

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E

Mieux gérer vos chantiers grâce à la télématique

VIE SYNDICALE

- Congrès 2013

PROFESSION

- Reportage chez les entrepreneurs espagnols



ACTUALITÉS

- Journée conservation des sols et environnement

DOSSIER

- Formations agricoles et forestières



dans ce numéro :
le poster EDT :
des professionnels
à votre service



Nouveau

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP

stand
6G 130



**euro
maus 4**



**Pour une offre
personnalisée**

Contactez nos commerciaux:



François Goerst
Directeur commercial
Tel. 06 63 53 64 42



François Flamant
Tel. 06 14 91 58 92

ALBACH

SILVATOR
2mm



ROPA France

280 rue du Château, F-60640 Golancourt, Tél. +33 (0) 3 44 43 44 43
info@ropa-france.fr - www.ropa-france.fr

ROPA

En première classe.

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / redac.edt@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Tammouz Eñaut Helou, Erwan Charpentier.

Guillaume Le Gonidec /
redac.edt2@fitamant.fr

Frédéric Ripoché, Fabien Brèthes,
Christophe Reibel, Guillaume Rose, Philippe
Caldier, Jean-François Rivière, Vincent Maigret,
Antoine Delacou, Jean-Marc Schaefer.

Secrétaire de rédaction et rédactrice

Valérie Bridoux / redac.edt@fitamant.fr
tél : 02 98 98 01 40

Chefs de publicité

Maryannick Raphalen et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing

Claire Delmas / claire.delmas@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés

Katell Fouron et Natacha Reboux /
abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 79 99

Mise en page : Sonia Sezec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0613185572
Dépôt légal : janvier 2013 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la Fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

SNC au capital de 7623 euros,
29000 Quimper, France

Registre du commerce de Quimper :
B 388019820

Numéro de TVA intracommunautaire :
FR 11 38 80 19 820

ÉDITIONS
Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex

tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41



5 Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Congrès national EDT 2013
- 7 • Tableau de bord 2011 de l'emploi régional
- 9 • Fiscalité de l'énergie
- 10 • La sûreté des EPI en phytosanitaire
- 11 • Sortie du traitement phyto aérien
- 12 • Hommage à Jérémie Girard
- 13 • Actualités forestières
- 14 • Actualités agricoles



Profession

- 16 • Congrès 2013 : portrait des entrepreneurs de la Marne
- 19 • Congrès 2013 : portrait des entrepreneurs des Ardennes
- 22 • Reportage en Espagne, l'association Amaco



Pilotage de l'entreprise

- 26 • Visite du préfet du Gers
- 28 • Démarche ETF-Gestion Durable des Forêts
- 30 • Nouvelles mesures portant sur le coût du travail

Actualités

- 32 • EDT alerte les médias sur les difficultés de récolte de betteraves
- 34 • Journées spéciales épandage aux Cormiers
- 36 • Journée spéciale préservation des sols en Charente



Salon

- 38 • Compte-rendu Vinitex
- 39 • Guide spécial Sima
- 45 • Prochains salons Bois Energie & Biogaz

Dossier

- 48 • Dossier spécial formations
- 56 • Les apports de la télématique
- 60 • Les derniers développements en pneumatiques

Nouveautés Matériels

- 64 • Le nouveau Challenger TerraGator 845
- 66 • Grimme s'affirme dans la betterave
- 68 • Brèves

76 Agenda

simple
souple
rapide


Actimat
Le financement
de votre matériel agricole


Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

SIMA

SIMAGENA SIMAVIP

MONDIAL DES FOURNISSEURS DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PARIS NORD VILLEPENTE - FRANCE



24 > 28 FÉVRIER 2013

Le rendez-vous mondial de l'agriculture performante et durable

Concessionnaires et distributeurs : le SIMA est aussi votre salon !
Tous les constructeurs mondiaux du machinisme agricole sont présents.
Venez découvrir l'ensemble de leurs nouveautés et innovations.

PRÉPAREZ VOTRE VISITE SUR simaonline.com

- **Imprimez votre badge** et évitez l'attente à l'entrée du salon
- **Commandez un exemplaire du catalogue des exposants** et préparez efficacement votre visite
- **Réservez vos déjeuners** au parc des expositions



Pour plus d'information, contactez-nous : sima@comexposium.com - www.simaonline.com





Certification phytosanitaire : les entreprises s'y mettent !

Pourquoi la réforme du Dapa est-elle arrivée ? Cette décision ne sort pas de nulle part mais de multiples critiques contre le Dapa. Nous les avons vues passer dans les rapports parlementaires et dans les notes administratives. Mais, aucune critique de cette nature de notre part. EDT a défendu le Dapa en faisant savoir que la première question à se poser était celle des moyens d'instruire, de gérer et de contrôler la réglementation phyto.

Les critiques sont remontées. L'Administration a travaillé et rendu sa copie : l'obligation de certification, que le Parlement a entérinée sans sourciller malgré nos appels et nos interrogations.

Qu'a fait EDT ? Vous représenter et défendre vos intérêts dans la chaîne d'application des produits phytosanitaires. Nous avons gagné sur certains points, perdu sur d'autres. Aujourd'hui, la réglementation ne nous laisse pas le choix : l'objectif est d'accompagner ceux qui veulent continuer.

EDT avec la CS3D (Hygiène publique) et l'AAPP (Zones non agricoles) ont obtenu une aide financière pour créer un autodiagnostic et des actions correctives. Il s'agit d'une aide pour évaluer en permanence sa pratique et pour, le cas échéant, mettre en place des actions techniques. Tout le monde n'a pas d'accès internet mais c'est la seule solution pour actualiser rapidement et sans frais les informations.

Des Unions régionales proposent des classeurs de certification phytosanitaire qui reprennent largement sur papier les documents du site internet www.certificationphytosanitaire.fr avec des adaptations au contexte régional, d'autres proposent des formations ou travaillent avec des partenaires. Ces actions arrivent à point alors que les premières entreprises sont auditées et que beaucoup d'autres se préparent.

Yolaine Villain, secrétaire générale de la Fédération EDT

MOUNTY **101 CV**

Puissant.
Maniable.
Polyvalent.

Le porte-outils par excellence.



REFORM 
DEPUIS 1910

REFORM-WERKE Bauer & Co Gesellschaft m.b.H. | A-4600 Wels | Haidestraße 40 | patrick.pissot@reform.at | www.reform.at



Les jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 mai 2013, EDT Champagne-Ardenne accueille le Congrès national EDT à Châlons-en-Champagne pour deux jours de débats professionnels et d'orientation autour du thème « **les entrepreneurs de travaux garantissent les services à leurs clients** ».

Christian Lemery, président d'EDT Champagne-Ardenne, Marie-Claude Phelizon, trésorière EDT Marne-Ardenne, Christophe Henrat, président EDT Ardennes et Éric Launoy, président EDT Aube accueilleront, avec leurs collègues de la région, les représentants des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux de toute la France au Capitole en Champagne, le nouveau parc de la ville de Châlons-en-Champagne, livré en août 2012 à l'occasion de la Foire de Châlons.

Jeudi matin : 81^{ème} Assemblée générale EDT

Les présidents se réuniront en matinée pour l'Assemblée générale des présidents avec Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT, les membres du Conseil d'administration national. La matinée se terminera par l'inauguration officielle de l'exposition des partenaires et fournisseurs des entrepreneurs de travaux.

Trois tables rondes/débat sur la profession

Jeudi après-midi, table ronde/débat : comment répondre à la demande des clients sans se surendetter en investissements ?

Vendredi matin, table ronde/débat : la transmission-reprise d'entreprise de travaux aujourd'hui.

Vendredi après-midi, table ronde/débat : le coût, la gestion et l'organisation du travail dans le secteur de la prestation de services.

Appel à témoignage : vous avez une expérience, un témoignage à apporter sur l'un des sujets des tables rondes, faites vous connaître avant fin février auprès de Lina Haddad. l-haddad@e-d-t.org

Une heure de débat libre avec la salle

Vendredi à 11h débat libre avec les congressistes animé par Gérard Napias, président de la Fédération Nationale EDT.

Le Grand témoin du Congrès : en avant l'agro-industrie

Le Grand témoin interviendra jeudi dans l'après-midi devant le Congrès. Le père a repris l'affaire de son

père, a fait grandir l'entreprise familiale française de collecte et la valorisation des matières premières agricoles. Depuis 2001, la troisième génération est aux commandes opérationnelles de l'entreprise. Premier collecteur privé français de céréales, intervenant sur les filières blé et orge, en France, en Europe et en Asie, l'entreprise est spécialisée dans la distribution en grandes cultures, ainsi que dans la filière vigne, le conseil et l'approvisionnement des producteurs agricoles et vitivinicoles. Découvrez dans le prochain magazine le nom et le portrait du Grand témoin.

Programme accompagnant et pour tous du samedi : du Champagne !

Jeudi : visite à Reims de la Cathédrale et du Palais du Thau. **Vendredi** : visite de Châlons-en-Champagne.

Samedi : Visite guidée de l'avenue de Champagne à Epernay et du Caveau du Champagne Mercier suivi d'un déjeuner au Caveau Nicolas Feuillatte à Chouilly. Puis, visite du Caveau Nicolas Feuillatte à Chouilly, croisière sur la Marne au milieu des vignes à Cumières et visite du village d'Hautvilliers et pour terminer dîner buffet au Caveau Nicolas Feuillatte à Chouilly.

Une exposition des partenaires et des fournisseurs

Le Congrès national est aussi un moment d'échanges professionnels avec les partenaires et fournisseurs des entrepreneurs de travaux sur l'exposition, pendant les travaux, les déjeuners et les dîners. Les entrepreneurs sont des acheteurs avertis, spécialistes des engins agricoles et gros utilisateurs de consommables qui cherchent des nouveautés, des solutions adaptées à l'usage intensif sur les chantiers.

Contact exposition, plaquette congressistes, événements :

M. Christian Lemery EDT Champagne-Ardenne
30 Grande Rue, 51800 St Mard/Auve
Tel. 03 26 60 26 56. Mobile 06 07 99 73 77
Fax : 03 26 60 14 48 et courriel :
lemery.christian@wanadoo.fr

Tableau de bord 2011 de l'emploi par région

2011 est une nouvelle année de stabilité en travaux agricoles, mais aussi en récolte forestière et en travaux sylvicoles, d'après une première analyse des données du tableau de bord des entrepreneurs des territoires CCMSA FNEDT.

À la suite d'une présentation des résultats nationaux du tableau de bord dans le précédent numéro, cette édition livre les chiffres régionaux. Le réseau EDT (syndicats départementaux et unions régionales) a accès aux données départementales par région. Au-delà des données sur les entreprises et les employés, d'autres données du tableau de bord sont précieuses dans le cadre du dialogue social du secteur de la prestation et de la branche agricole mais aussi pour les études de gestion prévisionnelle de l'emploi en région ou encore les discussions régionales sur l'emploi, la formation ou

encore les dossiers de demande de dérogation à la durée du travail.

Un secteur porteur pour les jeunes

Un exemple parmi d'autres avec la stratégie de déploiement des emplois d'avenir dans chaque région. Il s'agit pour le développement des compétences et de l'emploi des jeunes de déterminer les secteurs d'activités qui pourront recruter des emplois d'avenir selon les critères suivants : des filières et secteurs d'emploi « porteurs d'avenir pour les jeunes comme pour le territoire », des filières et secteurs d'emploi « pré-

	Entreprises de travaux agricoles					
	entreprises			employés		
	2008	2010	2011	2008	2010	2011
Alsace	270	278	277	592	615	641
Aquitaine	1 578	1 518	1 506	11 547	11 957	13 867
Auvergne	495	494	498	739	700	723
Basse Normandie	626	584	578	1 867	1 652	1 667
Bourgogne	456	460	462	1 525	1 652	1 657
Bretagne	1 002	954	955	4 265	3 900	4 056
Centre	647	660	669	1 790	2 085	2 337
Champagne-Ardennes	863	935	982	11 215	12 725	16 924
Corse	72	89	90	120	137	164
Franche-Comté	200	205	200	397	392	427
Haute Normandie	328	333	352	979	916	966
Ile de France	163	164	162	533	495	529
Languedoc Roussillon	693	710	692	1 722	1 874	2 081
Limousin	295	259	259	251	185	175
Lorraine	237	235	245	757	769	888
Midi-Pyrénées	1 326	1 244	1 222	3 595	3 246	3 011
Nord Pas-de-Calais	390	371	366	2 373	2 260	2 242
Pays-de-la-Loire	758	708	716	3 794	3 414	3 581
Picardie	446	442	448	3 199	3 190	3 340
Poitou-Charentes	809	811	806	2 042	1 965	2 016
PACA	701	678	675	2 912	2 534	2 810
Rhône-Alpes	925	923	924	1 959	1 833	1 982
France	13 280	13 055	13 084	58 173	58 496	66 084

	Entreprises de travaux d'exploitation forestière					
	entreprises			employés		
	2008	2010	2011	2008	2010	2011
Alsace	225	205	207	841	627	645
Aquitaine	956	884	871	1 715	1 397	1 380
Auvergne	569	527	528	632	426	419
Basse-Normandie	209	161	164	470	412	443
Bourgogne	385	347	334	865	717	801
Bretagne	208	162	165	335	224	208
Centre	368	366	373	826	741	737
Champagne-Ardennes	300	259	260	1 052	680	533
Corse	42	40	45	67	52	60
Franche-Comté	653	660	632	732	611	655
Haute-Normandie	105	119	135	275	224	238
Ile-de-France	136	116	121	548	276	299
Languedoc-Roussillon	243	236	233	613	367	378
Limousin	388	347	352	801	712	754
Lorraine	595	549	555	1 718	1 034	1 179
Midi-Pyrénées	583	519	499	1 187	889	889
Nord Pas-de-Calais	149	146	142	229	249	249
PACA	228	194	205	1 408	226	266
Pays-de-la-Loire	224	244	259	362	518	618
Picardie	267	228	224	676	278	290
Poitou-Charentes	262	193	182	443	652	615
Rhône-Alpes	955	923	936	1 361	882	984
France	8 050	7 425	7 422	17 156	12 194	12 640

	Entreprises de travaux sylvicoles					
	entreprises			employés		
	2008	2010	2011	2008	2010	2011
Alsace	1	3	4	28	11	12
Aquitaine	183	182	179	416	287	311
Auvergne	35	33	28	52	22	17
Basse-Normandie	37	31	29	174	78	67
Bourgogne	53	154	160	181	519	512
Bretagne	46	45	38	185	136	138
Centre	43	33	40	150	41	46
Champagne-Ardennes	27	38	34	51	63	69
Corse	11	11	10	49	37	39
Franche-Comté	35	36	31	278	79	60
Haute-Normandie	17	16	14	62	20	21
Ile-de-France	24	15	15	34	ND	431
Languedoc-Roussillon	24	24	24	148	53	52
Limousin	29	28	22	50	73	55
Lorraine	42	47	40	211	207	184
Midi-Pyrénées	30	30	27	133	42	38
Nord-Pas-de-Calais	22	16	14	93	54	68
PACA	23	31	31	281	65	60
Pays-de-la-Loire	33	30	32	110	89	116
Picardie	38	13	18	164	15	27
Poitou-Charentes	23	17	17	75	104	105
Rhône-Alpes	50	46	45	204	153	138
France	826	879	852	3 129	2 613	2556

Tableau de bord CCMSA FNEDT

sentant un fort potentiel de création d'emplois ou offrant des perspectives de développement d'activités nouvelles ». En Lorraine et dans d'autres régions, le secteur forêt a été retenu. Le secteur de la prestation de services offre des opportunités dans des petites entreprises installées au cœur des territoires.

Les rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois

C'est au titre de l'emploi des jeunes que le réseau EDT a été invité par les préfets de région à participer aux rencontres régionales thématiques pour l'avenir de l'agroalimentaire et du bois. Lancées au national par Guillaume Garot, ministre de l'Agroalimentaire, elles se sont démultipliées en région à la mi-octobre avec l'objectif de mobiliser tous les acteurs des territoires en vue de trouver des solutions pour développer la compétitivité des filières bois et des industries agroalimentaires. EDT a été invité et a participé à ces travaux à Paris et en région. Les unions ont participé dans les régions suivantes : Bretagne, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Aquitaine, Auvergne et Ile-de-France.

La prestation de services agricoles en région

L'analyse des données 2011 sur l'année 2010 et 2008 est la démonstration de la percée en travaux agricoles de la prestation viticole dans plusieurs régions : Champagne, Aquitaine, Languedoc-Roussillon. Dans ces deux dernières régions, le nombre d'entreprises recule tandis que le nombre de salariés augmente fortement. La Champagne voit les deux données progresser fortement.

La stabilité du nombre d'entreprises et des salariés marquent les régions de travaux agricoles liées à l'élevage laitier, porcin et avicole que sont la Normandie, la Bretagne et Pays de la Loire. La région Haute-Normandie connaît une progression de 5 % du nombre d'entreprises. Des régions céréalières comme le Centre, la Picardie connaissent des crois-

sances significatives, tandis que Nord-Pas-de-Calais et Poitou-Charentes sont en léger recul.

La prestation de services forestiers en région

Le redressement entre 2010 et 2011 mais aussi sur 2008-2011 après la chute de 2008 est significatif en Limousin, Lorraine, Rhône-Alpes, sans toutefois retrouver les chiffres de 2008. Le cas de l'Aquitaine auquel s'ajoute l'effet tempête Klaus de 2009 montre que la situation dans cette région n'est pas encore revenue à la normale. La tendance reste négative, remonte peu sur des régions comme la Franche-Comté, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Auvergne ce qui tendrait à estimer que le niveau d'activité n'est pas revenu après le choc de 2008.

La prestation de services sylvicoles

La faiblesse des données par région ne permet pas d'analyse et donc de commentaires sans prendre le risque d'erreur. Le code Naf associé à ces travaux est en effet trop récent pour que les questions de classement des entreprises soient écartées. Bien au contraire. Les codes retenus sont le code NAF 014A (01.61Z) en activités de soutien aux cultures pour les travaux agricoles, les codes NAF 020 A (02.10Z) en travaux sylvicoles, les codes NAF 020 B (02.20Z) et 020 D (02.40Z) en travaux forestiers.

La FNEDT anime sur les bases d'un cahier des charges défini en partenariat avec la CCMSA, un tableau de bord national de l'emploi. Les données de l'année 2011 viennent de faire l'objet d'une première exploitation. Cette action répond aussi aux actions portées pour détenir une des données annuelles de branche ventilées par région et département. Cet outil quantitatif permet d'agir de manière prévisionnelle globalement ou localement sur les items indiquant des nécessités d'intervention. Le tableau de bord est structuré en trois grandes données, à savoir : l'emploi salarié, l'activité des non-salariés agricoles, les chiffres condensés des entreprises.

Envolée des prix et confusion au cœur de l'énergie des engins agricoles

Chacun sait la place que représente le carburant dans les coûts de revient. Maîtriser le poste énergie est un facteur crucial, d'autant que la réglementation se complexifie.

Face à la dérive des coûts, l'État n'a malheureusement pas donné aux entrepreneurs de travaux agricoles les outils adéquats. Certes, il existe un cadre juridique européen pour la fiscalité de l'énergie qui accorde notamment un régime ad hoc pour les activités agricoles. En effet, depuis une directive de 2003, les États membres ont un cadre leur permettant de ne pas imposer de taxes sur les produits d'énergie et l'électricité utilisés pour les activités agricoles et horticoles.

Le millefeuille des réglementations de l'énergie

Le régime spécifique se justifie par une distinction entre consommation d'énergie des entreprises et consommation non professionnelle. Il est l'objet de contestations diverses et contradictoires qui ignorent parfois que l'arrêt de la consommation d'énergie fossile en agriculture signifie l'arrêt de la production et qu'il n'y a pas de substitution possible.

De plus, l'utilité de ce régime spécifique est grandement limitée par l'absence d'une définition claire de la notion d'« activité agricole » en Europe. Sur ce point, il faut s'en remettre aux réglementations nationales, c'est-à-dire un millefeuille de lois, réglementations ou accords sans cohérence globale, certains textes étant extensifs, d'autres plus restrictifs, d'une complexité administrative parfois effrayante.

Les entrepreneurs font régulièrement les frais de cette lacune juridique (malheureusement au sens propre comme au sens figuré), en fonction des services qu'ils vont prestent. Certes, une moissonneuse n'a pas d'autre vocation que de réaliser une activité agricole, et il n'y a pas de doutes quant au régime fiscal à appliquer au carburant nécessaire à l'exécution du service et donc quant à la facturation pour le client. Mais quel régime appliquer aux tracteurs, instrument essentiel et polyvalent par nature ? Le matin, dans les champs, il exécutera une activité agricole, mais l'après-midi sur la route, il exécutera une activité non agricole. Or, outre la question du régime fiscal applicable, se

**Conférence FNEDT CEETTAR
sur le Sima 2013**

SIMA
À ne pas manquer !

• *Conférence européenne : fiscalité et règles applicables au gazole à usage agricole*

Le **LUNDI 25 FÉVRIER 2013** de 9 h à 10h30, Agricenter Mezzanine Hall 4.

pose la question du carburant. Le diable se cache dans les détails du respect des régimes fiscaux, par exemple dans le marquage couleur des carburants. Faudra-t-il bientôt monter deux réservoirs, l'un pour le rouge et l'autre pour le blanc selon les services réalisés ? La lutte contre le réchauffement climatique doit aller de pair avec la lutte contre l'excès de réglementation.

Une action pour alerter sur la complexité de la réglementation

La FNEDT a soulevé ces problèmes auprès des autres fédérations nationales au sein de la Ceettar (Confédération Européenne des Entrepreneurs de Travaux Techniques Agricoles et Ruraux). La proposition de la FNEDT est d'initier une action mettant en lumière la situation dans un échantillon d'États membres afin d'alerter sur la complexité de la réglementation. Le mot d'ordre serait « faites simple ! ».

Le coup d'envoi sera la conférence de la FNEDT et de la Ceettar du lundi 25 février au Sima. Cette conférence, qui se base sur une analyse comparative transnationale et qui réunira des intervenants des différents secteurs concernés (entrepreneurs, fournisseurs de carburants, administration nationale et européenne) mettra en lumière des exemples d'États membres et tentera d'esquisser un consensus. Elle servira de matrice pour les autres fédérations nationales qui, à leur tour, organiseront dans les prochains mois des actions ou des événements pour mobiliser l'attention de leurs décideurs nationaux.

Vers un renforcement de la sûreté des EPI en phytosanitaire

L'application phytosanitaire est très réglementée. En est-il de même des équipements de protection individuelle (EPI) ? Le marquage CE est obligatoire sur les EPI mais l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) demande le renforcement de la réglementation.

Dans un avis rendu en novembre, l'Anses recommande à la Direction générale de l'alimentation qu'une norme harmonisée adaptée aux travailleurs agricoles exposés aux pesticides soit adoptée le plus rapidement possible dans le cadre de la directive européenne EPI.

Les effets sanitaires sur les travailleurs exposés

Les produits phytopharmaceutiques sont, par nature, des produits actifs pouvant se révéler nocifs pour l'environnement ou la santé, fait observer l'Agence. Leurs modalités d'utilisation et d'évaluation sont ainsi très encadrées au niveau législatif. Via sa Direction des produits réglementés, l'Agence est notamment chargée de l'évaluation, avant mise sur le marché, de l'efficacité et des risques des préparations phytopharmaceutiques. Sur la base de l'avis rendu par l'Agence, le ministère de l'Agriculture autorise ou non ces produits.

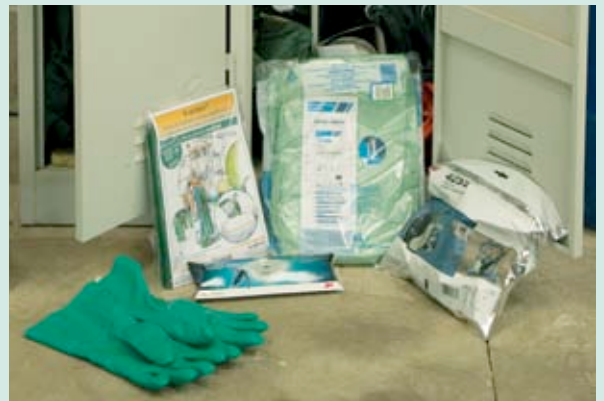
Un besoin d'informations complémentaires vis-à-vis de l'efficacité des EPI

Lors de l'évaluation des préparations phytopharmaceutiques, la réglementation prévoit notamment une évaluation des risques pour les utilisateurs (applicateurs, travailleurs agricoles...). Dans ce cadre, l'exposition des travailleurs agricoles est estimée en première approche et en fonction de la pratique agricole à l'aide de modèles qui permettent d'esti-

Pas de changement sur le calendrier pour l'agrément phytosanitaire

Dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture en juillet, la Fédération faisait état des difficultés rencontrées par les entreprises de travaux agricoles pour la mise en place de la réforme de l'agrément en demandant un délai.

Le ministère, dans un courrier reçu en décembre refusait ce sursis. Le courrier se termine en indiquant que les conséquences qui découlent de l'absence de signature du contrat avec l'OC, sont du ressort des préfets de Régions.



Pour certaines préparations phytopharmaceutiques, le risque pour l'opérateur n'est acceptable, au sens de la réglementation en vigueur, qu'avec port de gants et vêtement de protection pendant certaines phases, telles que la préparation de la bouillie et/ou l'application.

mer l'exposition de l'applicateur avec ou sans port de protection (gants et/ou vêtement de protection et/ou masque...).

Dans certains cas, l'avis favorable de l'Agence vis-à-vis d'une préparation phytopharmaceutique est conditionné par le port d'un équipement de protection individuelle (EPI). L'Agence le signale alors expressément au gestionnaire du risque et indique, dans l'avis rendu public, le niveau de performance attendu de l'équipement, en termes de facteur d'abattement (ou facteur de protection) du niveau d'exposition au produit que l'EPI doit garantir. Cependant, les données expérimentales sur lesquelles sont fondés les modèles d'exposition ne permettent pas toujours d'associer avec certitude la protection nécessaire à un type d'équipement de protection disponible sur le marché (Avis du 29 octobre 2012 relatif à une demande d'informations complémentaires aux avis délivrés par l'Anses concernant les caractéristiques des EPI).

En parallèle, l'Anses rappelle l'auto-saisine sur l'efficacité des vêtements de protection. L'étude se déroule en 2 étapes : une description des équipements disponibles sur le marché par enquête auprès des distributeurs d'équipements et sur internet, et une description des pratiques sur le terrain.

Le plan d'action de sortie du traitement aérien

En 2012, 19 entreprises pratiquaient encore selon le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères (SNEH) l'application de produits phytosanitaires en zone agricole. Elles ne seront plus que quelques unes en 2013, à la suite de la mise en place du plan d'action de sortie du traitement aérien.

Saisies le 12 novembre par l'administration, les filières de production se sont exécutées en fournissant le plan demandé. Jusque-là, les entreprises devaient effectuer des demandes de dérogation. La législation ne change pas mais son application est revue à la hausse, « l'objectif, c'est de ne plus avoir recours à l'épandage du tout. »

Le plan de sortie identifie les situations topographiques et les conditions exceptionnelles nécessitant le recours à l'aéronef. Les plans portent sur moins de 0,3 % de la surface totale de vigne en France. Les autres surfaces de production (maïs, riz, banane) sont très faibles.

Les entreprises de travaux réalisant des prestations de service d'application aérienne sont des entreprises spécialisées avec du personnel qualifié et formé. Elles assurent également la protection de la forêt et des zones non agricoles à des fins sanitaires (traitement contre les moustiques ou la chenille processionnaire).

La diminution ou l'arrêt de l'application aérienne se traduira par des difficultés économiques et financières pour ces entreprises. Sans possibilité de reclassement, les licenciements seront la conséquence inévitable d'un resserrement de la réglementation. Les représentants de ce secteur ont proposé un plan d'action en plusieurs points.

Viser une reconversion

La diminution ou l'arrêt des applications aériennes ne doit pas être brutal mais progressif, avec la mise en place d'une période transitoire. Le calendrier proposé doit permettre la mise en place de recherches afin de développer des solutions alternatives. Les représentants des entrepreneurs doivent être associés à ces recherches.

Pour les situations où le recours à un autre mode d'application n'est pas envisageable, les dérogations doivent être annuelles comme la législation le prévoit, et non temporaires. La diminution ou l'abandon de l'aérien doit être compensé au niveau économique. La formation et le reclassement des salariés font partie des mesures d'accompagnement.



Les arguments avancés dans les plans vigne sont d'abord la topographie entraînant une difficile accessibilité de la parcelle par voie terrestre, la rapidité de l'intervention après un événement climatique ou encore le parcellaire. Si les plans des filières de production ne manquent pas de refuser « la pompe à dos » pour reprendre une expression citée dans les échanges, il est à noter que les questions d'hygiène et de sécurité ne font pas l'objet de toute l'attention nécessaire. L'étude des risques d'accidents sur les parcelles très pentues sont à prendre en compte comme l'accroissement de l'exposition aux phytosanitaires et aux traumatismes musculaires en cas de recours à de petits matériels plus discrets mais moins protecteurs de la santé des applicateurs.

FNE obtient le retrait d'une publicité de 4x4

France Nature Environnement avait saisi le jury de déontologie publicitaire sur les publicités Toyota, Land Rover, Fiat, Volkswagen et Ford qui associaient la nature à leurs véhicules pour susciter le désir des acheteurs. Les constructeurs ont modifié leur publicité, sauf Toyota. Le tribunal a estimé qu'« en laissant croire au public que la possession de ce type de véhicule vaut permis de tout faire dans la nature, la diffusion de ce type de publicité fait, d'évidence, la promotion de comportements contraires à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. »

Décès de Jérémie Girard

Jérémie Girard, ETF à Couzon, dans l'Allier, administrateur à la FNEDT, a été victime d'un accident mortel le 4 décembre dernier. Hasard du calendrier, un journaliste l'interviewait le matin même sur son métier. Nous publions, en hommage, l'article paru dans *La Montagne*.



Un exploitant forestier installé à Couzon, a été victime d'un tragique accident du travail, mardi, au cœur de la forêt de Messarges, sur la commune de Meillers (Allier). Pour *La Montagne*, il avait livré son témoignage le matin même des dangers de son métier. En voici le compte-rendu.

Nous sommes dans les tréfonds de la forêt de Messarges, par un matin glacial et inhospitalier. Au loin, des coups de fusil claquent de façon sèche. Les chasseurs sont de sortie. Ils tirent le gibier, le sanglier, peut-être.

Plongé dans sa bulle de concentration, Jérémie Girard s'apprête, lui, à descendre un mastodonte autrement plus dangereux. Comme un chasseur de fauves à l'affût, il observe méthodiquement la « bête » majestueuse qu'il va devoir abattre.

Face à un géant de dix tonnes

Face à ce gaillard armé d'une tronçonneuse, un géant de dix tonnes, grand comme un immeuble, se dresse de toute sa puissance menaçante. C'est un chêne robuste âgé de plus de 200 ans.

Un colosse qui, malgré son âge vénérable, est tout à fait capable de vous pulvériser la colonne vertébrale en une fraction de seconde : un Hercule contre lequel le rapport de force serait défavorable à presque n'importe qui.

Jérémie Girard n'est pas n'importe qui. Patron depuis longtemps d'une entreprise d'exploitation forestière à Couzon, il est rompu à l'abattage manuel depuis bien plus longtemps encore : « *En quelque sorte, je suis né dans les bois, raconte-t-il. Avant moi, mon père, à Buxières-les-Mines, pratiquait ce métier. Tout jeune, déjà, j'ai beaucoup appris auprès de lui.* »

Aujourd'hui, à 39 ans, Jérémie Girard travaille partout dans l'Allier et dans les départements limitrophes. Le boulot ne manque pas, surtout quand il s'agit de chênes : « *Dans le secteur, il y a parmi les plus beaux spécimens d'Europe.* »

En cette matinée polaire, lui travaille en solo sur une parcelle de l'ONF, à Meillers, dont 195 arbres ont été vendus sur pied par adjudication à l'un de ses clients attirés : la tonnellerie Boutes, à Narbonne.

Jérémie Girard possède un joli carnet d'adresses. Son savoir, son intelligence, sa sagesse et son calme n'y sont sans doute pas pour rien.

Il aimerait d'ailleurs faire oublier le cliché tenace du bûcheron bas du front, haut perché et biberonnant volontiers des boissons d'homme. « *Sous peine de ne pas faire de vieux os, c'est une profession où il est absolument nécessaire de rester lucide à chaque instant et d'être doué de réflexion. Les zozos, les énerguènes, nous n'en voulons pas. Ils sont trop dangereux pour leur propre sécurité et pour celle des gars avec qui ils travaillent.* » Des formations liées à la sylviculture, comme celles dispensées dans l'Allier au lycée forestier du Mayet-de-Montagne, contribuent à apprendre le métier.

Une hygiène de vie

Pas sérieux, s'abstenir. Parce que les arbres, malgré leur beauté renversante, peuvent vite, en se renversant, se méta-

morphoser en ennemis mortels. Malgré toutes les précautions du monde, Jérémie Girard a failli en faire la funeste expérience : « *Un jour, j'ai eu les deux chevilles cassées par un arbre qui m'est tombé dessus. Cette fois-ci, à peu de chose près, j'y passais. Je l'ai vraiment échappé belle...* »

Dans sa profession périlleuse où le risque zéro est illusoire, il y a toutefois des procédures de base pour limiter les issues létales et pour assurer un minimum de sécurité au bûcheron.

Il doit d'abord systématiquement commencer par observer son sujet de façon minutieuse : déterminer les contraintes environnantes ; examiner le penchant naturel de l'arbre ; analyser successivement l'état du pied, sa physiologie et la répartition des grosses branches qui influenceront sur sa chute. Il doit aussi prendre du recul pour déterminer la meilleure solution de repli, en cas d'imprévu. Enfin, il doit impérativement vérifier le bon état de marche de son outil de travail.

Le tronçonnage peut alors démarrer dans un boucan d'enfer. L'opération est réalisée avec méthode pour que l'arbre tombe exactement à l'endroit voulu. Tout au long de la découpe, Jérémie Girard reste extrêmement vigilant. Car les tensions et défauts cachés, comme la pourriture du cœur du tronc, par exemple, peuvent jusqu'au dernier moment modifier l'axe de chute.

Bingo ! Dans un fracas dantesque de branches brisées, le bicentenaire atterrit pile poil dans la zone choisie par Jérémie Girard. L'abattage a duré 5 minutes à peine. Au prix d'une incroyable débauche d'énergie... Allez, courage, il lui reste encore une quarantaine d'autres titans comme celui-là à tomber dans la journée.

« Mon métier au contact de la nature, c'est ma passion »

Pour exercer ce métier séculaire, de solides biscotos ne sont franchement pas de trop : « *On peut abattre des arbres pendant sept jours, sept mois ou sept ans. Mais le faire pendant toute sa vie, c'est une autre paire de manches. Mieux vaut être costaud et très déterminé. Pour moi, mon métier au contact de la nature, c'est ma passion !* »

Arbre après arbre, chêne après chêne, Jérémie Girard en enchaîne plusieurs milliers par an. En se conditionnant comme un sportif de haut niveau : « *Une hygiène de vie saine, du repos. Il faut aussi bien connaître son corps et ses capacités physiques. Les jours où l'on se sent trop juste, ça peut arriver, mieux vaut rester chez soi, tranquille. Sinon, la sanction peut être immédiate et définitive.* »

L'exploitant forestier n'oublie d'ailleurs jamais ce paramètre fatal : « *L'année dernière, rien que dans l'Allier, deux bûcherons ont encore trouvé la mort dans les forêts en exerçant leur métier.* »

Antoine Delacou, La Montagne ■

Avec l'aimable autorisation du journal La Montagne, du journaliste Antoine Delacou et du photographe Jean-Marc Schaefer.

Actualités forestières



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Optimisation de la desserte et de ses équipements

L'amélioration du réseau de desserte forestière et de ses équipements est un des axes essentiels du développement de la compétitivité de la filière forêt-bois française.

Le nouveau contexte dans lequel évolue notre filière nécessite d'adapter le réseau existant : les unités de transformation, du fait de leur concentration, ont des exigences plus importantes en termes de flux logistiques (cadencement, volume...). D'autre part, le développement des marchés à l'export et de bois énergie entraîne de nouvelles organisations de chantier et de logistiques transports (ex : camion porte-container, fond mouvant...). L'augmentation de productivité des forêts induit une hausse des volumes récoltés par chantiers. De plus, avec la mécanisation de l'abattage, la productivité des chantiers d'exploitation est multipliée par quatre ou cinq. Enfin, les matériels de transport d'engins adaptés à ces nouveaux besoins ont des caractéristiques propres, différentes de celles des camions grumiers.

Le développement de la desserte et de ses équipements tels que nous le proposons permettra par ailleurs aux acheteurs de bois d'atteindre de nouvelles ressources forestières devenues plus accessibles économiquement, aux opérateurs de travaux manuels d'évoluer dans des meilleures conditions de sécurité (moins de fatigue, rapidité intervention des secours, matérialisation de points de rencontres...), aux conducteurs d'engins de limiter leur impact sur les sols forestiers, aux services d'incendies et de secours de faire face plus rapidement aux départs de feux et aux incendies, et enfin aux gestionnaires de chantiers et aux opérateurs de rationaliser l'organisation des travaux et de mieux répondre aux obligations environnementales, notamment celles relatives au franchissement des cours d'eau.

Nos demandes techniques

Un réseau de cloisonnement d'exploitation étudié selon le relief, les pistes et des places de dépôts existantes, de 4 m de large, espacé d'environ 20 m, selon la situation, avec un angle de sortie orienté vers la place de dépôt.

Des places de dépôts tous les 400 m, empierrés et situés à l'intérieur des parcelles. Ils doivent permettre le chargement côte à côte porteur-camion grumier, le positionnement des camions et le déchiquetage de plaquettes forestières directement vers le camion (soit 8 m de largeur pour les engins sur 20 m de long). Les emplacements doivent être adap-

tés à la sortie des camions grumiers et accessibles aux professionnels pour un usage forestier

Des ponts et des buses de sortie de parcelles de 7-8 m de large en fonction des rayons de braquage des engins, placés tous les 400 m, empierrés en entrée et en sortie. Ils doivent supporter un PTAC de 30 t.

Des pistes de 4 m de large, empierrées pour l'accès des camions grumiers, avec des espaces de croisement camion-véhicule tous les 400 m et un décaissement de la piste à adapter aux camions porte-engins (garde au sol plus bas que les camions grumiers)

Des places de retournement indispensables dès que la piste a une longueur supérieure à 400 m, adaptées aux rayons de braquage des camions porte-engins (plus longs que les camions grumiers).

Nos autres demandes à la filière et aux pouvoirs publics

Prévoir une mise en marché des bois (rythme et volumes) correspondant aux capacités de la desserte et de stockage

Cartographier et caractériser les routes utilisables par les camions porte-engins et les véhicules (largeur, sol et pente) ainsi que les places de dépôts et de retournement (largeur et longueur)

Développer les partenariats entre acteurs privés et publics pour permettre le désenclavement des parcelles.

Recourir aux Déclarations d'Intérêt Général, prévues dans le Code Rural, autorisant les collectivités territoriales à prescrire ou exécuter les travaux de défense contre les incendies et réalisation de desserte forestière.

Lancement du statut de Gestionnaire Forestier Professionnel

Après la parution de l'Arrêté fin novembre 2012 et de la Circulaire début janvier, les formulaires d'inscription sur la liste des Gestionnaires Forestiers Professionnels sont disponibles. Ainsi, les entrepreneurs de travaux qui effectuent des prestations de conseils de gestion auprès de propriétaires privés pourront obtenir cette reconnaissance nationale dès lors qu'ils répondent aux exigences d'indépendance et de qualification précisées par ces textes (lire EDT n° 68). Ces formulaires sont à retirer auprès de votre Draafet du réseau EDT régional.

Actualités agricoles

Récoltes difficiles fin 2012 début 2013

La fin de campagne s'est prolongée dans certaines régions de l'Ouest pour le maïs. Sur le littoral du Nord de la France, la situation a viré au sinistre climatique avec des pluies incessantes qui ont bloqué les chantiers. La Fédération et EDT Nord Pas de Calais Picardie, ont organisé le 18 décembre 2012, à Saint-Folquin (Pas-de-Calais) un point presse pour faire le point sur une situation jugée alarmante. La presse a largement relayé avec plus de cinquante articles de presse écrite, internet et TV. Lire notre article page 32.



Enquête sur les usages non agricoles/forestiers des tracteurs agricoles et forestiers

Nadine Moles et Guillaume Bertrand, étudiants d'AgroSup Dijon présenteront fin février les résultats de leur enquête sur les possibilités de diversification des matériels, parfois en sous-utilisation, auprès des entreprises. Depuis mi-décembre, cette enquête lancée par la Fédération nationale est menée avec l'appui du réseau EDT.

Fin de la DPI pour l'achat de matériel

Selon l'article 72 D du code général des impôts, les exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition peuvent pratiquer une déduction pour investissement (DPI), dont le montant était plafonné, pour chaque exercice, en fonction du bénéfice imposable. L'utilisation au titre de la DPI ne plus être mise en œuvre pour l'acquisition d'immobilisations (tracteurs, engins, matériel) strictement nécessaires à l'activité à compter du 1^{er} janvier 2013. La loi de finances rectificative pour 2012 précise toutefois que les DPI antérieurement pratiquées (c'est-à-dire mises

en réserve), pourront encore être affectées à l'acquisition d'immobilisations amortissables, dans la limite des 5 exercices ou de leur réintégration.

Assises de l'installation

Des Assises se dérouleront jusqu'à juillet 2013 avec une phase de discussion nationale (jusqu'à fin février) et une phase en région pour recueillir les attentes des acteurs de l'installation. La synthèse des travaux sera reprise dans le cadre de la Loi d'avenir de l'agriculture prévue pour le deuxième semestre 2013. L'objectif de ces Assises est d'améliorer le parcours à l'installation, optimiser les dispositifs d'aides, repenser la gouvernance et l'accès au foncier.

Jean-François Chadelat, nouveau médiateur de la MSA

Le Conseil d'administration de la MSA a nommé Jean-François Chadelat au poste de médiateur, le 15 novembre dernier. Le médiateur est chargé de résoudre à l'amiable les litiges qui peuvent surgir entre les adhérents du régime agricole et leur caisse de MSA. Il alerte également le Conseil d'administration de la MSA sur les difficultés d'application de la réglementation et peut être à l'origine de propositions d'évolution des règles.

Élections TPE - Résultats du scrutin national 2012 - Élections chambres d'Agriculture janvier 2012

478 866 salariés de l'industrie, du commerce et des services et les employés à domicile (hors agriculture) ont voté du 28 novembre au 12 décembre 2012 pour désigner leur organisation syndicale. Ce premier scrutin fait apparaître un taux de participation de 10,38 %.

Pour le secteur agricole, ce seront les votes des salariés agricoles du secteur agricole (production, prestation, coopératives) lors du scrutin des élections chambres d'Agriculture de la deuxième quinzaine de janvier qui font office de mesure d'audience. Le vote chambres d'Agriculture se termine le 31 janvier, les résultats sortent dans les 9 jours.

Le maïs pris en grippe

« *Ca ne m'intéresse pas d'avoir des champs de maïs, les uns derrière les autres, et une fois que j'ai utilisé mon herbicide, j'ai mon maïs et je n'ai plus rien autour* ». Visant les variétés résistantes aux herbicides, les propos du ministre de l'Agriculture devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ont suscité des réactions

Infos EDT

0 820 20 06 47

Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

des producteurs. Ils font observer que la culture de maïs, maïs grain, maïs semences, maïs doux confondus, rapporte 2,3 milliards d'euros à l'économie française, « soit l'équivalent de 35 Airbus par an » et qu'il est pour les exploitations d'élevage laitier « l'assurance fourrage ».

Des innovations sur Pollutec

Le dernier salon Pollutec a été l'occasion de découvrir de nombreuses innovations présentées par Environnement Magazine dans un Guide des innovations des exposants. Le secteur de l'assainissement compte le plus de nouveautés avec des solutions pour l'analyse, la mesure et le traitement des eaux usées. L'énergie, avec une montée de l'offre pour le biogaz et l'efficacité énergétique figure dans ce panorama.

Dépression sur le BTP en 2013

Si le recul de l'activité en 2012 est limité, il sera plus important en 2013 estiment les professionnels du bâtiment qui évoquent un recul de 3,5 %. Mesures fiscales incessantes, hausse de la TVA à 10 %, délais de paiement qui s'allongent, trésoreries en difficulté, prix en recul. Du côté de l'emploi, le chiffre de 40 000 postes supprimés est envisagé, dont 15 000 dans l'intérim. De son côté, la FNTP a annoncé fin 2012 que « la baisse de l'activité se poursuivra et la récession devrait s'accroître en 2013 puis en 2014. » Après une diminution de 3 000 postes en 2012 avec un décrochage de l'activité à l'automne, le secteur des travaux publics devrait perdre ainsi 5 000 emplois en 2013. Le recul des commandes des collectivités locales est le sujet prioritaire avec les grandes infrastructures, dont les projets à dimension européenne.

Hausses de la cotisation foncière des entreprises (CFE)

Les élus locaux sont soucieux de préserver les conditions d'activité des entreprises sur leurs territoires, dont la présence participe à la fois au développement économique et au maintien de l'emploi.

Le montant de la base correspondant à la cotisation foncière des entreprises minimum est fixé par le conseil municipal (ou l'organe délibérant de l'Établissement public de coopération intercommunale) dans une fourchette différente selon que le chiffre d'affaires est inférieur ou supérieur à 100 000 euros. Dans ce dernier cas, elle peut atteindre 6 000 euros.

Les hausses démesurées sont liées aux collectivités qui ont pris une délibération en 2011 portant la base minimum au niveau plafond prévu par la loi sans être en capacité d'estimer l'ampleur de ces variations faute d'informations suffisantes lors de leur prise de décision. Le ministre des Finances a, par amendement, proposer de limiter les écarts entre les différentes communes, y compris pour 2012, et d'encadrer les hausses de la CFE. Il a donné des consignes pour accorder des délais supplémentaires aux contribuables en difficulté.

50 ans de France-Allemagne - 100 ans de Claas

La célébration du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée a débuté en janvier et se poursuit toute l'année. Cet anniversaire est une occasion de témoigner du rapprochement franco-allemand et de l'imbrication des entreprises et des économies. Un exemple avec Claas qui fête ses 100 ans et les 10 ans de la reprise de l'usine de tracteurs du Mans. Claas emploie 9 000 personnes dont 4 000 en France. <http://100.claas.com>

Participation du public sur l'environnement

La loi du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public, défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement, organise un droit à l'information des administrés et fixe des obligations aux collectivités sur l'environnement. Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et toute personne doit être informée des projets de décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement dans des conditions lui permettant de formuler ses observations, qui sont prises en considération par l'autorité compétente. Le recours à la consultation électronique est largement utilisé.

Transparence en matière sociale et environnementale

Les quatre piliers du développement durable : économie, environnement, social et gouvernance fondent la RSE, entendez la Responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Les grandes sociétés (sociétés cotées et sociétés non cotées avec un CA minimum de 100 millions d'euros et avec 500 salariés permanents), devront respecter des obligations de transparence en matière sociale et environnementale avec le décret RSE du 24 avril dernier publié au JO le 26 avril en l'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 et de l'article 12 de la loi Warsmann du 22 mars 2012. Un organisme tiers indépendant est chargé de vérifier les informations et émet un avis motivé portant, « d'une part, sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations ainsi que l'indication des diligences qu'il a mises en œuvre pour accomplir sa mission de vérification. » L'organisme doit vérifier les informations à partir de l'exercice ouvert après le 31 décembre 2011, pour les sociétés cotées, et à partir de l'exercice clos au 31 décembre 2016 pour les sociétés non cotées.

Les déchets du BTP sous contrôle

Selon l'Union nationale des exploitants du déchet, un centre de stockage de déchets sur deux fonctionne sans autorisation. À la suite de la loi Grenelle 2, chaque département doit mettre en place son plan de gestion des déchets du BTP. L'Union demande le renforcement des contrôles et des sanctions contre les 600 centres illégaux.

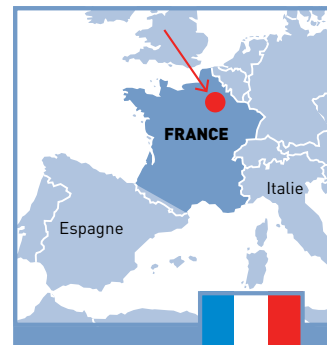
Marne, un département entre vignes et céréales

Département symbolique de la Champagne, la Marne est réputée pour son vin effervescent comme pour ses champs de blé à perte de vue. Un terrain béni pour les entrepreneurs de travaux viticoles et agricoles.

Le vignoble d'un côté, les céréales à paille et les betteraves de l'autre : la Marne est un département avec deux visages bien distincts. Les entrepreneurs annoncent donc d'emblée la couleur : « travaux viticoles » ou « travaux agricoles ». Ces entreprises sont majoritairement de type familial. Elles occupent en moyenne deux personnes et ont régulièrement du mal à trouver la main-d'œuvre qualifiée qu'elles réclament. Leur nombre est évalué à environ 300 entreprises de travaux viticoles et entre 300 et 350 entreprises des travaux agricoles. Une petite centaine adhère au syndicat départemental, dont un bon tiers d'entreprises viticoles. Elles s'adressent à une clientèle qui n'a pas trop la fibre Cuma sauf quand il s'agit de matériel spécifique. Tous ces entrepreneurs partagent

des coûts sensiblement identiques et la difficulté de répercuter toute la hausse de leurs charges sur leurs tarifs. Mais ils ont plutôt le moral. Le vignoble champenois ne connaît pas la crise et les dernières années ont été bonnes pour les agriculteurs. Tous s'accordent ainsi pour prédire un recours accru à leurs services. Tout d'abord en raison de la certification d'entreprise pour l'application de produits phytosanitaires. « Il va professionnaliser notre activité. C'est très bien. Tous les viticulteurs ne s'engageront pas. Ils confieront ce travail à un tiers, par souci de confort. Je suis déjà équipé avec une aire de remplissage-lavage aux normes. Une société spécialisée traitera les effluents » témoigne James Dardenne, vice-président du syndicat des entrepreneurs, à la tête de

la Sarl Viti Service à Villers-Marmery, à un jet de pierre de la montagne de Reims. « La complexité induite par les nouveaux agréments et normes ainsi que le coût du matériel feront qu'il coûtera moins cher de confier les traitements à une entreprise de travaux viticoles. Dans mon cas, je prévois une hausse de cette prestation de 20 à 30 % dans les cinq ans ». Marie-Claude Phelizon, secrétaire du syndicat des entrepreneurs de la Marne depuis 1997, installée en entreprise de travaux agricoles avec son mari Jacky et ses deux fils, Damien et Nicolas, à Vitry-la-Ville, au sud de Châlons, complète : « la certification d'entreprise change la donne. Les entrepreneurs du département se forment pour passer l'audit en 2013. Elles seront prêtes à temps ».



La Marne dispose d'une SAU de 554 700 ha. 14 100 exploitations se la partagent. Mais parler de moyenne d'exploitation (51 ha pour mémoire) n'a pas grand sens dans ce département marqué par le poids de la viticulture. Le vignoble s'étend sur 24 024 ha en se taillant la part du lion dans l'appellation Champagne (33 568 ha en tout). La Marne recense 9 900 exploitations viticoles qui représentent 20 % du potentiel viticole national. Les exploitations de grandes cultures sont quant à elles 4 400. Leur nombre, qui a baissé de près de 700 en dix ans, a conduit à l'agrandissement des fermes toujours en activité. Elles produisent des céréales sur 277 000 ha, soit 51 % de la SAU. Viennent ensuite les oléoprotéagineux (18 % de la SAU) et la luzerne destinée à la déshydratation sur 6,5 % de la SAU. L'élevage est marginal.



Une plate-forme de remplissage lavage aux normes permet à James Dardenne d'être prêt pour la certification d'entreprise. « Je suis un entrepreneur heureux. »

Besoins pointus

L'accélération attendue de la demande s'inscrit dans une tendance de fond. En grandes cultures, elle provient de la pluriactivité qui augmente, des jeunes retraités qui ne veulent pas abandonner leur foncier tout en restant libres de le récupérer à tout moment. La prestation complète, du labour à la récolte, est donc une formule qui a le vent en poupe. C'est la première activité de la famille Phelizon qui gère ainsi trois fermes. À Ecury-sur-Cooles, c'est également



La Sarl Raimond est équipée pour s'occuper de fermes de A à Z.

le fond du carnet de commandes d'Adrien Raimond dont la Sarl créée en 2010 avec son cousin Emmanuel intervient sur deux fermes en plus de l'exploitation familiale. « Dans le vignoble, la prestation de services entre dans les mœurs depuis une dizaine d'années. De plus en plus de viticulteurs ne veulent plus assumer les responsabilités découlant des nouvelles contraintes administratives et se déchargent sur l'entreprise de tout ou partie de leurs travaux et de leurs obligations. L'avenir appartient aux entreprises de travaux viticoles qui se spécialisent » remarque James Dardenne. « Quand on démarre un client potentiel, il vous écoute et vous demande d'envoyer un tarif.

Ce n'était pas le cas il y a dix ans » assure Fabrice Cottin, son collègue, installé à Dizy, près d'Épernay.

Un matériel performant

Pour les entrepreneurs de travaux agricoles comme pour les entrepreneurs de travaux viticoles, les demandes des clients sont pointues. En culture, le débit de chantier est un critère important, d'autant que les terres légères, faites de limon calcaire et de craie, sont peu battantes. Les engins peuvent entrer dans les parcelles quelques heures à peine après 10 mm de pluie. « La technologie actuelle nous permet de combiner vitesse et qualité » lance Adrien Raimond. Il passe son

semoir Horsch à 16 km/h et roule jusqu'à 20 km/h avec son automoteur Challenger Rogator équipé d'une rampe de 36 m. « Performance et qualité constituent la demande de base » confirme Marie-Claude Phelizon. « Il faut du matériel qui ne tombe jamais en panne. L'entretien en morte-saison est crucial ». Presque chaque entreprise marnaise a sa spécialité.

Chez Adrien Raimond, c'est la paille, notamment broyée pour servir de paillage dans des poulaillers. Son parc spécifique se compose de deux andaineurs, de quatre presses Claas (3 300, 3 200 et 2 200 avec broyeur), de trois télescopiques et de quatre plateaux. « Le chantier démarre en fonction de l'humidité. L'objectif est de ne

pas arrêter pendant la fenêtre de travail. De 150 à 200 ha peuvent ainsi être traités par jour pour une centaine de clients répartis sur tout le département » précise Adrien. Pour élargir son potentiel, l'entreprise propose de presser de la paille de colza, mais ces volumes restent, pour l'heure, limités. Chez les Phelizon, c'est la betterave qui mobilise. La Sarl fait tourner trois automotrices durant la campagne d'arrachage. Elle va en renouveler une. « Elles conviennent bien au type de sol. Les parcelles sont trop longues pour les intégrales » jugent Nicolas et Damien. Il y a dix ans, l'entreprise de travaux agricoles Phelizon avait testé, comme d'autres, l'arrachage de pommes de terre et de légumes dont les surfaces



Damien, Nicolas, Jacky et Marie-Claude Phelizon. La main-d'œuvre permanente de la Sarl est purement familiale.



Marie-Claude Phelizon : « Les entrepreneurs de la Marne seront prêts pour passer l'audit de certification d'entreprise en 2013. »



Fabrice Cottin : « Dans dix ans, toutes les vendanges passeront par des prestataires. »

sont contractualisées avec l'industrie de transformation locale. Elle a arrêté. « Les contraintes et les risques sont trop forts. Le prestataire est vite accusé en cas de mauvais résultat. Nous préférons louer notre arracheuse à carottes au producteur » résume Marie-Claude Phelizon.

De plus en plus de main-d'œuvre à gérer

Les entreprises de travaux viticoles se veulent autant performantes que les entreprises de travaux agricoles. Avec son porte-outil Berthoud équipé d'une rampe

CGL, James Dardenne, traite 1,5 ha/heure. « J'interviens sur 130 ha en fonction des besoins. Cette surface va encore augmenter. Je suis équipé pour effectuer tous les travaux. Je forme moi-même mon personnel et suis prêt à investir pour répondre à de nouvelles demandes » confie-t-il. Son but est de se forger une image de confiance et de succès auprès de sa clientèle. Un défi réussi en 2012, une année à forte pression mildiou au terme de laquelle « beaucoup de personnes [l'] ont félicité pour les résultats obtenus ». Une année qui

aura peut-être aussi, comme il l'espère, mis un coup de frein à la pratique de « tarifs parfois suicidaires » proposés par certains sous la pression de leurs clients. La demande faite aux entrepreneurs de travaux viticoles porte également beaucoup sur la main-d'œuvre. Les viticulteurs acceptent de plus en plus mal les contraintes de la gestion du personnel, notamment pour la récolte. À Dizy, Fabrice Cottin, gérant de la société de vendanges spécialisées, a vu ce marché s'envoler depuis deux ans. À côté d'une offre classique concernant la taille, les travaux en vert, les traitements, cette Sarl a recruté 1 200 saisonniers en 2012 pour couper les raisins sur les trois départements de la région qui se partagent le vignoble de l'appellation Champagne. « Ce sont des équipes de six à deux cents personnes qu'il faut trouver, gérer, garder, pour des surfaces de quelques ares à 80 ha. Notre force est que le nombre nous permet de pallier facilement les défections. C'est moins évident pour un viticulteur. Les professionnels qui sont à

la tête de leurs domaines ont été plus formés à l'œnologie et à la vente qu'à la gestion du personnel. Dans dix ans, toutes les vendanges passeront par des prestataires » annonce Fabrice Cottin. La récolte 2012 était à peine terminée que tombaient les premières demandes pour 2013. Il prévoit d'ores et déjà 30 % d'activité en plus cette année.

Un tel contexte encourage de nouveaux prestataires à débiter. « Il n'est pas certain que tous persistent en raison des obligations liées aux agréments et aux tâches administratives. Les structures plus importantes qui réunissent plus de compétences ont de meilleures cartes en main » analyse Fabrice Cottin. La concurrence par les tarifs n'est pas d'actualité. En revanche, Fabrice Cottin s'inquiète davantage de la concurrence issue de sociétés étrangères créées par des prestataires français qui envoient leurs salariés travailler en France aux conditions de leur pays d'origine.

Christophe Reibel ■

Une association pour la paille

En 2003, des entreprises de travaux agricoles spécialisées dans le pressage ayant leur siège dans la Marne et l'Aube ont créé l'Association « les professionnels de la paille » à la suite de la première « opération paille » organisée cette année-là pour aider les éleveurs sinistrés par la sécheresse.

Elle les gère toujours. Mais l'association est devenue un lieu d'échanges techniques entre fabricants et utilisateurs de presses. Elle organise des formations à la sécurité pour les saisonniers travaillant avec ces gros matériels. Elle est à l'origine de la structure commerciale Pro Paille chargée d'achats groupés de ficelle. Pro Paille est devenu un interlocuteur des industriels qui brûlent de la paille pour produire de l'énergie. Elle a signé un contrat de cinq ans avec la chaufferie de Bazancourt. La paille a été achetée en andain. Les entrepreneurs ont été payés pour leur prestation de pressage. « Ce modèle nous permet de nous affranchir du marché libre, de bénéficier de tarifs constants et de sécuriser une partie de notre chiffre d'affaires. Je crois à la valori-



Adrien Raimond. L'activité paille a démarré dans les années 1990. L'entreprise dispose de plusieurs hangars de stockage où des négociants néerlandais viennent charger.

sation non alimentaire de la paille. Elle se développera dans les dix à quinze ans à venir » pronostique Adrien Raimond. L'association regroupe à ce jour près de soixante membres qui peuvent être concurrents sur le terrain.

Ardennes, conjuguer performance et compétences pour perdurer

Les entrepreneurs des Ardennes évoluent sur un marché porteur. Ils misent sur du matériel performant et des hommes compétents pour satisfaire la demande de grandes exploitations où la main-d'œuvre devient de plus en plus fréquemment le facteur limitant.

Les Ardennes portent un nom qui n'est pas toujours en adéquation avec ce qu'il promet. Celui qui s'attend à n'y trouver que de la forêt en sera pour ses frais. Car aborder les Ardennes par le sud, c'est se demander si on a quitté la Champagne crayeuse. Le paysage, à peine vallonné, est façonné par les grandes parcelles de céréales à paille et de betteraves. La hausse des rendements et la raréfaction de l'herbe ont eu raison de la plupart des éleveurs. Ceux qui subsistent, laitiers à l'origine, ont bien souvent troqué leurs quotas contre des primes à la vache allaitante dans des exploitations de polyculture-élevage. Une bonne vingtaine de kilomètres plus au nord, l'Aisne provoque une première et nette rupture. Au-delà de cette rivière, la craie a cédé la place à l'argile. L'herbe a pris le dessus dans un secteur qu'on appelle ici le Vallage. Les « grosses écuries laitières » de 100, 200 voire 300 vaches, souvent conduites sous la forme de Gaec, sont ici monnaie courante. Cette seconde tranche d'Ardennes s'étend sur une quarantaine de kilomètres du nord au sud. Ce n'est qu'au-delà de Charleville-Mézières et de la Meuse que le département mérite



Christophe Henrat, « Sans maïs, il est impossible de rentabiliser l'investissement dans une moissonneuse-batteuse. »

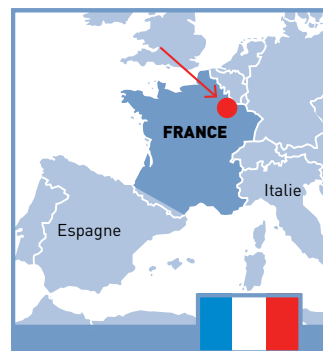
vraiment son nom. La forêt est omniprésente jusqu'à la frontière belge.

« La betterave est notre gagne-pain »

Ce terrain est couvert depuis 25 ans par un nombre stable d'entrepreneurs de travaux agricoles, un peu moins nombreux ici que dans d'autres départements. L'entreprise type fait travailler deux permanents, quelques saisonniers et propose des prestations de battage d'épandage, d'ensilage et de travaux publics. La plupart ont démarré dans l'activité en voulant diversifier l'exploitation agricole existante. C'est aussi le parcours de Christophe Henrat à Saint-Etienne-à-Arnes, dans le sud

du département. En 1988, Alain, son père, crée à côté de sa ferme de polyculture élevage, une Sarl qui propose de l'arrachage de betteraves en chantier décomposé, du pressage de paille et du terrassement. Aujourd'hui, la société est gérée par Christophe et Stéphanie, sa sœur, déjà associés au sein du Gaec familial. Elle a un parc de deux automotrices à betteraves six rangs, trois batteuses (dont un mulet), deux presses à balles carrées et un tractopelle. Elle emploie un salarié et demi appuyé par trois saisonniers au moment des récoltes.

À un jet de pierre de la Marne, Christophe Henrat ne se bat pas pour garnir son carnet de commandes avec des chantiers de battage dont le tarif a à peine bougé depuis quinze ans. « Nous en faisons de moins en moins bien que nous répondions très rapidement à la demande » dit-il. « Beaucoup de parcelles se récoltent en entraide ou en Cuma. Pour amortir une machine, il faut 200 ha de céréales et de 300 à 400 ha de maïs. Sans maïs, ce n'est pas rentable. Et il n'y en a pas ici comme dans le Vallage. Je ne vois pas d'ouverture dans ce créneau ». Le pressage de la paille génère davantage d'activité. La denrée étant périssable, la dis-



Le recensement 2010 a dénombré quelque 3 000 exploitations agricoles dans le département des Ardennes. Un peu plus de 500 sont spécialisées dans la production de céréales et d'oléoprotéagineux, 350 dans le lait et 250 dans les bovins viande. 350 ont pour orientation la polyculture et l'élevage. Ces exploitations disposent en moyenne d'une SAU de 128 ha. La SAU départementale représente quant à elle 302 000 ha. 108 000 ha sont cultivés en céréales, essentiellement du blé tendre, de l'orge de printemps, du colza, de la luzerne et des betteraves ; 151 000 ha sont restés en prairies ou produisent des fourrages. Une surface équivalente de 152 100 ha, soit 29 % de la superficie des Ardennes, est occupée par les bois et les forêts.

ponibilité du matériel compte plus que le prix. Les besoins des éleveurs du département et de la Belgique tirent la demande. Les commandes sont régulières et conséquentes. La majorité des entrepreneurs est équipée pour réagir dès le lendemain de l'appel, voire dans la journée.

Mais dans le sud des Ardennes, le « cheval de bataille » reste la betterave. C'est aussi celui de la Sarl Henrat. Durant sa première année d'activité, l'entreprise en a arraché 80 ha. Elle en arrache



Christophe et Stéphanie Henrat (3^{ème} et 6^{ème} en partant de la gauche) sont associés dans le Gaec et la Sarl. La gestion de la seconde les occupe 40 % du temps. Ils emploient trois permanents dans la Sarl créée par leur père Alain (4^{ème} en partant de la gauche).

dix fois plus aujourd'hui. Les betteraves partent vers les suceries de Bazancourt et de Sillery. « C'est notre gagne-pain », affirme Christophe. « La concurrence est moindre. Il faut gérer plus de pannes que sur une moissonneuse. L'entreprise peut également proposer des bennes, une de 18 et l'autre de 16 t, pour débarrasser et transporter des betteraves sur les plateformes

en bord de route. C'est capital au vu des grandes parcelles que nous récoltons ». Christophe Henrat est confiant. La demande pour ce type de prestation augmente tout simplement parce que beaucoup d'exploitations sont confrontées au manque de main-d'œuvre. Cette évolution pourrait amener la Sarl à investir dans une intégrale et des bennes de 24 t. Un tel

matériel permettrait d'arracher au rythme de 15 ha/jour avec deux personnes contre quatre dans l'organisation actuelle des chantiers. Et sous condition d'une hausse du tarif. « Les entrepreneurs se sont toujours sauvés en suivant l'innovation dans le matériel. S'ils proposent la même chose que la Cuma, ils perdent des marchés », analyse Christophe.

Planning saturé pour les entrepreneurs spécialisés

Les purs entrepreneurs demeurent l'exception dans les Ardennes. La Sarl Justin est quasiment la seule. À Sorcy-Bauthémont, au centre du département, elle s'adresse à un public mixte composé à la fois d'éleveurs et de céréaliers. Son activité se partage entre l'épandage des engrais et des fumiers (25 %), les labours, les semis et les ensilages (25 %), le battage de grains (20 %), l'arrachage des betteraves (20 %) et les travaux de voirie (10 %). « En quinze ans, notre activité a doublé. Nous faisons travailler du matériel récent et du personnel compétent. Un chauffeur d'expérience est notre meilleure publicité. Nous sommes parfois à la limite de refuser des chantiers » constatent Laurent Justin et Bruno Marquigny, associés dans la Sarl et cousins dans la vie. En temps normal, leur

Un nombre réduit d'entrepreneurs de travaux forestiers

Le nord des Ardennes est couvert de forêts, mais très peu d'entrepreneurs y travaillent. La part du lion revient aux marchands de bois, à l'Office national des forêts, aux bûcherons individuels et à des entreprises de travaux forestiers... belges. À Saulces-Champenoises, Alain Thomasset est un des seuls à s'octroyer quelques miettes du gâteau. Sa clientèle se compose d'une quarantaine de communes et d'associations et des particuliers auxquels il propose du débroussaillage sous toutes ses formes, mécanique ou chimique. Il effectue également des traitements herbicides localisés sur jeunes pousses dans les plantations. Il intervient aussi pour entretenir des berges, des chemins de halage, des bordures de champ. Bricoleur dans l'âme, Alain Thomasset a modifié un engin dameur de pistes pour traiter ou semer des engrais dans des

zones humides. Il s'est diversifié dans l'épandage, la vidange de fosses septiques, le creusement de tranchées. « Cela compense la diminution de l'activité en travaux agricoles par les agriculteurs qui s'équipent et nous font concurrence sur les prix pour amortir leur matériel neuf » analyse-t-il. Au plus fort de son activité, Alain Thomasset, quarante ans de métier, a fait tourner jusqu'à cinq moissonneuses et cinq permanents. Il lui reste un ouvrier, deux saisonniers neuf mois de l'année durant et n'a pas de successeur. Au fil des années, Alain a récupéré du foncier pour installer son fils comme agriculteur. Pour autant, il n'est pas inquiet pour l'avenir de la profession d'entrepreneur. « Même si le prix des céréales augmente, le revenu agricole va baisser. Les agriculteurs vont calculer ce que leur coûte vraiment le matériel. Ils vont s'intéresser à de nouvelles tech-



Alain Thomasset a partagé sa carrière entre les travaux agricoles et forestiers.

niques comme le strip-till, l'apport de fertilisant en localisé, l'autoguidage. Ils reviendront vers les entreprises qui sont des interlocuteurs souples et sans problème d'entente comme il peut y en avoir dans les Cuma. »



La gamme de matériels de la Sarl Justin montre à quel point l'entreprise est présente sur quasiment tous les fronts.

entreprise occupe six permanents. Ce chiffre double en saison. Ils ont volontairement laissé le passage de la paille aux nombreux autres prestataires présents sur le marché et ont profité de deux cessations d'activité pour s'orienter dans les épandages avec un parc de deux automoteurs, trois épandeurs à engrais et cinq autres pour le fumier et le compost. Ils interviennent sur cinq départements et jusqu'en Belgique et au Luxembourg. Les deux associés font également du chemin pour la betterave. Depuis la fermeture de deux sucreries proches, leurs deux intégrales, épaulées par des bennes de 18 et 21 t, s'activent dans le sud du département. « Avec un matériel classique, nous n'aurions eu aucune chance. Les exploitations grossissent et n'ont plus assez de main-d'œuvre. Les agriculteurs se déchargent sur les entreprises. Pendant que nous nous occupons de leurs betteraves, ils sèment leurs blés » note Laurent Justin.

Ces dernières années, les entrepreneurs des Ardennes se sont diversifiés dans des services aux particuliers pour occuper leurs salariés aux périodes creuses. La vi-

dange d'effluents de fosses septiques fait partie de ces nouvelles offres. Christophe Henrat est de ceux qui se sont équipés. Il a acquis une tonne de 16 m³ et aménagé un point de stockage de 200 m³. « Un plus depuis l'entrée en vigueur des nouvelles contraintes imposées par la loi sur l'eau » juge-t-il. Entre eux, les entrepreneurs ne se marchent guère sur les pieds. Leur clientèle est du genre fidèle entre 70 et 95 %. « Quand on en perd un, c'est qu'il part en retraite » glisse Christophe Henrat. Les entreprises ont de la marge car beaucoup d'agriculteurs préfèrent investir dans leur exploitation plutôt que dans le matériel. Les entrepreneurs de travaux agricoles qui accomplissent un travail de qualité à un prix correct n'ont pas de souci. Celles qui se sont spécialisées dans un domaine ont un planning saturé. La difficulté vient des tarifs qui augmentent très peu. « Comment répercuter la hausse du coût de la main-d'œuvre, de l'énergie, des pièces ? » interroge Christophe Henrat, également président délégué du syndicat des EDT des Ardennes, rattaché depuis 1996 à son voisin de



Laurent Justin et Bruno Marquigny, « Les exploitations grossissent et font de plus en plus appel à l'entreprise. »



La prestation « travaux publics » fait partie de l'offre de beaucoup d'entrepreneurs des Ardennes.

la Marne. « Les montants à investir nous freinent » estiment pour leur part Laurent Justin et Bruno Marquigny, « Mais nous nous sommes développés car nous avons

investi. Si nous ne l'avions pas fait, nous ne serions plus là. »

Christophe Reibel ■



En Espagne, les entrepreneurs à la recherche de plus de reconnaissance

Créée en 1982, l'association espagnole des entrepreneurs de travaux agricoles Amaco-Anesa regroupe environ 200 entrepreneurs surtout concentrés en Castille et en Andalousie. Reportage en direct de Séville où se situe le siège de l'association et où nous avons pu découvrir des productions spécifiques telles le coton, le riz et l'olivier.

Le sigle un peu compliqué de l'association Amaco-Anesa (Association nationale des entreprises de service agricole et des entrepreneurs de machines de récolte) provient de son histoire. En effet, à sa création en 1982, Amaco-Anesa est une union provinciale d'entrepreneurs propriétaires de machines de récolte, principalement de céréales. À l'époque, les entreprises de service sont en effet uniquement spécialisées sur la récolte des céréales, migrant du sud au nord du pays en suivant la maturité des cultures. En 2003, les statuts de l'association changent pour s'ouvrir à tout type d'entreprise de services, l'agriculture espagnole étant de plus en plus marquée par l'externalisation des travaux agricoles. Aujourd'hui, les 200 membres de l'Amaco-Anesa sont répartis sur tout le territoire et couvrent pratiquement tous les services agricoles du semis à la récolte et pour tout type de cultures : céréales, maïs, riz, betterave à sucre, coton... Pour certaines cultures comme la betterave à sucre, l'association représente même 75 % des entreprises de récolte du pays. Une grosse partie des membres de l'association

étant basée en Castille et en Andalousie, deux régions agricoles majeures de l'Espagne, le siège de l'Amaco-Anesa se situe à Séville.

Un énorme potentiel

« Notre activité est complexe et détient un énorme potentiel ». Benito Gomez Gonzalez est l'actuel président de l'Amaco-Anesa et nous l'avons rencontré fin novembre en train de moissonner le coton chez un client à El Cuervo, village au sud de l'Andalousie près de Xerès. Avant de nous parler de l'en-

treprise de services créée par son oncle en 1960 qu'il gère aujourd'hui avec quatre frères, Benito nous apporte des précisions sur le métier d'entrepreneur de travaux agricoles en Espagne.

Quel est le nombre d'entrepreneurs de travaux agricoles en Espagne ? « Il n'y a pas de statistiques mais on peut estimer leur nombre à environ 4 000 », affirme Benito Gomez Gonzalez qui ajoute que la majorité n'a pas d'employé ou un seul employé. Toutes les structures juridiques se rencontrent



sur le terrain, depuis la personne physique qui va réaliser des travaux chez un tiers avec ses machines jusqu'à la grande société privée ou la coopérative d'utilisation de machines agricoles, sans oublier les sociétés agricoles de transformation (SATs).

Plusieurs épées de Damoclès planent sur la tête des entrepreneurs espagnols, nous rappelle ensuite notre interlocuteur, à commen-



Benito Gomez Gonzalez, président de l'association Amaco, fin novembre pendant la récolte du coton à 100 km au sud de Séville, avec à l'arrière une récolteuse de coton Stripper 3.

cer par les incertitudes sur l'avenir des aides agricoles délivrées par la Pac. « *Si les aides aux agriculteurs diminuent, on va sombrer* », résume tout simplement le président de l'Amaco-Anesa qui ajoute que d'autres menaces récurrentes existent comme la sécheresse qui peut être très sévère, telle que celle de 2011, ou bien la concurrence exercée par les agriculteurs pouvant bénéficier d'aides à l'achat de machines, contrairement aux entrepreneurs de travaux agricoles.

La frilosité des banques incite par ailleurs les entrepreneurs à repousser leurs projets d'investissements, et ils se rabattent sur le maintien et la réparation des machines existantes. Enfin, les entrepreneurs espagnols doivent faire face à une législation très complexe concernant la circulation des engins agricoles. Ces derniers pour pouvoir circuler ne doivent pas dépasser 25 tonnes et doivent faire l'objet d'une demande de numéro de circulation auprès de l'administration. Les modalités de délivrance de ce numéro de circulation varient selon les régions, provoquant des situations impossibles sur le terrain lors de déplacement de machines d'une région à l'autre. « *Tout peut également devenir très compliqué en cas d'accident sur la route* », ajoute Benito Gomez Gonzalez qui estime que l'association qu'il préside souffre d'un problème de communication avec la Direction générale du Trafic et d'un manque de reconnaissance de la part du Mapa, le ministère espagnol de l'Agriculture. « *Notre profession manque de jeunes qualifiés* », ajoute également Benito qui précise que les jeunes en activité travaillent avec les machines de leur père.

Quelles sont les activités de l'association outre son travail de représentation auprès des instances gouvernementales ? « *Nos membres peuvent bénéficier d'achats groupés de gazole et nous organisons six réunions par an avec nos membres, dont quatre en Andalousie, une en Castille et une en Extrémadure* », complète le président de l'association, dont les seules ressources sont constituées des cotisations des membres (150 euros/an) auxquelles s'ajoutent des commissions sur des ventes d'assurance.

Une production rentable

Puis, Benito Gomez Gonzalez nous décrit son métier d'entrepreneur de travaux agricoles. Son entreprise, l'une des plus importantes du pays, compte un parc de cinq moissonneuses Claas Lexion, plus cinq camions, et elle emploie de 20 à 60 personnes selon les besoins. Benito intervient dans un rayon de 60 km pour des travaux de récolte, sa spécialité. L'entreprise récolte au total environ 4 000 ha de blé par an, 3 000 ha de tournesol, 300 ha de maïs et 3 500 t de coton, une culture spécialisée de l'Andalousie qui se récolte de mi-septembre à fin octobre.

« *Le marché se maintient* », affirme Benito dont le profil des clients est très varié, allant de 5 à 100 ha pour le coton et des exploitations plus grandes pour les céréales (plusieurs centaines d'hectares). Le coton apparaît comme la culture la plus rentable tant pour l'agriculteur que pour l'entrepreneur. « *La période de récolte est plus courte que pour les céréales, et nécessite donc moins de frais* », remarque Benito qui ajoute que cette culture est large-



Diego J. Sanromán Gavira, coordinateur général de l'Amaco, à droite, en compagnie de son père Antoño sur le point de récolter du maïs avec une John Deere 9880 STS.

ment subventionnée. À une première subvention à la superficie emblavée d'environ 1 300 euros/ha s'ajoute une seconde subvention d'environ 1 000 euros/ha d'aides au rendement. Dans le cas d'une bonne récolte, l'agriculteur touche environ 0,42 euro/kg pour un coton à fibres longues et 0,33 euro/kg pour un coton à fibres courtes.

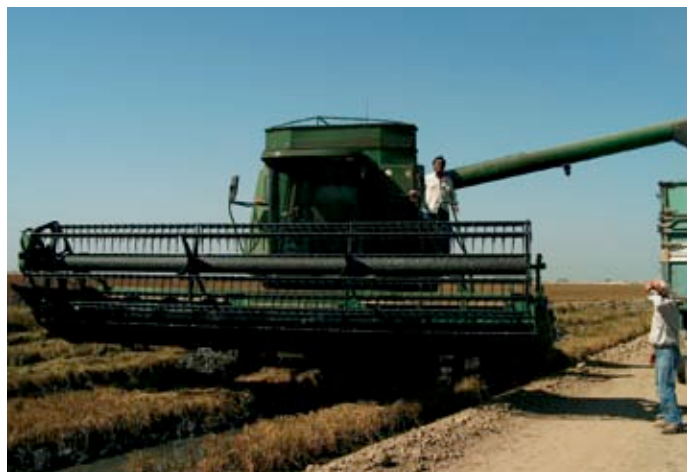
L'entreprise dispose de deux machines de marque John Deere pour la récolte : la Stripper 3, qui permet une récolte en un passage, et le modèle Usillo 4 utilisé en cas de coton irrigué et qui permet une récolte en deux passages. « *Le premier passage permet de récolter environ 3 500 kg de coton par ha, tandis que le deuxième passage permet de récolter 400 kg additionnels* ». Autre précision technique : le coton à fibre longue, celui que Benito était en train de récolter lors de notre entrevue, nécessite peu d'eau par rapport au coton à fibres courtes. L'entrepreneur facture sa prestation 9 à 10 centimes/kg pour une récolte réalisée sur terrain sec, et 11 à 12 centimes/kg dans le cas de terrains humides nécessitant l'équipement de la moissonneuse avec des chaînes. Ces prix incluent

une personne occupée dans le camion à aplatir le coton et le gazole est à la charge de l'entrepreneur. Dans le cas de la récolte de céréales, l'entreprise de Benito facture à son client 40 à 45 euros/ha, les frais de gazole étant à la charge de l'agriculteur.

Hausse des coûts

Antoño Sanromán Gavira est à la fois entrepreneur de travaux agricoles depuis 1973 et le vice-président de l'Amaco-Anesa. Nous le rencontrons non loin de Séville chez un agriculteur ayant besoin de récolter sur le tard une dernière parcelle de maïs. La récolte constitue sa principale activité, ayant investi en décembre 2007 dans une moissonneuse John Deere 9880 STS, venue compléter la Claas 108 VX. « *Je suis passé de cinq moissonneuses il y a cinq ans à deux aujourd'hui* », explique Antoño qui travaille avec une quarantaine de producteurs de blé autour de Séville. Si la moyenne de ses clients est de 100 ha, les exploitations dans lesquelles Antoño intervient ont de 50 à 500 ha.

En l'espace de six ans, l'entrepreneur est passé d'un total de 13 000 ha récoltés par an à 2 000 ha aujourd'hui. « *Dans toutes les productions, le problème des agri-*



Récolte du riz dans la plaine du Guadalquivir près de Séville.

culteurs est la rentabilité », lance notre interlocuteur qui rappelle que les coûts de production des cultures ont plus que doublé en cinq ans. À titre d'exemple, le gazole est passé en cinq ans de 0,40 à plus d'un euro/litre. « En tant qu'entrepreneur de travaux agricoles, nous ne pouvons utiliser de gazole professionnel qui est 30 centimes moins cher », se lamente

l'entrepreneur qui ajoute : « Sans aides pour financer nos machines, nous allons disparaître ». Sur 150 euros/ha facturé à la récolte dans le cas du maïs, Antoño estime avoir 100 euros de coûts.

« Nous travaillons sans contrat et le prix est décidé avant la récolte », ajoute l'entrepreneur qui rappelle que les tarifs de ses prestations n'ont pas changé en cinq ans.

« Si j'augmente mes prix, je vais être doublé par des concurrents car 50 % des sociétés qui interviennent en prestation de services ne sont pas de vrais entrepreneurs de travaux agricoles », rappelle notre interlocuteur qui estime que ce pourrait être une piste de travail pour l'Amaco-Anesa d'authentifier les vrais entrepreneurs selon des normes à définir. « Il faudrait que nos prix augmentent de 35 % pour continuer à travailler », conclut lucidement le vice-président de l'Amaco-Anesa qui a décidé il y a deux ans d'investir dans la culture de l'olivier intensif pour diversifier ses activités (voir encadré). « Le changement climatique amoindrit la différence de maturité des céréales entre les régions », ajoute Diego, le fils d'Antoño qui est également le coordinateur général de l'Amaco-Anesa. « Le réchauffement climatique a raccourci les pé-

riodes de récolte et l'olivier intensif permet aux agriculteurs de se diversifier et aux entrepreneurs de travailler », conclut Diego.

40 000 t de riz par an

La production de riz est une autre particularité de la région de Séville comme nous avons pu le constater en visitant la coopérative rizicole Arroceros del bajo Guadalquivir. « Le riz occupe environ 35 000 ha dans la province de Séville et 3 000 ha plus au sud dans la province de Cadiz, sur un total d'environ 110 000 ha de riz en Espagne », rappelle Vicente Cebolla Galán, le président de la coopérative dont les 180 membres représentent un total de 4 000 ha pour une production annuelle de 36 000 à 40 000 t de riz lors des bonnes années.

La culture du riz commence par une préparation

L'olivier intensif : une diversification pour les agriculteurs et les entrepreneurs

La culture de l'olivier en haie a réellement démarré en Espagne en 1999, notamment sous l'impulsion de la société Todolivo qui réalise ses premières expérimentations avec l'université de Cordoba. Cette culture consiste en la plantation d'oliviers en lignes qui formeront par la suite des haies continues pouvant être récoltées mécaniquement. La variété utilisée varie en fonction du sol, du climat et de l'eau disponible sur l'exploitation. Les avantages de cette production sont multiples : meilleure qualité de l'huile obtenue (100 % d'huile vierge extra vendue environ 1,35 euro/litre), utilisation de nouvelles variétés diminuant les coûts d'investissements et ayant une meilleure productivité, récolte rapide (de 1 à 2,5 heures/ha en fonction des variétés). Enfin, le retour sur investissement de cette culture est rapide, la production pouvant démarrer au bout de 2 ans et demi (de 950 à 1 368 kg d'huile vierge extra/ha environ en non irri-



La mise en place de cultures d'olivier intensif permet de diversifier l'activité des entrepreneurs agricoles espagnols.

gué et de 1 429 à 2 629 kg d'huile/ha en irrigué). Par rapport à une culture traditionnelle récoltée à la main, les coûts de récolte de l'olivier intensif di-

minuent considérablement, se situant entre 2 et 5 centimes d'euro/kg selon la masse végétale existante et le rendement en olives.



Rafael Grau Sellés, à gauche, et Vicente Cebolla Galán, respectivement vice-président et président de la coopérative rizicole Arroceros del Bajo Guadalquivir.



Benito Gomez Gonzalez, président de l'association Amaco (à gauche), et Eduardo Caballero Escribano, conseiller juridique, en train de présenter leur association lors du dernier congrès de la Ceettar à Bratislava en juin 2012 (lire EDT 66).

du sol en février, suivie du semis réalisé par avion en mars-avril, puis de la récolte en juin. « 95 % de la récolte est réalisée par des entreprises de service », ajoute Vicente dont le premier métier était entrepreneur de travaux agricoles. La récolte se réalise avec des moissonneuses-batteuses équipées de chenilles. Pour les autres travaux comme le travail du sol, 5 % seulement sont réalisés par le biais d'entrepreneurs.

Comme pour les autres cultures, les problèmes d'actualité de la culture du riz sont économiques. « Sans continuité des aides de la Pac, le futur de la production sera compliqué », lance le

président de la coopérative qui rappelle que le prix de vente du riz (vendu à l'industrie espagnole) n'a pas changé depuis vingt ans.

Perspectives

De même que dans d'autres pays européens, l'avenir des entrepreneurs de travaux agricoles espagnols est assombri par plusieurs menaces : futur incertain des aides de la Pac, concurrence des agriculteurs, règles de circulation... Spécialisés dans la récolte, les entrepreneurs espagnols ont un plus large éventail de cultures que leurs collègues européens, avec une possibilité

récente de diversification dans la culture intensive de l'olive. « Notre appartenance récente à la Ceettar nous permet d'être plus forts par rapport au futur de la Pac et de mieux défendre nos intérêts », estime pour sa part Benito Gomez Gonzalez. « Il existe un énorme potentiel de développement pour les entrepreneurs espagnols, mais nous avons besoin d'innover et de mieux nous faire connaître », complète Eduardo Caballero Escribano, conseiller juridique de l'association Amaco-Anesa. « Nous avons tout pour réussir et l'Espagne ne mérite pas cette crise qu'elle traverse », remarque également Diego qui

s'apprête à inaugurer un site internet de l'association pour favoriser les échanges d'informations entre membres.

Pour l'heure, l'association n'a pas entendu parler de migration de salariés espagnols allant travailler pour des entrepreneurs français. « Il se peut que des mouvements de salariés existent pour des provinces plus proches de la France comme la Navarre, l'Aragon ou la Catalogne », précise Eduardo qui ajoute que des mouvements de salariés existent au sud de l'Espagne en Extrémadure où vient travailler de la main-d'œuvre du Portugal.

Philippe Caldier ■



Procédé bord à bord pour un recouvrement optimal des bords

solutions in film 'n' fiber **rkw**

RKW ProAgri®

**RONDOTEX®
EVOLUTION**

Le fil rouge de la qualité et de la performance pendant la saison des récoltes

Rendez-nous visite!

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP

halle 2
stand M/026

24. - 28. février 2013

www.rkw-group.com

Filets balles rondes

Les entrepreneurs du Gers accueillent le préfet

Les membres de la Fédération des EDT du Gers ont sensibilisé le représentant de l'État à leurs problématiques lors d'une visite d'entreprise. Des sujets tels que la nouvelle réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires, la circulation des engins, ou encore l'emploi ont été abordés.

[St-Christaud, Gers] Lundi 3 décembre, la Fédération départementale des entrepreneurs des territoires du Gers recevait le préfet du département, Étienne Guépratte, en poste depuis un an et demi, accompagné de Philippe Blachère, directeur de la Direction Départementale des Territoires. C'est l'entreprise de Claude Desangles, à Saint-Christaud, dans l'est du département, qui servait de cadre à cette rencontre.

Après une première entrevue au mois de septembre, ce rendez-vous sur le terrain se voulait avant tout pédagogique. In situ, le représentant de l'État a pu se rendre compte des réalités de la profession. Entourée de nombreux adhérents, la présidente Nadine Duffort n'a pas manqué de souligner que les entreprises de travaux constituent un véritable gisement d'emplois. Dans le détail, 270 entreprises de travaux agricoles sont recensées dans le Gers, auxquelles il faut ajouter 36 structures spécialisées dans les travaux forestiers. Au total, elles emploient près d'un millier de travailleurs.

La question des gros gabarits sur la route

Les membres du syndicat ont également profité de l'occasion pour faire part de leurs revendications vis-à-vis de plusieurs dossiers.



Chez Claude Desangles (au premier plan, à droite), Nadine Duffort, présidente de la Fédération des entrepreneurs du Gers, et une cinquantaine d'adhérents, ont convié Étienne Guépratte, préfet du département, accompagné de Philippe Blachère, directeur de la Direction Départementale des Territoires.

Ils attendaient des réponses concrètes. Venu, selon ses mots, pour « une visite de travail et non une simple visite d'agrément », le préfet leur en a fourni plusieurs. Parmi les sujets évoqués, celui de la circulation des engins constitue une problématique lancinante dans le département. « Avec l'accroissement du gabarit des machines, les problèmes vont crescendo », déplore Nadine Duffort. Localement, les professionnels plaident notamment pour la mise en place de dérogations pour la circulation des moissonneuses avec la coupe attelée, comme c'est déjà le cas dans un département voisin.

La question de l'utilisation de la rocade d'Auch,

point névralgique de la zone, a également été évoquée. Le préfet s'est montré ouvert à ces réflexions. Mais plus généralement, il insiste sur la nécessité de prendre en compte les contraintes de circulation des engins agricoles dans les travaux d'aménagements routiers. C'est ainsi que les représentants professionnels devraient être invités à participer aux prochains États généraux de la sécurité routière, qui se tiendront en 2013 dans le département du Gers.

Mettre en place la certification d'entreprise

Autre domaine de discussion : la question de la certification phytosanitaire. Cette thématique constituait le fil

conducteur de la rencontre. « Notre inquiétude ne vise pas la création de la certification, mais les exigences de cette dernière, explique le syndicat. Toutes les exigences ne semblent pas applicables sur le terrain, or un engagement contractuel avec un organisme certificateur est exigé, depuis le 1^{er} octobre 2012, de la part des chefs d'entreprise. »

Le 8 août dernier, l'Union régionale Entrepreneurs des Territoires Midi-Pyrénées avait invité les membres des conseils d'administration départementaux EDT de la région à une réunion technique, visant la réforme de l'agrément professionnel phytosanitaire, et plus particulièrement la certification

d'entreprise. Les conclusions ont révélé de grandes inquiétudes quant à la charge de travail des opérateurs rattachés aux traitements phytosanitaires et à la marge financière pour faire appel à un prestataire, afin de réaliser les procédures.

Rappelant que cette réglementation relève de l'échelon national, le représentant de l'État a avoué sa faible emprise sur le dossier. Toutefois, il indique sa volonté d'interpeller les pouvoirs publics nationaux.

Difficultés de recrutement

Pour finir, les débats se sont orientés vers la problématique de l'emploi. À ce sujet, « nous rencontrons des difficultés croissantes pour recruter des salariés. C'est notamment le cas lorsque nous avons besoin de main-d'œuvre pour des travaux



Le préfet est venu, selon ses mots pour « une visite de travail, et non une simple visite d'agrément. »

saisonniers », explique la présidente de la fédération départementale. Cette dernière a aussi évoqué le besoin de pérenniser une dérogation aux limites habituelles du temps de travail hebdomadaire pour les salariés.

Cette autorisation, délivrée par la Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, permet de porter de 48 à 60 heures la durée de travail hebdomadaire pour des périodes données. « C'est un

outil indispensable pour nos activités », justifient-ils.

Au final, des débats constructifs et une réunion très appréciée par les professionnels présents.

Fabien Brèthes ■

FORGES GORCE

Fabricant mondial de pièces d'usure pour faucheuses & débroussailluses à bras.
Fournisseur des constructeurs les plus réputés

Pièces d'Usure Epaveuses

Regroupant les couteaux, manilles, entretoises, vis et écrous utilisés sur la plupart des marques de constructeurs de faucheuses et d'épareuses.

Pièces de rechange Epaveuses

Regroupant les pièces de rechange pour les épaveuses, faucheuses et débroussailluses à bras, notamment les rotors et rouleaux palpeurs de fuchage.

SIMA 2013 : Venez nous rencontrer sur notre stand Hall 5A

Pièces d'Usure Broyeurs

Regroupant les couteaux et marteaux de broyeurs adaptables sur différentes marque de matériels.

Pièces d'Usure Gyrobroyeurs

Regroupant les couteaux de gyrobroyeurs adaptables sur différentes marque de matériels.

ZI des Ravaux—63920 PESCHADOIRES
Tel : (33) 04 73 80 35 22—Fax : (33) 04 73 51 03 3
Web : www.forges-gorce.fr—E-mail : info@forges-gorce.fr

Axe | environnement

spécialiste phyto-environnement

fête ses 10 ans !

Équipements de protection individuelle

Protégez-vous de la tête aux pieds !

Présent au SIMA
Hall 6 - Allée D
Stand 073

Une gamme complète d'équipements de protection alliant confort et sécurité

NOUVELLES COORDONNÉES

Axe-environnement
237, rue Gornet Boivin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Tél. : 03 25 24 55 00
Fax : 03 25 24 55 01
Email : contact@axe-environnement.eu

www.axe-environnement.eu

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE - 70 - JANVIER-FÉVRIER 2013 **27**

« ETF-Gestion Durable de la Forêt » : la démarche nationale de qualité des Entrepreneurs de Travaux Forestiers

Élaborée par les professionnels ETF, cette démarche nationale « ETF – Gestion Durable de la Forêt » comporte 24 points d'engagement liés au respect des règles environnementales et de sécurité pour les travaux d'exploitation forestière et les travaux de sylviculture-reboisement. Elle permet notamment aux entrepreneurs de se conformer au cahier des charges de leurs clients certifiés PEFC.

Le nouveau schéma PEFC France 2012-2017 demande dorénavant aux clients des entrepreneurs certifiés PEFC (propriétaires, exploitants, scieurs, papetiers, communes forestières...) de faire appel en cas de sous-traitance, à des entrepreneurs de travaux forestiers signataires d'une démarche nationale de qualité spécifique à la profession reconnue par PEFC France. La démarche « ETF - Gestion Durable de la Forêt » a été reconnue par l'Assemblée Générale de PEFC France en 2012. Ainsi l'engagement dans cette démarche permet à l'entrepreneur d'accéder aux marchés PEFC partout en France et également d'utiliser un logo PEFC spécifique à la profession et à l'entreprise.

Une nouvelle démarche de qualité pour la filière forêt-bois

Cette démarche permet donc à l'entreprise de travaux forestiers d'être référencée et reconnue dans son engagement à réaliser des travaux pour des clients certifiés PEFC. Elle réaffirme ainsi l'attention particulière portée par les entreprises



La démarche ETF – Gestion Durable des Forêts porte sur le respect des règles environnementales et de sécurité pour les travaux d'exploitation et les travaux de sylviculture-reboisement.

de travaux forestiers à la gestion durable de la forêt. Il s'agit bien de l'engage-

ment à respecter un cahier des charges par l'entreprise et non d'une « qualifica-

tion d'entreprise ». Certaines chartes de qualité régionales ont accepté d'intégrer cette

Le PEFC (« Pan European Forest Certification » devenu « Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes »), généralement présenté comme un écolabel, est une marque de certification de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts. Apposé sur un produit en bois ou à base de bois, le logo garantit que ce produit est constitué d'au moins 70 % de bois issu de forêts répondant pour leurs gestions aux recommandations du PEFC dans chaque pays. La création du PEFC date de juillet 1998. L'initiative en revient à des proprié-

taires forestiers de six pays européens. Pour garantir la gestion durable des forêts, PEFC se base en particulier sur les critères définis lors des conférences ministérielles pour la protection des forêts en Europe (CMPFE). L'association PEFC France délivre, notamment, des autorisations d'utilisation de la marque. La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires est adhérente à PEFC France.



nouvelle démarche dans leur charte comme, à ce jour Forêt-Défi en Franche-Comté, Quali Travaux Forestiers en Lorraine et Forêt Qualité en Champagne-Ardenne.

Par la signature d'un référentiel professionnel d'engagement, l'entreprise s'engage à respecter les conditions d'exécution des travaux conformément aux règles de gestion durable de la forêt telles que retenues par les professionnels EDT et PEFC France et exprimées dans les cahiers des charges nationaux pour les propriétaires forestiers (annexe VI - point 5 a) et pour les exploitants forestiers (annexe VII - point 6 c) de son schéma français de certification forestière 2012-2017.

Des contrôles aléatoires (3 % par an des entreprises engagées en année n-1) seront organisés afin de vérifier le respect effectif des en-

gagements. QualiTerritoires a été mandaté par les professionnels EDT pour mettre en œuvre et gérer la démarche nationale « ETF - Gestion Durable de la Forêt » et assurer la publicité des entreprises engagées sur son site internet.

Témoignage d'un entrepreneur

Mickaël Redon, à Bellefonds (Vienne), est l'un des premiers entrepreneurs de travaux forestiers à s'être engagé dans la démarche ETF - Gestion Durable de la Forêt : « *Étant moi-même élu du syndicat EDT, je considère que c'est mon rôle de faire preuve d'exemplarité et, en quelque sorte, de « rôder » le système. Il faut que je puisse répondre aux questions des autres adhérents.* » Au sein de la Sarl Redon, 70 % du chiffre d'affaires sont réalisés avec l'union de coopé-

tives Alliance Forêts Bois, les 30 % restants sont réalisés avec des scieries, en direct. « *Mes clients ont très bien réagi à l'annonce de mon engagement, sachant que la plupart d'entre eux me faisaient signer quelque chose d'à peu près équivalent auparavant.* » En effet, le principal client, Alliance Forêts Bois est engagé dans la démarche PEFC depuis plusieurs années, les deux salariés de Mickaël connaissent donc les consignes depuis longtemps, « *Ça ne change rien pour eux, ils sont déjà formés.* » Aujourd'hui, après avoir rempli les papiers « *sans soucis particuliers* », fait signé les salariés, il attend encore son logo PEFC, « *C'est un peu long, il faut que je relance l'interlo-*

uteur PEFC régional. » Mickaël Redon n'a pas encore été contrôlé mais cela ne lui fait pas spécialement peur : « *Nous sommes habitués aux contrôles mis en place par la coopérative dans le cadre de sa propre certification qualité.* »

Rejoignez cette démarche en retirant votre dossier d'engagement sur le site internet de QualiTerritoires (www.qualiterritoires.org).

Valérie Bridoux ■



Broyage - déchiquetage

Broyeur bivalent Axtor 8012 de KOMPTECH
Chenillard AHWI RT 200
Chenillard AHWI RT 800
Déchiqueteuse Chippo 5010C Direct

Exploitation forestière, déblais de coupe, pistes de débardage, déforestations, broyage de bois sur pieds, enfouissement de débris de bois, broyage de souches arrachées, productions de plaquettes forestières...
 Nous vous apportons des solutions adaptées à vos besoins.

HANTSCH
 TECHNIQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

B.P. 2 - Z.I. • 67521 Marlenheim Cedex
 Tél. 03 88 87 52 53
 Fax : 03 88 87 53 00
info@hantsch.fr - www.hantsch.fr

Zimmer
www.zimmersa.com

Le professionnel de l'**outillage** et de l'**équipement forestier** pour vos travaux de plantation, d'entretien et d'exploitation, **et pour vos loisirs.**

Une gamme **complète**
 - sur notre boutique www.zimmersa.com
 - dans notre catalogue **2012-2013**, offert sur demande

LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX !

ZIMMER - Domaine La Bruyère - 57690 ZIMMING
 Tél. : 03 87 90 30 22 ou 03 87 90 32 22 - Fax : 03 87 90 36 06 - e-mail : zimmer@zimmersa.com ETM

Coup de rabet sur les allégements liés au coût du travail

Lois de finances après lois de finances, plusieurs mesures sont venues impacter le coût du travail pour les entreprises ou encore le pouvoir d'achat des salariés.

C'est à la fin de l'été dernier que la loi de finances rectificative 2012 (août) a donné le ton en supprimant la majeure partie des exonérations des charges sociales et fiscales liées à la réalisation des heures supplémentaires.

Fin de l'allègement pour les heures sup'

Ainsi depuis 1^{er} septembre 2012, les salariés ne peuvent plus bénéficier de l'exonération de charges sociales salariales et, de manière rétroactive, de l'exonération fiscale à compter du 1^{er} août. Cette mesure génère une perte importante de pouvoir d'achat pour le salarié qui touche désormais « en brut ce qu'il touchait en net » sur la partie des heures supplémentaires qu'il effectuait. Cela représente près de 21 % perte de rémunération brute sur la partie des heures supplémentaires avec de plus, une réintégration de cette rémunération dans le net imposable.

Pour l'employeur l'exonération forfaitaire de 1,50 euro par heure travaillée des cotisations patronales ne



se maintient, quant à elle, que pour les entreprises de moins de 20 salariés.

Baisse de la mesure TO-DE

Par ailleurs, ce sont également les mesures bénéficiant spécifiquement au secteur agricole qui ont été impactées, cette fois-ci, par les nouvelles dispositions de la loi de Finances 2013. Effectivement, cette dernière prévoit une forte baisse de la mesure « tra-

vailleurs occasionnels - demandeurs d'emploi » également connue sous l'acronyme « TO-DE ».

Bénéficiaires de la mesure, les employeurs de travaux agricoles et forestiers verront ainsi s'appliquer le premier palier de dégressivité du dispositif d'exonération, entre 1,25 et 1,5 du salaire minimum de croissance, contre 2,5 et 3 Smic antérieurement.

L'argument du Gouvernement justifiant cette subs-

tantielle modification est que le dispositif prend en compte près de 91 % des rémunérations versées sur l'ensemble de la branche. Cette mesure risque surtout de constituer une « trappe à bas salaire ».

Par ailleurs, une deuxième modification concerne l'exclusion des cotisations d'accidents du travail et de maladies professionnelles du champ de la mesure. Pour les entreprises de travaux agricoles, c'est d'office

Impact de la mesure : estimation dans une entreprise de travaux agricoles

Personnel	Salaire net avant août 2012 (euros)	Salaire net après septembre 2012 (euros)	Impact sur un mois (euros)	Impact sur 12 mois (euros)	Net imposable par mois avant la mesure (euros)	Net imposable par mois après la mesure (euros)	Écart à déclarer en plus aux impôts (euros)
A	1 773,56	1 670,03	-103,53	-1 242,36	1 341,34	1 733,06	4 700,64
B	1 526,61	1 438,99	-87,62	-1 051,44	1 161,85	1 493,42	3 978,84
C	1 974,21	1 864,28	-109,93	-1 319,16	1 518,62	1 934,54	4 991,04

Exemple en ETA sur un mois, avec heures supplémentaires.

3,04 % de coût du travail supplémentaire, 10,24 % pour un employeur de travaux forestiers. Ainsi, pour 188,67 d'heures de travail au Smic, la seule perte pour le taux « accident du travail » à 3,04 % est estimée à 58,34 euros. Les modalités de calcul de la dégressivité entre 1,25 et 1,5 du Smic seront fixées par décret.

Mise en place d'un crédit d'impôt

Face à cette série de mesures, le Gouvernement a souhaité mettre en place le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Annoncé dans le Pacte national pour la croissance et voté dans la dernière loi de finances rectificative pour 2012, le CICE est une mesure éligible aux entreprises à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur le revenu. Il vise à accorder un crédit d'impôt

dont le montant est proportionnel à la masse salariale de l'entreprise comprise entre 1 à 2,5 Smic. Ce montant est estimé, in fine, à correspondre à 6 % de réduction du coût du travail (4 % pour l'année 2013).

Précaution préalable, le CICE devra avoir pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leur fonds de roulement. En revanche, le crédit d'impôt ne pourra ni financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

La mesure est estimée à 20 milliards d'euros en vitesse de croisière, à savoir 2016, avec une montée progressive sur trois ans avec 10 milliards la première année. Pour financer la mesure, des économies supplémentaires viendront compléter une hausse de TVA en 2014 et à terme l'instauration d'une fiscalité écologique.

Pour rappel, la mise en place de la TVA sociale instaurée par le précédent Gouvernement a été supprimée. La TVA sociale était une mesure allègement du coût du travail qui proposait une hausse de 1,6 % du taux de TVA (de 19,6 à 21,2) afin de financer les prélèvements liés aux allocations familiales (5,4 %). Elle devait être applicable au 1^{er} octobre 2012.

Pour évaluer votre CICE, le gouvernement a mis en place un simulateur en ligne

à l'adresse suivante : www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/simulateur-credit-dimpot-pour-competitivite-et-emploi

Enfin, dans le cadre des négociations interprofessionnelles initiées par le Gouvernement début juillet dans le cadre de la Conférence Sociale, les partenaires sociaux viennent de convenir, le 11 janvier dernier, de la taxation spécifique pour certains contrats courts à durée déterminée, en dehors des contrats saisonniers. Ainsi, la cotisation d'assurance chômage pourra être portée jusqu'à 7 %. La branche agricole n'est pas signataire de cet accord, mais peut être visée dans le projet de loi est en préparation destiné à reprendre les conclusions de l'accord interprofessionnel.

Erwan Charpentier ■

Le nouvel outil de votre rentabilité



VSV

VÉHICULE SERVICE VIABILITÉ

Premier véhicule intégralement pensé et conçu pour les accoutumés.

Jusqu'à 3 outils utilisables simultanément.

Particulièrement économe en carburant.

Capable de collecter la biomasse.

Naturellement stable et ergonomique.

Opérationnel toute l'année pour de nombreuses missions.

À ne pas manquer...

SIMA 2013

Hall 5a stand C122



www.norem.fr

NANCY 03 83 25 77 78	AUXERRE 03 86 94 07 93	LYON 04 74 68 79 25	NÎMES 04 66 02 19 30	GAILLAC 05 63 41 28 15	BORDEAUX 05 56 31 53 54	CHOLET 02 41 75 00 89	RENNES 02 99 37 65 07
-------------------------	---------------------------	------------------------	-------------------------	---------------------------	----------------------------	--------------------------	--------------------------



Récoltes difficiles, la filière betteravière s'enlise

Avec la pluie qui a arrosé le littoral du Nord de la France depuis le mois d'octobre, la campagne d'arrachage des betteraves a pris un sérieux retard. Mardi 18 décembre une centaine d'entrepreneurs de travaux agricoles et de planteurs de betteraves se sont réunis à Saint-Georges-sur-l'Aa.

[St-Georges-sur-l'Aa, Nord]

Jean-Pierre Joan, entrepreneur à Saint-Folquin, a fait démonstration de ce que tous ses collègues de la zone littorale du Nord-Pas-de-Calais connaissent. Devant les organes de presse, quelques élus et le président national des entrepreneurs des territoires Gérard Napias, sa machine intégrale s'est enlisée en quelques minutes, transformant en véritable borbier la cinquantaine de mètres qu'elle a réussi à parcourir sur un sol détrempe par les intempéries.

« *Je souhaitais me rendre compte du phénomène et des limites du matériel face à cet accident climatique* », expliquait Gérard Napias. « *Les entrepreneurs sont le maillon entre l'agriculteur et l'industriel et ils font tout pour que le planteur récupère sa récolte et que l'industriel puisse assurer sa*

production ». Avec toutes les difficultés que cela engendre. Le sucrier Tereos a financé le transport de machines supplémentaires, venues de régions où les campagnes sont achevées, afin de saisir toute opportunité d'arrachage par beau temps, et s'est engagé à maintenir son usine de Lillers ouverte le temps qu'elle a des stocks à transformer, celle d'Attin jusqu'au 11 janvier.

Ces conditions de récolte engendrent un surcoût pour les entrepreneurs, en exploitation et en réparations, répercuté sur leurs clients. « *Quand les machines sont enlisées, il faut les extirper avec une grue. Elles ne sont pas faites pour subir de telles contraintes, et quand on connaît le coût de ces engins...* » Une hausse plutôt bien acceptée et comprise. « *Nous tirons notre chapeau aux entrepreneurs, qui ont toujours répondu à nos ap-*



Jean-Pierre Joan, Gérard Napias et Jean-Marie Lemaire.

pels », notait le représentant de la FDSEA.

Après la visite du ministre de l'Agriculture il y a deux semaines, des compensations se dessinent pour les planteurs qui auront à faire face à une perte de récoltes ou un surcoût à l'arrachage de ce qui a pu être sauvé. Les situations seront étudiées individuellement, et pourraient donner droit à des reports de charges comme

la cotisation à la MSA ou la taxe sur le foncier non bâti. Tereos se défend de dresser tout scénario pour la suite, espérant un retour à des conditions d'arrachage favorables. « *Quoi qu'il en soit, les entrepreneurs vont prendre le bouillon* », regrettait Gérard Napias. « *Tout le monde y perd, agriculteur, entrepreneur, industriel* », résumait Jean-Marie Lemaire, président du syndicat régional des entrepreneurs. Il rencontra prochainement le préfet avec un rapport détaillé sur la situation, l'objectif étant de sauver de la faillite une vingtaine d'entreprises mises à mal par cette situation exceptionnelle, et près de 150 emplois...

Au vendredi 18 janvier, 180 ha restaient en attente d'arrachage par les entrepreneurs.

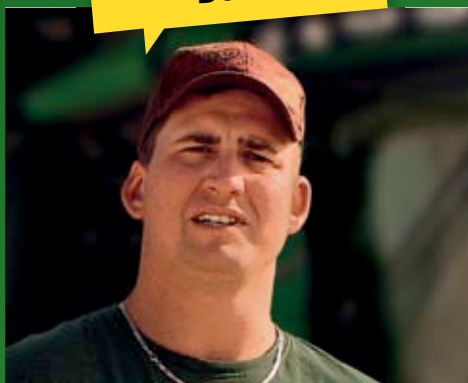
Guillaume Rose ■



Impossible d'arracher les betteraves sans transformer les terres en marécage et risquer d'enliser ses machines.

Oui, nous avons pris la bonne décision.

S670



« Le rotor à flux variable assure un transfert de la récolte homogène et une remarquable qualité de paille. Le nouveau rotor de la S670 m'a permis d'atteindre un débit de récolte de 40 à 50 tonnes par heure.

La moissonneuse-batteuse S670 excelle dans le battage tout en préservant le grain. En blé et en colza, la quantité de grains cassés n'est que d'environ 1 %. L'échantillon prélevé dans la trémie affiche une qualité propre à la commercialisation. »

Christian Müller, Allemagne

T670



« Pour moi, la puissance de la moissonneuse-batteuse constitue le principal critère. Mais la qualité du grain et de la paille ainsi que le confort de l'opérateur sont aussi des priorités. Étant donné que nous travaillons dans une région d'élevage, nous nous devons de produire une paille de qualité irréprochable. Nous avons donc besoin d'un système de battage de conception mécanique simple, capable d'offrir un flux de récolte régulier et fluide. »

Jean-Marie Beck, France

T550



Le concept de battage de la série T est formidable. Nous préservons la qualité de la paille, sans perte de grains tout en bénéficiant d'une productivité plus élevée que celle d'une moissonneuse-batteuse n'étant pas munie d'un séparateur tangentiel à doigts.

Jean Michel Cap, France

RENDEZ-VOUS

CHEZ VOTRE
CONCESSIONNAIRE



JOHN DEERE

JohnDeere.com

Professionnaliser l'épandage : une journée thématique en Bretagne

La qualification des activités d'épandage répond à la volonté de garantir le professionnalisme des entrepreneurs concernés par cette prestation. Ce dossier, qui a largement mobilisé la FNEDT, a récemment été présenté aux entrepreneurs bretons au cours d'une journée dédiée.

[Saint-Aubin-du-Cormier, Ille-et-Vilaine] En Bretagne, l'épandage du lisier est aujourd'hui une activité emblématique des entreprises de travaux. Si celles-ci réalisaient 35 % des épandages au milieu des années 1990, elles en assurent aujourd'hui 70 %. La qualification spécifiquement créée pour cette prestation a été présentée aux entrepreneurs le 19 décembre dernier lors d'une journée thématique organisée à la station des Cormiers.

Qualifier les entreprises d'épandage

Le matin, rendez-vous était donné à la station des

La station des Cormiers

Seule station de recherche appliquée du réseau des chambres d'Agriculture, la station des Cormiers couvre des domaines largement occupés par les entrepreneurs, et notamment l'épandage des effluents liquides. Construite en 2001 autour de bancs d'essais et de mesure destinés à évaluer les répartitions transversale et longitudinale des épandeurs, elle est dirigée par Pierre Havard. Après la présentation effectuée par son collègue Frédéric Gauthier durant

la réunion du début de matinée, le chercheur a pris soin de rappeler aux participants les enseignements de telles mesures. Exemple : si les épandeurs de lisiers et fumiers présentent des répartitions transversales comparables (mais encore peu satisfaisantes) l'écart se creuse lorsqu'il s'agit de répartition longitudinale. Ainsi, hormis en présence d'un tablier accompagnateur, les épandeurs de fumiers souffrent de résultats trop hétérogènes.

Cormiers, seule unité de recherche appliquée des chambres d'Agriculture. Après une introduction par Jean-Marc Leroux, animateur

de l'UREDT Bretagne, il est déjà temps de rentrer dans le vif du sujet, le dossier Quali-Territoires. L'engagement de la Fédération nationale EDT

en faveur de la qualification des entreprises assurant les épandages d'effluents se matérialise au travers de l'appartenance à l'associa-

Visite d'une unité de méthanisation

Après le repas, les participants se sont dirigés vers la commune de Domagné pour visiter l'installation de méthanisation de Gildas Fouchet, éleveur de veaux de boucherie et volailles. Née en 2007, la réflexion visait à valoriser les effluents de l'élevage hors-sol et atteindre l'autonomie énergétique de l'exploitation. Elle a conduit à la mise en place, en 2010, d'une unité produisant 100 kW électriques et 125 kW thermiques. Celle-ci absorbe les effluents de l'élevage, des déchets de céréales, graisses alimentaires et cultures dérobées, pour un volume d'effluents à épandre de 6 000 m³/an. Sur ce point, l'éleveur souligne l'intérêt de la suppression des nuisances olfactives par



La visite de l'installation de méthanisation a soulevé de nombreuses questions de la part des participants.

hygiénisation du produit. Lui qui attaque actuellement une seconde phase destinée à doubler la capacité de l'installation, est en revanche plus réservé sur la possibilité de normaliser le di-

gestat : « Je n'y crois pas, autant pour la diversité des installations que celle des produits entrants. » Actuellement, le digestat obtenu par son installation contient 4 à 5 uN/t.

SARL BRC Templon : l'épandage sans tonne

Dernière visite de la journée, la Sarl BRC Templon installée depuis 1973 à Vergéal, près de Vitré (35). Employant 12 salariés permanents pour des prestations de travaux agricoles, transport et terrassement auprès d'une clientèle agricole, elle a accueilli les participants sur un site fraîchement rénové. C'est une des cinq entreprises bretonnes qui met en œuvre un système d'épandage sans tonne. L'activité a démarré en 2005 avec l'investissement dans un système mis au point par Armor Industries. Le système d'épandage sans tonne a évolué pour gagner en efficacité : « D'une pompe colimaçon, nous avons évolué vers une pompe centrifuge, évitant les bouchages journaliers a ainsi expliqué le chef d'entreprise devant les participants. De même, nous sommes passés d'un tuyau 90 à 110 mm de diamètre ». Ces changements ont permis d'augmenter considérablement le débit de chantier, passé de 70 à 150 m³/h en moyenne. L'entreprise peut donc traiter 400 à 800 m³ journaliers. « Le système n'intervient pas dans les petites parcelles, explique Rémy Templon. Mise en place et enlèvement requièrent chacun



La Sarl BRC Templon met en œuvre des solutions spécifiques pour épandre les lisiers. Ci-contre : Rémy Templon, chef d'entreprise et Jean-Marc Leroux, animateur régional EDT.

30 minutes à 300 m du stockage, voir 1 heure lorsque la fosse est située à 1 km de la parcelle. »

Le système permet d'élargir les fenêtres d'intervention, donc la valorisation possible des effluents et la charge de travail, grâce à un faible poids exercé sur le sol (le John Deere 7720 qui emmène l'équipement est doté de pneumatiques de 900 et 710 mm). Il assure l'épandage d'effluents sur prairie et blé en sortie d'hiver, ou encore sur des maïs au stade 2 à 4 feuilles. Reste que le



coût de l'équipement complet est élevé (environ 100 000 euros) et que la mise en place requiert encore une attention particulière, tout comme le traitement des lisiers de bovins. L'entreprise utilise également un Claas Xerion équipé par l'entrepreneur de deux cuves totalisant 18 m³ et d'équipements glanés chez divers constructeurs.

tion QualiTerritoires regroupant une diversité d'acteurs publics et privés. La création de la qualification « Travaux d'épandages de matières fertilisantes » a ainsi mobilisé plusieurs entrepreneurs, l'Irstea, un constructeur (Challenger), les organisations syndicales des activités du déchet, ou encore la MSA.

La preuve du professionnalisme

« Nous ne sommes pas dans de la certification, mais dans une démarche volontaire de qualification ; elle n'apporte pas d'obligation de résultat sur le terrain » a d'emblée tenu à préciser Philippe Largeau, entrepreneur et chargé du développement durable au sein de la FNEDT, « On garantit trois choses au client : la régularité sur l'as-

pect social, fiscal, et réglementaire. »

L'entreprise demandeuse doit donc fournir divers justificatifs de solvabilité ou encore les preuves de sa régularité sociale et fiscale. Elle doit également apporter la garantie de formation de ses salariés, de mise à disposition des équipements de sécurité individuelle nécessaires, et de conformité du matériel utilisé (notamment la présence d'abaques de réglages). Les entreprises sont classées selon un chiffre d'affaires moyen (hors taxes) réalisé pour l'activité, au cours des trois derniers exercices (quatre catégories définies). Une évaluation qualitative assortie d'un seuil minimal de satisfaction client permet de valider la qualité perçue des

prestations. Elle est traduite par les « certificats de capacité ».

La formation, un pilier de la qualification

L'obligation d'attester les compétences des opérateurs assurant l'épandage a conduit à mettre en place une formation spécifique, ceux-ci disposant aujourd'hui uniquement d'une expérience non-reconnue, celle du terrain. La prise de conscience d'un déficit de formation des opérateurs en a donc été le moteur. Initiée en 2010, la formation continue des opérateurs s'effectue en deux sessions de 2 jours.

Une démarche à poursuivre

À ce jour, « Épandage de matières fertilisantes » est

l'un des 10 titres QualiTerritoires entrés en vigueur. Une douzaine d'entreprises en sont actuellement détentrices en France. Décernée pour 3 ans, elle est assortie d'un contrôle annuel.

Les entreprises peuvent donc aujourd'hui certifier la qualité de leurs prestations d'épandage, moyennant un travail documentaire et un coût qui apparaîtra plus ou moins important selon les exigences des donneurs d'ordres (de 300 euros la première année, il redescend à 150 euros les années suivantes). Quant aux matériels d'épandage, leur certification sera dévoilée dans quelques semaines lors du prochain Sima.

Guillaume Le Gonidec ■

Agronomie et environnement en situation

À l'initiative d'EDT Poitou-Charentes, et notamment d'un adhérent particulièrement impliqué dans l'agriculture de conservation, des intervenants de choix ont partagé en plein champ leurs connaissances avec les entrepreneurs. Travail du sol, tassement, réduction de l'emploi des produits phytosanitaires ; des sujets d'actualité qui méritaient bien cette mise en situation.

[Paizay-Naudouin, Charente] Le 23 novembre dernier, alors que les récoltes d'automne et les labours en vue des futurs semis n'avaient toujours pas pris fin, quarante à cinquante entrepreneurs se sont déplacés chez Marcel Fortin pour une journée placée sous le signe de l'agronomie. La qualité des intervenants (et des interventions) appellera sans nul doute à multiplier ces journées techniques.

Des interventions de qualité

Marcel Fortin, qui a déjà mis en place les concepts de l'agriculture de conservation dans son entreprise, avait ainsi convié Frédéric Thomas, agriculteur et rédacteur de la revue TCS. « Je suis Frédéric depuis 10 ou 15 ans maintenant, au travers de voyages. L'envie de partager mes connaissances avec d'autres devenait de plus en plus forte » explique l'entrepreneur qui a rendu possible

cette journée d'échanges techniques en plein champ. Le spécialiste français de l'agriculture de conservation (semis direct sous couvert, cultures associées...) a ainsi tenu l'un des trois ateliers organisés le matin. Au cours de l'atelier « Semis direct sous couvert - Agronomie », les participants auront pu parler de « Controlled Traffic Farming », localisation des voies empruntées par les machines dans les parcelles (sujet abordé dans un prochain numéro d'EDT'Mag) ou encore de transferts d'éléments nutritifs, exemples à l'appui. « Dans ce maïs à 7-8 feuilles, la température atteint 38° en absence de couvert et débris végétaux, mais reste limitée à 30° sous couvert. Or il faut savoir que le maïs est incapable d'absorber les nutriments au-delà de 40° » explique Frédéric Thomas. Dans le public, on ne compte plus les réactions d'étonnement, même si celle qui revient le plus souvent est : « intéressant ! ». N'hési-



Frédéric Thomas, animateur confirmé, expliquant devant un groupe les enseignements à tirer pour chaque profil de sol réalisé.

tant pas à exhorter les participants à prendre en main des mottes de terre pour appuyer ses propos, l'agronome aborde des thèmes encore peu étudiés par les entrepreneurs, mais voués à prendre une part croissante dans leurs prestations.

Et des sujets d'actualité

Car les entrepreneurs voient une demande croissante pour les prestations complètes, dans laquelle l'agronomie et les économies

d'intrants peuvent tenir une place de choix. La région Poitou-Charentes est d'ailleurs en avance sur ce point.

Autre sujet brûlant : l'optimisation de l'utilisation des produits phytosanitaires n'avait pas été oubliée, avec un atelier conduit par Benoît Bon, conseiller pour la société SC2 Grandes Cultures qui assure une prestation de conseil aux entreprises agricoles (dont la SNC Fortin). L'atelier « Diminution des IFT (indice de fréquence du traitement), traitements bas volume » a





Les participants réunis autour d'un automoteur de pulvérisation pour une « photo souvenir ».

fourni des clés aux entrepreneurs pour réduire les doses de produits phytosanitaires : du respect des conditions hygrométriques à l'usage des mouillants, de nombreux paramètres qui pourraient permettre d'atteindre l'objectif fixé par le plan Écophyto.

Un troisième atelier « Tassement des sols » s'est tenu sous la houlette de Jacky Mazoyer, chercheur de l'Irstea (ex-Cemagref). S'appuyant sur le logiciel Tasc mis au point par un institut suisse, celui-ci a modélisé l'action des pneumatiques en fonction de leur pression d'utilisation, charge, ou encore des caractéristiques du sol. Cet atelier faisait écho à la description de profils de sol par Frédéric Thomas : le spécialiste décrivait l'impact du trafic selon six modalités : après un travail du sol profond, un travail superficiel, ou en absence de travail du sol, et cela pour deux tracteurs équipés respectivement de pneumatiques et de chenilles. Des

mesures à l'aide d'un pénétromètre auront ensuite pu mettre en évidence leur impact, malgré des résultats traduisant la diversité intraparcellaire des textures de sol.

Les bénéficiaires du « plein champ »

Après un repas qui a rassemblé entrepreneurs et intervenants, l'après-midi s'est déroulée sous le signe des essais en situation. Malgré des sols rendus humides par les précipitations automnales, les différents outils de travail du sol ont pu intervenir sous l'œil des professionnels. Frédéric Thomas aura alors eu le loisir de commenter leur action, n'oubliant pas de rappeler à de nombreuses reprises les finalités du travail des sols. Marcel Fortin avait auparavant adopté trois itinéraires culturaux différents sur la parcelle accueillant cette journée (travail du sol profond, travail superficiel et modalité sans travail du sol). Un passage transversal per-

mettait donc de confronter le travail effectué dans ces trois conditions par les différents outils de travail du sol : décompacteur Simba en association avec un DDI* Unia, déchaumeurs Köckerling Alrounder, Horsch Terrano FM et Flashgrubber, pour finir avec le strip-till Dawn Pluribus et le semoir direct Kuhn SD6000. Ces deux derniers matériels illustrent parfaitement la démarche mise en œuvre par Marcel Fortin : le strip-till Dawn dépourvu de dent fissuratrice a ainsi été acquis l'année dernière pour réchauffer les 5 à 7 premiers centimètres du sol, sans toutefois créer de cavités préjudiciables à l'enracinement. Son action a positivement surpris tous les participants malgré l'humidité du sol.

Une initiative à saluer

Confrontés à des problématiques fortes, les entrepreneurs savent faire preuve d'initiative. Marcel Fortin en est l'exemple, lui qui a sillonné

les allées du dernier salon Innov-Agri pour mobiliser des intervenants. L'initiative est donc à saluer. Car une telle journée requiert du temps : « jusqu'à trois jours de travail pour certains, quand il faut monter les chenilles par exemple. Il a fallu motiver les entrepreneurs et puis nous avons passé deux jours à préparer l'accueil » illustre Marcel Fortin. En retour, les personnes qui s'étaient activement mobilisées pour cette journée auront pu compter sur des réactions très positives de la part des entrepreneurs. Particulièrement demandeurs de telles journées d'information car déjà largement impliqués dans la diminution des interventions culturales, les entrepreneurs charentais ont unanimement salué la qualité technique de ce rendez-vous aux champs.

Guillaume Le Gonidec ■

*DDI : déchaumeur à disques indépendants

Remerciements :

Une telle journée ne peut se réaliser sans l'appui de partenaires, qui se sont ici mobilisés pour fournir du matériel ou faire profiter de leur expertise technique. Côté fournisseurs : Agco

Challenger, Alliance, Trelleborg, Track Équipements, Stark Industries, Artec Pulvérisation, SC2 Grandes Cultures, Agrizoo, SDEC, Agroqualita, la revue TCS et enfin Irstea. Les entreprises de

travaux ayant déplacé leur matériel pour l'occasion : Patrick Mounier, SMTA Guérin, Fabien Micou et Franck Mercereau, et enfin la Sarl Denis Bertin.



Un excellent millésime pour Vinitech-Sifel

Le salon dédié aux équipements et services des filières viti-vinicoles, arboricoles et maraîchères, qui s'est déroulé à la fin du mois de novembre à Bordeaux, s'affirme comme un rendez-vous majeur à l'échelle internationale. L'occasion de découvrir les dernières innovations techniques.

Du 27 au 29 novembre 2012, le parc des expositions de Bordeaux-Lac accueillait le salon Vinitech-Sifel. Avec une hausse de 10 % de la fréquentation, ce sont 45 500 visiteurs qui ont foulé les allées du parc des expositions durant trois jours. Parmi eux, près de 6 000 visiteurs étrangers avaient fait le déplacement. La filière viticole était bien représentée, avec toutes les étapes de la production et de commercialisation de vins et spiritueux, du pied de vigne jusqu'à l'embouteillage et la mise en marché.

Nouveautés récompensées

Un trophée d'or a été décerné à la société Infaco SA pour son épampreuse mécanique électro-portative, outil qui sert à débarrasser les ceps de certaines tiges. Cet équipement permet de réali-



En 2011, le groupe Ero-Binger, avec plus de 150 employés, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 22 millions d'euros, dont 50 % à l'exportation. Il a reçu une citation pour sa machine à vendanger Grapeliner 6000.

ser un épamprage de précision du cep, avec un gain de productivité de 30 à 50 % par rapport au travail manuel et ce, pour un investissement modique. L'outil pourrait connaître un réel succès.

Trois citations ont été attribuées pour les pépinières Duvigneau et leur mini-pelle pour automatiser la plantation des piquets et la pose des fils, la société italienne Mollificio Bortolussi, pour une machine à relever les fils en fonction du développement de la végétation, et la société allemande Ero, pour sa machine à vendanger Grapeliner 6000.

Véritable vedette du salon, le robot autonome écologique Vitirover a obtenu le prix spécial du jury. Fonctionnant à l'énergie solaire, sa vocation est de maîtriser l'enherbement d'une parcelle, il peut être utilisé dans les vergers et dans les vignes. Son coût, environ 5 000 euros, pourrait être amorti en 6 ans. Sa sortie sur le marché est prévue fin 2013. Il s'agit certainement du premier robot d'une série qui pourrait voir le jour, pour s'affranchir des tâches répétitives et fastidieuses, en contribuant à la réduction des intrants.

Tendance taille rase

En viticulture, la taille est certainement le dernier grand enjeu de la mécanisation. Elle reste, en effet, le



La pépinière viticole Duvigneau et Fils a reçu une citation pour une machine de palissage automatisée (plantation de piquets de vigne avec leurs fils). Le bras est entièrement automatique et se repère au GPS pour positionner les poteaux. Thierry Duvigneau compte se déplacer dans toute l'Europe.

poste le plus gourmand en temps de travail. Depuis plusieurs années, la technique dite de la taille rase de précision enregistre des progrès sensibles. En autorisant des débits de chantier élevés, la taille mécanique permet d'intervenir durant la période de février-mars.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une taille rase, c'est-à-dire un ou deux yeux maximum sont conservés au-dessus du cordon, avec un passage chaque année à la même hauteur. Les sarments non coupés sont supprimés par une reprise rapide à la main.

De nombreux constructeurs proposent aujourd'hui des machines de taille. Des procédés différents ont été développés. En pratique, deux systèmes de coupe cohabitent. Le premier est constitué par des scies circulaires

horizontales et verticales (vitesse de rotation de 2 700 à 3 600 tr/mn, hydraulique ou électrique). Le second utilise des barres de coupe à section, horizontales et verticales.

Attirer les jeunes

Cette édition 2012 présentait également un nouvel espace dédié au recrutement et à la formation. Baptisé la Sphère des métiers, il regroupait une quarantaine d'exposants spécialisés (centres de formation, grandes écoles, universités, cabinets de recrutement, OPCA...), ainsi qu'un « job dating » avec des recruteurs. L'objectif : sensibiliser les jeunes aux opportunités d'emploi au sein de ces filières, par le biais des exploitations elles-mêmes, mais aussi au travers des entreprises de travaux agricoles.

Fabien Brèthes ■

Sima 2013 : ce qui attend le visiteur

Le Mondial Fournisseurs de l'Agriculture et de l'Élevage ouvrira ses portes fin février avec un ancrage international réaffirmé, et une ouverture sur de nouvelles productions telles que le bois énergie. Côté matériel, on remarquera la prépondérance de nouveaux axes de travail : sécurité de l'utilisateur ou précision des interventions.

[Paris ; 24 au 28 février 2013] Le parc des expositions de Paris-Nord Villepinte accueillera la 75^{ème} édition du Sima dans quelques semaines. Conférences, thématiques, innovations ; les organisateurs ont levé le voile sur un programme qui fait la part belle à toutes les agricultures.

Toutes les agricultures à l'honneur

Ce n'est pas uniquement, comme nous pouvions nous y attendre, l'agriculture du futur qui sera mise en avant. « Ce salon sera celui de

toutes les agricultures » a expliqué Martine Degrémont. « Performance et durabilité ; ou produire plus et mieux. C'est ce à quoi essaiera de répondre ce prochain Sima » avancera plus tard la directrice du salon. Une volonté affichée sur le programme des conférences, qui feront la part belle aux techniques alternatives et innovantes. Le hall 2 sera ainsi consacré aux énergies durables dont la méthanisation. À l'extérieur des halls 5a et 5b, une zone d'exposition dédiée au bois énergie et aux énergies renouvelables fait cette an-

née son apparition. « Nous souhaitons être multi-spécialistes, exhaustifs » annonce la directrice, alors que le nombre de rendez-vous consacrés aux productions animales a considérablement augmenté depuis la précédente édition.

Réaffirmer l'ancrage international

Trois pays seront mis à l'honneur lors de cette édition 2013. La Chine, pour des raisons évidentes (volonté d'augmentation de la production agricole intérieure, volonté de nouer des parte-

nariats de la part des responsables économiques) mais aussi l'Algérie et le Kazakhstan. « Les conditions sont désormais réunies pour entamer un développement important dans ces deux pays » expliquent les organisateurs. À la volonté politique s'associent alors des sollicitations de petits et grands opérateurs du secteur. L'Algérie a déjà reçu cette année, avec Djazagri, une déclinaison du salon français. Mais le continent africain tout entier a les faveurs de l'organisation : « On attend une délégation du Sénégal. Nous voulons

Une sélection de conférences

SALLE AGRI CENTER, MEZZANINE DU HALL 4

• **Lundi 25 février de 9h30 à 10h30**

Conférence européenne : fiscalité et règles applicables au gazoil à usage agricole, organisée par FNEDT et la CEETTAR.

• **Lundi 25 février de 14h à 17h**

Intégrer l'environnement dans l'économie : un enjeu européen, organisée par la Société des Agriculteurs de France. Témoignages de chefs d'entreprises agricoles (France, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas).

• **Mardi 26 février de 16h à 17h30**

Isobus : les constructeurs s'organisent pour assurer la compatibilité, organisée par Axema.

SALLE AGORA, MEZZANINE DU HALL 3

• **Dimanche 24 février de 15h à 17h**

Les agroéquipements de demain : pour une agriculture écologiquement intensive et des territoires vivants, organisée par SITMAFGR (association de vulgarisation des nouvelles techniques agricoles).

• **Lundi 25 février de 10h30 à 12h**

Gestion de la fin de vie des intrants agricoles : quelles nou-

veautés en 2013 et quelles perspectives ? Organisée par Adivalor.

• **Lundi 25 février de 14h à 15h30**

Le machinisme agricole et l'agriculture écologiquement intensive, Organisée par l'association Agriculture Écologiquement Intensive (AEI), intervention de Michel Griffon.

• **Lundi 25 février de 16h à 17h30**

La technique du Strip-till mise à nue, organisée par l'Association Française des Journalistes Agricoles.

• **Mardi 26 février de 9h à 12h30**

Santé et sécurité des utilisateurs d'agroéquipements, ce que la recherche fait pour eux, sous l'égide d'Irstea.

• **Mercredi 27 février de 9h30 à 12h30**

Nouvelles technologies de géo-positionnement : applications et perspectives en grandes cultures, organisé par Arvalis-Institut du végétal.

• **Mercredi 27 février 2013 de 14h à 17h**

Ecophyto - Réduire et améliorer l'usage des produits phytos : les agriculteurs se mobilisent et innovent, organisée par l'APCA.

être présents dans ce continent qui va émerger » a expliqué Martine Degrémont. La directrice a annoncé la présence de visiteurs en provenance de 123 pays différents, alors que plus de quarante nationalités seront représentées au sein des constructeurs.

Matériel : accent sur la nouveauté

« Je crois que ce qui intéresse avant tout le visiteur, c'est la nouveauté » a expliqué Patrick Perard, président de l'Axema et du Sima. Cinq secteurs ont été signalés comme « en croissance » : la récolte de céréales, le

travail du sol au travers de nouvelles techniques, la betterave à sucre, l'irrigation raisonnée et la manutention. À ce jour, 300 nouveaux matériels sont déjà annoncés.

Parmi les candidatures des Sima Innovation Awards, trois grandes tendances se dégagent : la nécessaire intégration des connaissances, la robotisation et la quête de précision. Enfin, le développement durable, « *mot fourre-tout, mais vrai enjeu* » rappelle le président du jury Hugues de Jouvenel. Pour la première fois, l'ensemble des innovations primées sera exposé sur un stand dédié dans le hall 4. Des panneaux,

schémas explicatifs et autres supports viendront apporter des éclairages sur les projets retenus.

Pour la première fois également, le Sima accueillera le mercredi 27 février « les rendez-vous de la mécanique » avec le Cetim. À cette occasion, le Centre Technique des Industries Mécaniques présentera un « Best Of des innovations mécaniques au service des agroéquipements ». Autre grande première : l'édition d'un guide des nouveautés qui sera distribué aux entrées du salon. Car les organisateurs ont souhaité, cette année parti-

culièrement, faciliter le parcours du visiteur.

Une visite facilitée

La directrice de la communication, Valérie Le Roy, a souligné les efforts pour faciliter le parcours des visiteurs. En plus d'espaces de repos, du rapprochement des espaces repas, ou de la création d'un guide des nouveautés, un kiosque d'information s'adressera tout particulièrement à celles qui représentent 15 % des visiteurs : les femmes. Vous pourrez donc venir accompagné.

Guillaume Le Gonidec ■

Innovation Awards : le voile est levé



Une partie des responsables des constructeurs après la remise des prix par l'animateur Jamy Gourmaud.

La présidence du jury décernant les « Innovation Awards » a cette année été confiée à un intervenant extérieur au monde agricole, Hugues de Jouvenel, président de Futuribles International. Il a rappelé que les mutations fondamentales de l'agriculture ne sont pas prises en compte par la société. Selon ce « prospectiviste » l'entrée dans l'aire des connaissances s'est pourtant particulièrement affichée dans les évolutions du machinisme.

Parmi les 300 dossiers déposés, 19 ont été distingués par le Jury. On constate une forte prépondérance des dispositifs d'aide au réglage ou à la conduite. Au-delà de la sécurité pour l'utilisateur et son environnement, c'est bien la précision des opérations qui est visée. On remarquera que ces dispositifs s'appuient souvent sur les smartphones, qui pourraient donc s'imposer comme des outils nécessaires aux conducteurs de machines agricoles. Avec ces nouveaux dispositifs, assurer un travail de qualité, c'est par sorcier !

MÉDAILLES D'OR

John Deere : un moteur multi-carburants

John Deere remporte cette année une médaille d'or grâce au tracteur Multifuel dont le moteur permet l'utilisation de différents types de carburants (notamment d'origine végétale) en adéquation avec la dernière norme d'émissions polluantes. Seuls ou en mélange, ceux-ci seront contenus dans le même réservoir. Des capteurs d'entrée mesurent les caractéristiques du carburant ou mélange (viscosité, densité, permittivité et température) alors que l'unité de contrôle (ECU) détermine les paramètres adéquats. D'autres capteurs valident ensuite les paramètres retenus. Si l'utilisation d'un unique réservoir améliore nettement l'attrait pour des carburants alternatifs, la commercialisation en Europe de cette technologie reste suspendue à une évolution de la législation qui contraint actuellement à la seule utilisation de GNR pour l'homologation.



Claas : la tablette comme seule interface



La première médaille d'or obtenue par Claas récompense une application logicielle, « Terminal Universel Isobus ». Le terminal Isobus représente une interface homme/machine qui, malgré la polyvalence apportée par le langage commun à tous les constructeurs (permettant donc d'utiliser des boîtiers « génériques ») n'avait pas encore poussé la polyvalence jusqu'à proposer d'autres fonctions. C'est donc finalement par le recours à une tablette numérique, que Claas propose d'élargir considérablement leur domaine d'utilisation. Le boîtier de la machine pourra être remplacé par toute autre tablette PC, permettant à l'utilisateur de disposer aussi des autres fonctions offertes par ces appareils électroniques : accès au fichier client, à la boîte mail ou encore aux données météo. Pour en disposer, il suffira de se rendre sur internet afin de télécharger l'application Isobus sur la tablette PC. À terme, cette procédure permettrait également d'effectuer rapidement les mises à jour de la machine.



Une seconde médaille a été attribuée à John Deere pour son système de télématique Remote Display Access, qui permet au conducteur de solliciter une aide directe et en temps réel de la part de son employeur ou du concessionnaire. La personne en capacité de l'aider peut en effet, après avoir été sollicitée, visualiser l'écran de la console embarquée dans la machine depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone via un site dédié. Cette aide en temps réel, qui peut constituer un outil de formation pour les conducteurs novices ou temporaires, s'inscrit dans le prolongement de la stratégie FarmSight d'optimisation des performances des machines. Elle élargit le cercle des conducteurs potentiels, et peut favoriser l'entraide.

Claas : quand la moissonneuse assure les réglages

Présenté en juin dernier sur ces mêmes Lexion 700, Cemos Automatic est le fruit de nombreuses années de mise au point. Après la régulation du débit Cruise Pilot, celui-ci constitue donc le premier système à gérer automatiquement les réglages des systèmes de séparation et nettoyage. Cemos Automatic a recours à de nombreux capteurs et exploite l'enregistrement des paramètres associés à ceux-ci. Deux sous-systèmes assurent les réglages respectifs de chaque module : « Cemos Auto Separation » pour la vitesse des rotors et le réglage de leurs volets, « Cemos Auto Cleaning » pour le régime du ventilateur et l'ouverture des grilles supérieure et inférieure.

Claas : le refroidissement optimisé

Parce que la puissance et les besoins en refroidissement des moissonneuses-batteuses augmentent constamment, Claas a mis au point pour les Lexion de la série 700 le « Dynamic Cooling ». Avec son ventilateur à régime variable, il module en continu le refroidissement pour limiter la puissance absorbée. La position horizontale des radiateurs induit également une circulation optimisée de l'air, avec à la clé l'effet « rideau » qui réduit la montée de poussière. L'entretien journalier des organes proches du moteur est ainsi diminué.

MÉDAILLES D'ARGENT

John Deere : une aide à distance pour les conducteurs

New Holland : Big Baler en toute sécurité

Le jury a récompensé les efforts effectués par New Holland lors de la conception des récents Big Baler. Le constructeur a en effet utilisé autant que possible des dispositifs



ZI DE LAVALLOT • BP21 • 29490 GUIPAVAS - FRANCE
Tél. : 02 98 344 100 • info@pichonindustries.com

PICHONINDUSTRIES.fr

TONNES GALVANISÉES
CAPACITÉS : 2600 À 30000 L

EPANDEURS GALVANISÉS
CAPACITÉS : DE 8 À 24 M²

HYDROCUREURS PICHON
NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES RÉSEAUX

VOTRE SPECIALISTE DES SOLUTIONS D'ÉPANDAGE ET DE MANUTENTION

simples et sans outils pour empêcher l'accès aux organes en mouvement. Il s'est aussi assuré que l'accessibilité ne remettait pas en cause la sécurité des utilisateurs, un élément pris en compte de façon accrue sur cette dernière génération de presses. Pour autant, le design n'a pas été oublié.

Jeantil : l'alimentation automatisée du troupeau

Jeantil a mis au point une chaîne d'alimentation complète et entièrement automatisée. Baptisée Automatic Feeding, elle comprend un module de stockage et préparation, alors qu'un robot automoteur assure le mélange et la distribution.

CITATIONS

Berthoud : l'injection qui supprime le contact avec les produits

Si le principe de l'injection directe est déjà connu depuis 20 ans, Berthoud a été distingué pour son dispositif Clean Sprayer qui associe trois porte-bidons avec bouchons adaptables, situés sur la droite de l'appareil. Clean Sprayer ne nécessite donc aucune cuve tampon pour la préparation de la solution. Des pompes doseuses y aspirent le produit avec une forte amplitude (9 ml à 4 l/ha) puis un mélangeur à cyclone intégré sur un circuit court assure la préparation de la bouillie en cours de pulvérisation. Une mise en concentration préalable garantit le démarrage avec la concentration visée. Les

bénéfices d'un tel dispositif sont l'absence de contact avec les produits et la possibilité d'utiliser simultanément ou successivement trois produits, sans quitter la cabine. Le volume résiduel étant minimal, le risque d'impact sur la culture suivante est écarté. Le dispositif limite également les volumes à traiter après utilisation. Le « Clean Sprayer » est adaptable sur des pulvérisateurs équipés d'une régulation DPAE, et peut être déconnecté.

Müller Elektronik : les porte-buses commandés individuellement

Présenté par l'équipementier allemand, le système « Section-Control TOP » gère de façon individuelle ou groupée chaque porte-buse. L'ouverture et la fermeture sont ainsi confiées à un dispositif électrique ou pneumatique (au choix). Il fait intervenir deux calculateurs de pulvérisation sous Iso-bus : le premier est maître du second calculateur qui pilote les différents modules assurant la commande des porte-buses.

Hardi-Evrard : une vanne de régulation qui anticipe

Proposée sur les pulvérisateurs traînés Commander de dernière génération (3 300, 4 500, 5 500 et 7 700 litres) la vanne de régulation Dynamic Fluid 4 distinguée par le jury autorise des changements de débit importants (0 à 500 l/min) en un temps limité ; une exigence qui accompagne les récents dispositifs de coupure des tronçons et les modulations intraparcellaires. Au moyen d'un algorithme de réglage optimal,

> Diagnostic Exafil®

Parce que chaque balle compte,
ne ratez pas votre coût.



le système agit par anticipation pour prévoir la position de la vanne de régulation en fonction du nombre de sections ouvertes, du type de buses, du régime de rotation de la pompe, de la pression, du débit et enfin de la vitesse d'avancement. Le système, qui assure 20 calculs par seconde, s'avère jusqu'à sept fois plus rapide qu'une régulation standard. Surdosages et sous-dosages sont ainsi fortement limités. Enfin, le boisseau en céramique de cette vanne de régulation DF4 procure une durée de vie importante en utilisation intense.

Amazone : la sélection depuis la cabine

Géré depuis la cabine par la console Isobus « Amatron 3 » qui assure aussi la traçabilité de la pulvérisation, le dispositif présenté par Amazone réduit les risques de dérive en bordure des zones sensibles par une sélection des buses aux extrémités de la rampe. Dénommé Amaselect Pro, il équipe donc les rampes dotées de buses multi-jets. Le dispositif gère individuellement la sélection des buses sur une largeur variable.



Monté sur les nouveaux distributeurs d'engrais ZA-TS, le dispositif Amazone TS permet d'utiliser deux types d'aubes distinctes pour l'épandage de plein champ et de bordure. Il s'appuie sur une première aube mobile qui conduit ensuite l'engrais sur l'une ou l'autre. L'épandage de bordure peut donc afficher une qualité de répartition comparable à un épan-

dage de plein champ. De plus, le dispositif compense les effets de déport de la nappe liés à un travail en courbes. À l'image des buses du dispositif Amaselect, le choix des aubes se fait ici depuis la cabine au moyen de l'application « HeadLandControl ».

Logiciel contenu dans le terminal IsoMatch Tellus du groupe Kverneland, Auto SetApp équipera les distributeurs d'engrais dotés du dispositif GEOspread dès le SIMA pour les utilisateurs français. Par une connexion internet du terminal, la machine accède au site internet référençant les réglages d'usine. L'utilisateur doit donc uniquement renseigner les caractéristiques de l'engrais pour que les réglages d'ouverture des trappes et du point de chute s'exécutent automatiquement. Sur le distributeur d'engrais, ils font appel à quatre moteurs électriques. Au travail, le dispositif de pesée corrigera le premier paramètre, alors que GeoSpread adaptera la largeur de travail aux contours de la parcelle. La connexion internet s'établit au moyen d'une clé Wifi ou utilise un smartphone comme émetteur.

Kverneland : des réglages disponibles à tout moment

Sulky valorise sa base de données Fertitest qui contenait déjà l'ensemble des réglages associés à un très grand nombre d'engrais. Désormais, l'utilisateur pourra récupérer sur une carte SD les informations contenues sur le portail internet. Lorsque la carte SD

Sulky : le distributeur d'engrais se règle tout seul

www.exafil.fr

Salon SIMA 2013

Tous les produits de la gamme Sainte Germaine seront présents sur le stand 6D047.



Economique :

Réduit les dépenses en ficelles, filets et films



Ecologique :

Evite la consommation superflue de matière plastique



Service personnalisé :

Diagnostic gratuit et échantillons pour tester le produit recommandé



Découvrez la nouveauté GIGAFIL® HD110 : Entrez dans la très haute densité.



Sainte Germaine
UCI . GROUP

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



Tél. : 05 56 28 13 08
www.sainte-germaine.com
www.exafil.fr

est rentrée dans la console du distributeur d'engrais, celui-ci réalise un réglage complet intégrant l'ensemble des paramètres (dont dose, largeur de travail désirée, et épandages de bordure).

Dangreville : un report de charge automatisé

Dangreville élargit le domaine de compétences de son boîtier de commande électrique Easy Control +, qui prend déjà en compte de multiples informations (charge, vitesse du tapis, avancement du véhicule, éboulement du produit et effort exercé sur la porte). En les exploitant, le constructeur est parvenu à mettre au point un système de report de charge automatisé, baptisé « auto report load system ». Grâce à l'action sur la suspension hydraulique de l'épandeur, le tracteur conserve ainsi une adhérence satisfaisante durant toute la phase de vidange.

Geringhoff : les rangs ne sont plus à suivre

Déjà exposé sur plusieurs salons français, le cueilleur Geringhoff « Independence » bénéficie d'une citation de la part du jury, qui salue un matériel attendu par les maïsiculteurs depuis longtemps. Permettant de récolter indépendamment du sens des rangs



de leur espacement, celui-ci fait appel à un double système de rabatteurs : des étoiles supérieures qui tiennent le haut des plantes, et des disques de coupe inférieurs placés devant chaque rouleau. Ce cueilleur ouvre aussi des perspectives intéressantes pour la récolte de « twin rows » (rangs jumeaux) et s'avère particulièrement adapté à la récolte de maïs versé. Sa commercialisation sera entamée dès 2013 en Europe.

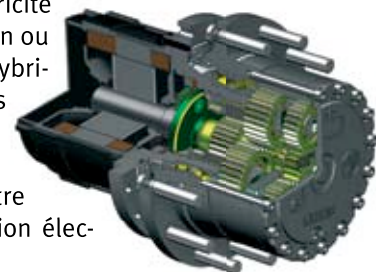
Dario Développement : un automoteur de débroussaillage hybride

Automoteur de débroussaillage sur chenilles, le Dargreen 45H bénéficie d'un entraînement hybride : son moteur diesel alimente une génératrice de courant qui fournit la puissance au moteur du broyeur et aux électro-réducteurs entraînant les chenilles. Ce type de transmission simplifie le montage et bénéficie d'un rendement élevé (99 %). Il se distingue aussi par l'absence d'huile, source potentielle de pollution en milieu naturel. Le Dargreen 45H est radio-commandé. Il peut travailler dans des déclivités de 55° et traite, avec une largeur de travail de 1,30 m, jusqu'à 2 500 m² par heure.



Bonfiglioli : le motoréducteur électrique supprime l'hydraulique

Le motoréducteur Bonfiglioli de la série 606 constitue une première solution adaptée aux engins agricoles hybrides. Principale contrainte pour le développeur : contenir le gabarit de cette solution électrique. Conçu initialement pour équiper des pulvérisateurs automoteurs, il pourra être adopté sur des engins de 7 à 20 tonnes, remplaçant les traditionnels moteurs hydrauliques par les moteurs électriques haute puissance. Le motoréducteur inclut par ailleurs un réducteur planétaire à plusieurs étages, un frein multidisques et un système de télégonflage centralisé. Cette nouvelle génération de transmissions se caractérise par un rendement élevé. Offrant la possibilité de générer de l'électricité durant les phases de décélération ou freinage, elle ouvre la voie à l'hybridation et aux asservissements associés. La gestion indépendante simplifiée pour le couple et la puissance constitue un autre argument en faveur de la solution électrique.



Bélaïr : un robot polyvalent

Le spécialiste de la distribution des fourrages a été distingué pour son robot d'alimentation Aviso s'adaptant sur un chariot élévateur à conduite manuelle ou automatique. Pour se guider, le robot retient la géolocalisation en extérieur, et le filoguidage ou la vision dans les bâtiments. Le chariot reste disponible pour d'autres tâches.

ENTREPRENEURS
MAGAZINE

des Territoires
MAGAZINE
ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

Entrepreneurs de travaux agricoles
 Entrepreneurs de travaux ruraux
 Concessionnaires
 Centre de formation

Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux publics
 Constructeurs de matériel
 Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires
75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :

Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant
CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant



Où deux mondes se rencontrent

Les salons Bois Énergie et Biogaz Europe auront lieu pour la première fois en parallèle, à Nantes, du 20 au 24 mars prochains. 450 exposants et sociétés représentées de toute l'Europe sont attendus sur les deux événements.

Les synergies entre les deux chaînes de valeur biogaz et bois-énergie commencent à se mettre en place sur le territoire français. Il y a aujourd'hui un réel intérêt pour les agriculteurs, les forestiers, les producteurs et distributeurs d'énergie, les fabricants d'équipements bois-énergie et biogaz ainsi que pour les fournisseurs de services à se réunir. L'organisation simultanée du salon Bois Énergie et de Biogaz Europe offre une plateforme d'échange unique et un espace de discussion à un moment décisif de l'évolution de ces deux filières.

Deux événements en forte progression

Le salon Bois Énergie, qui amorce sa 14^{ème} édition, et Biogaz Europe, dont c'est la 3^{ème} édition, sont tous

deux reconnus comme des événements majeurs dans leurs domaines respectifs. 2013 promet d'être une édition exceptionnelle avec 375 exposants et sociétés représentées attendues pour le salon Bois Énergie et 75 pour Biogaz Europe, sur une surface totale de 25 000 m² (13 000 m² en intérieur et 12 000 m² en extérieur) et accueillant de 15 000 à 20 000 visiteurs.

2013 verra également l'arrivée du salon Bois Énergie dans le Grand Ouest pour la première fois, lequel rejoindra Biogaz Europe qui a déjà tenu sa 2^{ème} édition à Nantes en octobre 2011. Le Grand Ouest accueille actuellement la majorité des installations biogaz en France et est également au centre de l'attention de la filière biogaz Française en

développement. Le Grand Ouest bénéficie par ailleurs d'une croissance exceptionnelle du bois énergie et il est prévu que cela dure.

Plus qu'une simple expo

Le concept de « maximisation de la visite » est au cœur de tout ce qui se déroule sur l'événement, sous la forme d'un riche programme en parallèle. Les visiteurs peuvent ainsi optimiser leur temps en choisissant d'accéder aux conférences internationales, visites techniques, concours de l'innovation, convention d'affaires internationale, poêles et cheminées en fonctionnement, démonstrations en extérieur, forums de discussion et plus encore... ce qui nécessite plusieurs journées pour pouvoir tout aborder.

Conférences internationales

Une sélection d'intervenants internationaux couvrira un large éventail de sujets d'actualités organisés en deux salles, bois-énergie et biogaz. Une traduction simultanée sera disponible, et la capacité sera de 400 places par salle de conférences. Les frais d'accès aux conférences internationales sont de 115 euros HT par journée, incluant le buffet pour le déjeuner, la traduction simultanée, l'accès à la partie salon. La date limite d'inscription est le 8 mars.

Badges d'entrée : tous les visiteurs professionnels et grand public peuvent s'inscrire depuis le site internet pour recevoir leur e-badge gratuit multi-journées. Infos sur www.salonboisenergie.com

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

MERCREDI 20 MARS, SALLE BOIS ÉNERGIE

1 ^{ère} session : Procédés de conversion énergétique innovants (gazéification, pyrolyse et cogénération) de moyenne et forte puissance			
10h00	10h20	Gazéification moyenne échelle en lit fixe : théorie et études de cas, B. Böcker-Riese - GTS Syngas Srl	CH
10h20	10h35	Pyrolyse et torréfaction (procédé Biogreen), O. Lepez - Gérant, ETIA	FR
10h35	10h55	Du bois au méthane : la méthanation du bois (projet GAYA), GDF	FR
10h55	11h15	Cogénération & production de granulés : étude de cas de la scierie Siat Braun, C. C.Redl - Josef Bertsch	AT
11h15	11h30	Innovation en efficacité énergétique autour des petites cogénération biomasse (~1MW _e), J.-J. Rousseau - EDF Optimal Solutions	FR
11h30	11h45	<i>Table Ronde</i>	
2 ^{ème} session : Réseaux de chaleur de moyenne et forte puissance			
11h45	12h05	État des lieux et perspectives du bois énergie dans les réseaux de chaleur, E. Goy - AMORCE	FR
12h05	12h25	Chaudières granulés et réseaux de chaleur : résultats de l'étude CIBE/SNPG et études de cas, Propellet France	FR
12h25	12h45	Étude de cas d'un schéma organisationnel exemplaire : l'AFUL de la Chantrerie, B. Lemoult - Mines de Nantes	FR
12h45	13h00	<i>Table Ronde</i>	

MERCREDI 20 MARS, SALLE BIOGAZ

1 ^{ère} session : Biodéchets - contexte Français et panorama européen			
Contexte français			
10h00	10h20	Contexte français des biodéchets, C. Marchais - Club Biogaz ATEE	FR
10h20	10h35	Étude de cas : méthanisation des fruits et légumes, Greenwatt	FR
10h35	10h55	Concerter les projets de méthanisation : les 10 règles d'or, A. Pigeon - Agence Tassili	FR
Contexte anglais			
10h55	11h15	Cadre réglementaire et acceptabilité des biodéchets en Angleterre, A. Bull - SWEA	UK
11h15	11h35	Système mobile innovant pour la méthanisation des déchets de table*	UK
Contexte allemand			
11h35	12h00	La méthanisation des biodéchets en voie sèche, M. Köttner - IBBK	DE
Contexte autrichien			
12h00	12h20	Contexte autrichien des biodéchets et étude de cas sur les déchets de brasserie, G. Bochmann - BOKU Vienne	AT
Contexte italien			
12h20	12h40	Contexte biodéchets en Italie : défis et perspectives avec le nouveau tarif de rachat, M. Niederbacher - BTS Biogas	IT
12h40	13h00	<i>Table Ronde</i>	

3 ^{ème} session : Mini-réseaux de chaleur		
14h30	14h50	Rôle à jouer du bois énergie dans les mini-réseaux de chaleur, et techniques d'optimisation, S. Le Dü - CETE Ouest FR
14h50	15h10	Panorama des différents types de montages organisationnels avec études de cas, J. Bougelot - CALIA Conseil FR
15h10	15h30	Étude de cas du syndicat mixte départemental du Lot, B. Tissot - Syded du Lot FR
15h30	15h50	Approvisionnement local des chaufferies : l'approche coopérative territoriale (SCIC), A. Cottin - Landes Bois Énergie FR
15h50	16h05	<i>Table Ronde</i>
4 ^{ème} session : Mini et micro cogénération		
16h05	16h20	Introduction sur la micro et mini-cogénération biomasse, G. Bardeau - Ingénieur EIFER DE
Minicogénération (<100kWe)		
16h20	16h40	« Success story » de la minigazéification en Allemagne, M. von Senfft - Spanner DE
16h40	17h00	Deux technologies pour la minicogénération : gazéification combinée à une turbine à air chaud, et moteur vapeur, Cogebio* FR
Microcogénération (<10kWe)		
17h00	17h15	Technologie Stirling et production d'électricité pour chaudières à granulés de petites puissances, T. Perrissin - Ökofen France FR
17h15	17h30	<i>Table Ronde sur les technologies & freins réglementaires</i>

JEUDI 21 MARS, SALLE BOIS ÉNERGIE

5 ^{ème} session : Session plénière Biogaz & Bois Énergie Quelle place pour le Biogaz et le Bois-Energie dans la transition énergétique ?		
10h00	10h10	Discours d'ouverture FR
Stratégie nationale		
10h10	10h30	Stratégie française des bioénergies et retour sur les dispositifs de soutien, J. Kergrès - ADEME FR
Territoires « bioénergétiques »		
10h30	10h50	Réseau des « Territoires à Énergies Positives », Y. Regnier - CLER FR
10h50	11h10	Projet BioRegions : définition d'un plan de développement des bioénergies dans le Trièves, s'inspirant de territoires Européens exemplaires, B. Maeck - CDC Trièves EU
11h10	11h30	LIGER, stratégie ambitieuse pour le biogaz et le bois énergie dans le Locminé, G. Super - S.E.M LIGER, Maire de Locminé FR
11h30	11h50	Étude de cas du village d'Effelter, gagnant du concours Bioenergie Dörfer, M. Appel - Bioenergiedorf Effelter DE
Vision à long terme		
11h50	12h30	Le rôle du vecteur gaz dans la transition énergétique, d'après les scénarios négaWatt & Afterres2050, C. Couturier - Solagro FR
12h30	13h00	<i>Table Ronde</i>
6 ^{ème} session : Approvisionnement, combustibles bois et agro-combustibles - État des ressources et stratégies pour préparer l'avenir		
Ressources « traditionnelles »		
14h30	14h50	État des lieux des ressources forestières et adéquation offre/demande à moyen terme, C. Vidal - IGN FR
14h50	15h10	Structuration de la filière bois de chauffage et démarches d'amélioration de la qualité, FBB FR
15h10	15h30	État des lieux de la filière plaquettes, F. Douard - Bioenergie International FR
15h30	15h50	Vision stratégique de la filière granulés à l'horizon 2020 (étude FNB/SNPGB), H. de Cherisey - SNPGB FR
15h50	16h10	<i>Table Ronde</i>
Nouveaux combustibles - potentiel et défis		
16h10	16h30	Typologie des agrocombustibles et contexte européen* EU
16h30	16h50	Valorisation des coproduits agricoles (projet Brand Blending), L. Badji - Consultant FR
16h50	17h10	Taillis à rotation courte* FR
17h10	17h30	<i>Table Ronde</i>

2 ^{ème} session : Biométhane - injection directe et applications véhicules		
Injection directe		
14h30	14h50	Panorama des technologies d'épuration, Université Technique de Vienne* AT
14h50	15h05	Injection dans le réseau de distribution, V. Bosso - GrDF FR
15h05	15h20	Injection dans le réseau de transport, F. Dedieu - GRTgaz FR
15h20	15h40	Stratégie nationale du Danemark et étude de cas du mini-réseau biogaz de Ringkøbing, VFL* DK
15h40	16h00	Étude de cas de réinjection du gaz sur le réseau de transport (rebours) à Emmertsbühl en Allemagne, J. Darocha - EnBW DE
16h00	16h15	<i>Table Ronde injection réseau</i>
Biométhane véhicule		
16h15	16h35	Contexte Français du GNV et BioGNV, C. Berthelot - AFGNV FR
16h35	16h55	Stratégie BioGNV d'un territoire Suédois, H. Johansson - ESS SE
16h55	17h15	Programme de R&D sur l'épuration à petite échelle pour applications à la ferme, L. Sarperi - S3D FR
17h15	17h30	<i>Table Ronde biométhane véhicule</i>

JEUDI 21 MARS, SALLE BIOGAZ

3 ^{ème} Session : Session plénière Biogaz & Bois Énergie - Quelle place pour le Biogaz et le Bois-Energie dans la transition énergétique ?		
10h00	10h10	Discours d'ouverture FR
Stratégie nationale		
10h10	10h30	Stratégie française des bioénergies et retour sur les dispositifs de soutien, J. Kergrès - ADEME FR
Territoires « bioénergétiques »		
10h30	10h50	Réseau des « Territoires à Énergies Positives », Y. Regnier - CLER FR
10h50	11h10	Projet BioRegions : définition d'un plan de développement des bioénergies dans le Trièves, s'inspirant de territoires Européens exemplaires, B. Maeck - CDC Trièves EU
11h10	11h30	LIGER, stratégie ambitieuse pour le biogaz et le bois énergie dans le Locminé, G. Super - S.E.M LIGER, Maire de Locminé FR
11h30	11h50	Étude de cas du village d'Effelter, gagnant du concours Bioenergie Dörfer, M. Appel - Bioenergiedorf Effelter DE
Vision à long terme		
11h50	12h30	Le rôle du vecteur gaz dans la transition énergétique, d'après les scénarios négaWatt & Afterres2050, C. Couturier - Solagro FR
12h30	13h00	<i>Table Ronde</i>
4 ^{ème} Session : Innovations dans la production et la valorisation du biogaz et du digestat		
Innovations en optimisation de la biologie		
14h30	14h50	Optimisation de la biologie d'une unité de méthanisation, Dr S. Esteves - University of Glamorgan UK
14h50	15h10	Arkometha, procédé innovant pour la méthanisation des biodéchets, M. Bonhomme - Arkolia Énergies FR
15h10	15h30	État des lieux de l'hydrolyse, Birgit Pfeifer - IBBK DE
15h30	15h50	Co-production d'hydrogène et de méthane à partir de résidus agro-industriels, M. Orive - AZTI ES
Innovations en valorisation du biogaz		
15h50	16h10	Valorisation dans une pile à combustible, A. Frömmel - FuelCell Energy Solutions DE
16h10	16h30	Procédé innovant pour la désulfurisation du biogaz* FR
16h30	16h50	Projet « power-to-gas » : couplage du biogaz et des énergies renouvelables intermittentes, B. Krautkremer, Fraunhofer IWES DE
Innovations en valorisation du digestat		
16h50	17h10	Transformation du digestat en polymères, University of Glamorgan UK
17h10	17h30	<i>Table Ronde</i>

* à confirmer. Veuillez noter que ce programme pourrait être modifié pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur.

ECO POWER

Facile, d'une simple impulsion sur le bouton en cabine le conducteur choisit entre le travail au couple (810 Nm) ou à la puissance (185 Ch) : c'est 2 tracteurs en 1 !



Découvrez la Série T
de 141 à 224 chevaux
Valtra.fr/seriet



Travaux agricoles : quelles formations choisir ?

Si les filières de l'agroéquipement semblent la voie tracée, elles ne sont pas l'ultime sésame. De plus, à l'initiative de la fédération EDT, diverses formations ont vu le jour pour les jeunes, les salariés et les entrepreneurs.

Dans le domaine agricole, les offres de formation foisonnent. « *Pays de la Loire, Bretagne et Rhône-Alpes sont les trois régions qui en proposent le plus* », précise Florence Despinasse, responsable des formations et certifications à la Draaf (Bretagne). Capa, Bepa, Bac pro ou BTS, nombreux sont les diplômes. Alors que choisir ? « *Le Bac pro Agroéquipement est le mieux adapté pour les entreprises de travaux agricoles, car il touche aussi bien aux machines qu'aux cultures à partir de la seconde pro* », estime Manuel Fouricquet, directeur du centre de formation du Guillaumet, près de Reims. « *C'est la voie royale, mais pas l'unique critère pour les entrepreneurs, et au regard des salariés on s'aperçoit que les parcours sont assez variés* », ajoute Frédéric Jan, président d'EDT Bretagne. « *Il faut de la motivation, on attend des jeunes qu'ils soient vraiment amoureux de cette profession, tout ne se résume pas à une question de niveau et de diplôme* », confirme Philippe Largeau, entrepreneur en Poitou-Charentes.

L'agroéquipement séduit-il ?

« *La filière recrute, nos métiers intéressent même les futurs exploitants*, constate Régis Macé,



Pour ces entrepreneurs (Sarl des Abers), une formation en agroéquipement ne suffit pas toujours. Un préalable par un diplôme en production agricole est un atout pour le lien avec le client et la maîtrise du métier.

président EDT 22. *Bon nombre de jeunes travaillent ainsi en entreprise pendant une dizaine d'années avant de reprendre l'exploitation de leurs parents* ». « *L'agroéquipement connaît une très bonne insertion des élèves, certains choisissent le secteur agricole, d'autres les travaux publics* », précise Christine Diméglio, responsable du pôle suivi et orientation de l'offre de formation à la Draaf (Bretagne). Phi-

Agri, viti et TP

Proposer ces trois spécialités pour répondre aux besoins, c'est aussi la volonté du centre de formation privé Henri Guillaumet en Champagne-Ardenne, dont le président est Christian Lemery, entrepreneur de travaux agricoles dans la Marne.

Le centre propose une large gamme de formations du Bac pro au BTS, entre son siège de Somme-Suippe dans la Marne, Reims et Sedan. Entre autres spécificités, les Bac pro ont l'opportunité de poursuivre en CS « *conduite, réglage et entretien des machines agricoles* » ou bien encore en CS



« *tracteurs et machines : utilisation et maintenance* ».

Plusieurs CAP ou Bac pro proposent également des options en maintenance agricole et TP. Et vu le profil régional, le centre s'attache à développer des modules dédiés au matériel viticole, dont une formation spécifique pour 2013. « *Il s'agit d'une spécialité de conduite et réglages des engins de la production agricole, option viticole, que nous espérons opérationnelle à la rentrée de septembre ; elle serait de niveau V, puis un niveau IV pourrait être en-*

visagé », précise Manuel Fouricquet, le directeur.

www.cf-guillaumet.com

lippe Calvignac, responsable de formations à la MFR de Mozas en Isère, à un propos nuancé. « Nos entreprises de travaux agricoles recrutent, j'ai des offres d'emploi sur mon bureau, mais nous avons du mal à faire venir les jeunes dans nos formations, souvent dévalorisées comme tous les métiers manuels, explique-t-il. Le TP attire plus, car moins contraignant que l'agriculture. À mon sens il faudrait revoir le terme « agroéquipement » qui n'est pas suffisant clair et positiver l'image du monde agricole, pourtant en pleine évolution ». Autre enjeu, la féminisation de la filière, quasi inexistante aujourd'hui. « C'est bien là où nous avons le moins de filles », regrette Christine Diméglio. Si le machinisme séduit plus que la production agricole, cette année, sur 538 élèves en Agroéquipement (en Bretagne), seule trois filles ont choisi ce domaine, alors qu'elles sont représentées à hauteur de 36 % dans les autres filières agricoles.

TGC, une certification dédiée à la profession

La formation de Technicien Gestionnaire de Chantier en Entreprise de Travaux Agricoles (TGC) succède au BCEDT. Créée, actualisée et déposée par la Fédération des entrepreneurs, la TGC est désormais inscrite au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP), en d'autres termes, reconnue par l'État. Dédiée véritablement aux futurs salariés d'entreprises de travaux agricoles et aux futurs entrepreneurs, cette formation de niveau IV est suivie logiquement après un Bac pro. La TGC a démarré en octobre 2011 dans le réseau des MFR (voir nos reportages dans EDT 67 et 68). « C'est un plan de formation qui attire les jeunes, notamment ceux qui sortent du Bac pro et n'ont pas encore 18 ans », constate Philippe Calvignac, qui dirige cette formation à la MFR de Mozas (voir encadré). Dans cet établissement près de la moitié des 12 candidats à la certification sont des fils d'entrepreneurs qui ont pour objectif la reprise. Les autres sont des enfants d'agriculteurs souhaitant se spécialiser en machinisme. Ils envisagent le salariat agricole ou en entreprise, avec l'objectif à long terme de créer ou reprendre une activité.

Poursuivre après un BTS

La Licence professionnelle (LP) gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement mise en place à l'IUT de Rennes, pourrait séduire les diplômés d'une formation de niveau III de type BTS (donc supérieur à la TGC en termes de niveau). C'est le cas pour Bertrand Le Lay, aujourd'hui salarié de l'entreprise familiale dans le Finistère, qui a fait partie de la première promotion en 2006. « Je suis très satisfait de cette formation axée management et gestion d'entreprise », explique-t-il ; un complément utile pour ce titulaire d'un Bac STAE et d'un BTS GDEA, car son objectif serait une reprise à 5 ans. Même souhait et constat pour Nicolas Corrignan, fils d'entrepreneur dans le Morbihan. Lui a suivi un Bac STAE et un BTS

Licence Pro gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement

- Formation en alternance : 16 semaines soit 566 heures à l'IUT
- Alternance adaptée aux activités saisonnières des entreprises
- Intervenants : universitaires, formateurs de la MFR de Monfort-sur-Meu et de la station agromachinisme des Cormiers (ch. Agri. Rennes).
- Stage de 30 semaines en entreprise

8 unités d'enseignements (UE) :

- Spécialisation pro agroéquipement, agronomie et étude des sols*
- Communication
- Environnement économique et juridique
- Management de l'entreprise et de ses ressources humaines
- Marketing et techniques commerciales
- Gestion comptable et financière
- Projet tutoré et méthodologie

*ECTS : European Credit Transfert System

Technicien Gestionnaire de Chantiers (TGC)

- Formation de 4 modules de 150 heures sur deux hivers
- Objectifs : maîtrise de la gestion économique, technique et des risques, implication commerciale et participation aux tâches administratives de l'entreprise.
- Pôle 1 : gestion de la relation client : prospection et commercialisation des prestations de travaux agricoles
- Pôle 2 : conduite technique des travaux
- Pôle 3 : maintenance et gestion des risques
- Pôle 4 : gestion de l'entreprise
- Comité de pilotage : intervenants et plan de formation validés par EDT

Centres de formations engagés sur la TGC

La formation se développe au sein du réseau des MFR.

- CFTA de Monfort/Meu (35) – www.mfr35.fr
- MFR de Vigneulles (55) – www.mfr-vigneulles.com
- MFR Val de Garonne (82) – www.mfr-midipyrenees.fr
- MFR de St-Germain de Marencennes (17) – www.mfr-saintgermain.fr
- MFR de Mozas (38) – www.mfr-mozas.org

Sites à visiter

www.anefa.org
www.aprodema.org
www.educagri.fr
www.chlorofil.fr
www.agriculture.gouv.fr
www.onisep.fr
www.mfr.asso.fr
www.edt-bretagne.fr
www.edtnormandie.com
www.edt-paysdelaloire.fr
www.fnedt.org



L'épandage fait partie des plans de formations de la fédération EDT pour professionnaliser l'activité. Une formation a lieu en Poitou-Charentes depuis deux ans.

ACSE (1). « La formation est très concrète car près de la moitié des intervenants sont des professionnels », précise-t-il. « Bon nombre de nos étudiants viennent avec un BTS Agroéquipement pour se diriger vers les concessions, mais 10 à 15 % de nos effectifs intègrent des entreprises de travaux agricoles pour assurer la relève ou s'associer », ajoute Bernard Gibet, responsable pédagogique. C'est la seule licence existante sous cette version en France. Pour une formation orientée sur la technique, Agrosup Dijon propose une LP Maintenance des systèmes pluri-techniques, spécialité gestion technique et économique des agroéquipements, concernant le secteur agricole, mais pas seulement.

Épandage : une formation pour les salariés

Une formation sur l'épandage destinée aux salariés des entreprises de travaux agricoles a lieu en Poitou-Charentes, mais est ouverte à l'ensemble du territoire, mise en place par la Fédération des entrepreneurs. « Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences que nous menons, c'est une action nationale vers les régions, comme ici le Poitou-Charentes »,

Formation courte EDT « épandage de matières fertilisantes »*

- 4 jours consécutifs ou 2 x 2 jours en hiver
- Public (12 personnes max.) : salariés d'entreprises (pas de niveau exigé)
- Intervenants : formateur (MFR de Bressuire), constructeurs, donneurs d'ordre, Irstea (ex-Cemagref) et EDT
- Objectifs : professionnaliser l'activité, répondre aux mutations environnementales, acquérir les compétences pour la qualification Qualiterritoires (EDT).
- Lieu : Poitou-Charentes mais la formation pourrait être étendue à d'autres régions.
- 4 phases : détermination du chantier, préparation, réalisation et réception.
- La demande d'agrément du stage par Vivéa est en cours

*Liquides, solides, pulvérulents

souligne Erwan Charpentier, responsable du pôle formation à EDT. « Nos salariés doivent avoir conscience que l'épandage est une activité pro à part entière, il ne s'agit pas de se débarrasser d'effluents d'élevage mais de fertilisation dans le respect d'un cahier des charges », assure Philippe Largeau, entrepreneur dans la Vienne et l'un des promoteurs de la formation. Son volume annuel d'épandage est de près de 60 000 t (compost, fiente, boue d'épuration...) et quatre de ses salariés ont suivi la formation. « 1 homme, 1 savoir-faire, 1 machine, c'est la règle que l'on se donne », ajoute-t-il. La formation, dispensée sur 2 x 2 jours, aborde de nombreux aspects : mise en application, visite chez un donneur d'ordre, intervention de constructeurs, agronomie, état de la recherche en épandage... « On essaie de couvrir un spectre assez large, car l'activité commence en amont de la prestation par l'appel du client et la préparation, pour aboutir au rendu du travail sur un cahier d'épandage, jusqu'à la facturation », conclut Philippe Largeau. Une formation pour les employeurs devrait être proposée dans le courant 2013. Elle pourrait aussi être exportée dans d'autres régions. Cette formation été présentée aux entrepreneurs bretons le 19 décembre dernier, lire notre article en page 34.

Transversalité de la formation : un plus apprécié

Si l'agroéquipement fait recette, les entrepreneurs apprécient du salarié qu'il ait un intérêt au-delà de la conduite du matériel. « Il doit s'intéresser aux cultures ou à l'impact de son intervention, comme le passage d'un engin agricole sur un sol très humide, savoir régler un épandeur ou un « pulvé », mais ce n'est pas toujours le cas », constate Bertrand Le Lay. Si la question de la maturité joue chez les jeunes salariés, le parcours de formation aussi. Pour lui, un Bac pro en élevage et deux ans de formation en machinisme sont intéressants, ou encore le passage par une TGC. Le point de vue est le même chez les trois jeunes entrepreneurs finistériens de la Sarl des Abers (voir EDT 44). Fils d'agriculteurs, ex-salariés d'entreprises, ils ont repris la partie agricole de leur ancien employeur, qui compte un nombre important de clients éleveurs laitiers. « Avoir fait des stages en fermes, connaître l'élevage, savoir parler de ration, de reproduction ou de qualité fourragère est un véritable atout dans la relation avec le client, estime Yann Kermarrec, l'un des trois associés. Donc pour faire de l'entreprise, passer par exemple par un BEP production animale et une formation de niveau Bac en mécanique est un parcours tout à fait pertinent ».

Frédéric Ripoché ■

(1) STAE : Science et Technologie de l'Agronomie et de l'Environnement. ACSE : Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation.

L'entreprise Belisa reçoit des étudiants en agroéquipement

Le 20 décembre dernier, la société Belisa, implantée en Eure et Loir, ouvrait ses portes à de futurs bacheliers en agroéquipement. Formés par l'Institut rural d'éducation et d'orientation de Condé-sur-Vire (Manche), ils étaient accompagnés par deux formateurs. Cette visite a été organisée avec le concours d'EDT Normandie, EDT Loiret, EDT Centre et EDT Eure et Loir dans le cadre des actions école-entreprise.

[Toury, Eure et Loir] Arrivés vers neuf heures, le groupe d'une quarantaine d'élèves et leurs accompagnateurs étaient aussitôt dirigés dans une salle de réunion par Laurent Clarisse, le directeur de cette entreprise de travaux agricoles, comptable de formation. Laurent a alors présenté les activités de l'entreprise dans laquelle travaillent quatorze salariés à temps plein, sans oublier un grand nombre de saisonniers. Sa société réalise notamment les semis et l'arrachage pour des producteurs de betteraves et de pommes de terre.

En saison, l'entreprise répond aux demandes de 248 betteraviers et d'une centaine de producteurs de pommes de terre. Elle doit alors embaucher des saisonniers venus généralement de Bretagne. « Nous ne trouvons pas de personnel disponible et expérimenté localement, regrette le directeur. De fin juillet à fin septembre, lors de l'arrachage des pommes de terre nous embauchons environ 110 trieurs et 35 chauffeurs, dont 15-20 restent ensuite pour les betteraves. Comme nous sommes souvent en quête de main-d'œuvre nous désirons faire découvrir notre métier. »

Dans ce contexte, l'entreprise de travaux agricoles et son directeur sont ouverts à l'accueil de jeunes. Mais de préférence des jeunes en formation en alternance comme ceux de l'Institut rural normand venus en visite à Toury. « Nous sommes favorables à l'accueil d'élèves avec des connaissances en mécanique agricole, sur un voire deux ans. » Possédant un impressionnant parc matériel, l'entreprise Belisa emploie actuellement un jeune homme titulaire d'un BTS GDEA qui prépare, en alternance, un certificat de spécialisation « Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance ».

Des élèves aux projets déjà marqués

Vers dix heures, élèves et formateurs de l'Iréo de Condé-sur-Vire découvraient de monumentales arracheuses de betteraves et des planteuses de pommes de terre avec les chefs de culture de la société. « Pour nos élèves, la visite chez Belisa vise à appréhender de nouvelles pratiques d'organisation



Les élèves de 1^{ère}, leurs accompagnateurs, formateurs à l'Iréo, et Laurent Clarisse, directeur de Belisa SAS.

et à les comparer à celles de l'usine John Deere de Saran et d'autres entreprises découvertes lors de notre voyage en région Centre, explique André Delaroque, formateur en machinisme agricole. Par groupes de sept, nos élèves réaliseront des comptes rendus des visites dès notre retour à l'Iréo. »

En alternance dans une entreprise de travaux agricoles, comme un tiers de ses camarades, Maxime Levert précise : « Après mon Bac pro, je souhaite cultiver des céréales sur l'exploitation de mes parents ». Autre élève, Lucas Troussier travaille en alternance chez un céréalier proche de Caen. Désireux de préparer un BTS s'il décroche son Bac pro, il a été « impressionné par le parc de matériels et les grosses machines de récolte de l'entreprise Belisa ». Peut-être une future vocation ?

Jean-François Rivière ■



Les élèves à côté d'une arracheuse de betteraves. À gauche : Laurent Frémont, formateur en gestion de l'entreprise agricole et à droite : André Delaroque, formateur en machinisme agricole à l'Iréo de Condé-sur-Vire.

Travaux forestiers : la formation, enjeu pour l'avenir

Le bois à la côte, notamment pour les énergies renouvelables et le secteur de la formation fourmille d'initiatives pour professionnaliser le secteur des entreprises.

Les entreprises de travaux forestiers se caractérisent par deux secteurs d'activité : les travaux forestiers (80 % des prestataires) et les travaux de sylviculture pour la plantation et l'entretien des espaces forestiers. Du Capa au BTS, un large panel de formations prépare à ces métiers. « *Considérons deux diplômes phares pour les entreprises de travaux forestiers, le BPA travaux forestier et le BP responsable de chantiers forestiers* », résume Pierre Caseau, directeur du CFPPA de Bazas, en Gironde. Comme en agricole, les formations recrutent à partir de la 3^{ème} et peuvent être suivies sous diverses formes selon le profil des candidats (voir encadré). Elles devraient avoir le vent en poupe, tant l'utilisation du bois est à l'ordre du jour, notamment en bois énergie. Pourtant, à entendre des responsables d'établissements, ces formations manqueraient de candidats.

Où en est la formation ?

Un certain nombre de formations répondent aux besoins des entreprises de travaux forestiers, généralement sous la dénomination de « travaux forestiers », du Capa aux diplômes de l'enseignement supérieur. « *La mécanisation est de plus en plus présente et il faut des gens formés, non seulement à l'entretien, mais aussi à la détection et la réparation de pannes pour du matériel de en plus en plus sophistiqué* », explique François Pasquier, vice-président forêt de la Fédération EDT. « *Si on parle du massif landais, 80 % des abattages sont mécanisés, pour autant, le bûcheronnage manuel est toujours nécessaire là où les machines ne vont pas, c'est le cas par exemple dans les Alpes ou les Pyrénées, mais aussi le long des lignes ERDF où on a besoin de bûcheron-élagueur* », précise Pierre Caseau. Pour coller aux attentes, le BPA par exemple, propose deux options, bûcheronnage manuel et conducteur de machines. Enfin, si le bois retrouve un regain d'intérêt, les candidats ne se bousculent pas. « *Nos formations sont*



Les futurs entrepreneurs doivent être titulaires au minimum d'un diplôme de niveau IV, tel qu'un BP, un Bac Pro. Il n'y a pas d'obligation de ce type en entreprise de travaux agricoles.

peu connues. C'est un constat européen. Il est donc nécessaire de communiquer. », précise Christian Salvignol, directeur du Centre forestier de la Région Paca. « *L'essentiel des jeunes vivent en milieu urbain et il est assez difficile de les toucher, de plus il y a un décalage entre l'imaginaire et la réalité d'un métier*

Des enjeux de formations au niveau européen

Former les entrepreneurs et leurs salariés pour répondre à la demande en bois énergie en Europe est un des enjeux. Un certificat européen de compétence en bois énergie pourrait être ainsi délivré sur la base d'un futur diplôme européen à l'échéance de quelques années rapporte le chef d'établissement Christian Salvignol. Il y aurait deux certificats possibles : « entrepreneurs », de niveau IV et « ouvrier » de niveau V. Autre projet européen, l'obtention d'un certificat de compétence pour les entreprises de travaux forestiers, obtenu en formation complémentaire après être titulaire d'un diplôme de niveau IV ou par une validation des acquis de l'expérience. Le but est d'avoir une assurance réelle et non supposée des compétences des entreprises, dans le cas d'interventions comme lors des tempêtes, suscitant des propositions d'interventions d'entreprises au niveau européen.

Sites à visiter

www.anefa.org
www.etf-aquitaine.org
etfcomptois.free.fr
www.bazas.educagri.fr
www.eduforest.eu

très technique où il faut être multitâche, bûcheron, mécanicien et avoir des notions de rendements », ajoute Pierre Caseau.

Une spécialité en Bois énergie

Le centre forestier de la région Paca, à la Bastide-des-Jourdans (84), qui dispense de nombreuses formations, a créé il y a déjà deux ans, une Spécialité d'Initiative Locale (Sil) de niveau V en Bois énergie, « production de plaquettes forestières ». « L'enjeu est de faire bénéficier les entreprises de cette activité nouvelle en acquérant les compétences nécessaires, car la fabrication de plaquettes forestières doit répondre à des caractéristiques précises, ce qui n'est pas sans risque financier », explique Christian Salvignol, directeur de l'établissement. « Nous avons l'exemple d'un entrepreneur qui a livré du bois contenant des cailloux et une chaufferie a été bloquée pendant trois semaines. Depuis cette personne a arrêté cette activité. C'est un problème qui peut arriver partout. Toute prestation demande des compétences et une expérience d'entrepreneur ne suffit pas toujours ». Le principe de la Sil, financé au plan régional, à vocation à devenir un certificat de spécialisation national après plusieurs années. Plusieurs autres établissements s'y intéressent : le CFPPA-CFA de Saint-Laurent dans les Ardennes, la MFR de Pointel en Basse-Normandie et le lycée forestier du Haut-Languedoc dans le Tarn. La forma-

Intitulés des principales formations (agri/forêt)

Certificat d'aptitude agricole – Capa (niv.V)

- Production agricole, utilisation des matériels
- Travaux forestiers

Brevet d'études professionnelles agricoles – Bepa

- Travaux agricoles et conduites d'engins
- Travaux forestiers

Brevet Professionnel – BP (niv.IV)

- Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
- Responsable de chantiers forestiers

Brevet Professionnel Agricole – BPA (niv.V)

- Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
- Travaux forestiers

Seconde Professionnelle (cursus Bac Pro)

- Productions végétales, agroéquipement
- Nature, jardin, paysage, forêt

Baccalauréat Professionnel - Bac Pro (niv.IV)

- Agroéquipement
- Forêt

Brevet de Technicien Supérieur – BTSA (niv.III)

- Génie des Équipements Agricoles (GDEA)
- Agroéquipement (*)
- Gestion forestière

** dépend du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mais offre des débouchés communs au BTS GDEA. Se renseigner sur les subtilités pour choisir la formation adéquate.*



MFR RÉUSSIR
autrement

Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Formez vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

PORTES OUVERTES 2013



MFR Legé	samedi 2 février 2013 et samedi 23 mars 2013 10h - 17h
MFR Montreuil Bellay	samedi 2 février 2013 et samedi 16 mars 2013 9h - 17h
MFR Chemillé	samedi 2 février 2013 et samedi 16 mars 2013 9 h - 17h
MFR Mouilleron en Pareds	Samedi 26 janvier 2013 et samedi 23 mars 10h - 17h
MFR Pignerie Laval	samedi 26 janvier 2013 et samedi 16 mars 2013 9h - 17h
MFR Loudéac	samedi 09 février et samedi 16 mars 9h - 17h
MFR Montauban de Bretagne	samedi 09 février 9h - 12h et samedi 16 mars 9h - 18h
IR Elliant	vendredi 15 mars 17h - 20h et samedi 16 mars 9h - 17h
CFTA Montfort	samedi 26 janvier 2013 9h - 17h et samedi 16 mars 2013 9h - 17h

NOUVEAU TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIER EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

- Formations par alternance
- 4^{ème} • 3^{ème}
 - CAPA • BEPA
 - Bac Pro • BTSA
 - Licence professionnelle

Formations qualifiantes :
Certificat de Spécialisation
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

Sil « production de plaquettes forestières »

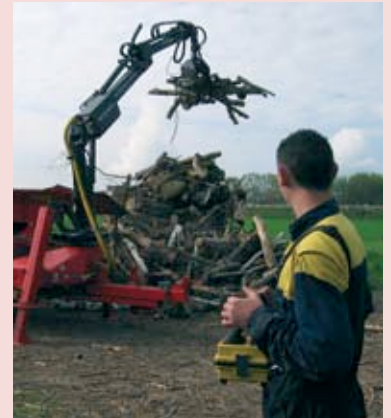
- Lieu : centre forestier de la région Paca
- 400 heures sur 16 semaines + 175 heures de mise en situation selon possibilité de financement
- Objectif : professionnaliser l'activité de la production à la livraison dans le respect des règles de sécurité et la gestion durable des forêts.
- Travaux de récoltes du bois et débardage des produits
- Travaux de déchiquetage
- Expédition des plaquettes

Autre Sil : « produire et commercialiser le Bois énergie »

- Lieu : CFPPA des Hautes-Pyrénées
- 400 heures en centre et 420 heures en entreprises
- www.centre-forestier.org
- www.eplfpa.educagri.fr

4 unités capitalisables (UC) :

- Connaissances relatives à l'activité bois énergie



tion de 400 heures dure 7 à 10 mois. Le CFPPA des Hautes-Pyrénées à Lannemezan propose également une Sil « produire et commercialiser du bois énergie » à niveau IV.

La formation tout au long de la vie

« Nous avons du mal à faire passer la formation au sein des entreprises de travaux forestiers, pourtant les opportunités sont là avec des sessions courtes sur des thématiques spécifiques, comme sur l'hygiène et la sécurité, qu'il est possible de suivre lors de périodes creuses, souligne Christian Salvignol. Le problème de ces entreprises, c'est leur position inconfortable entre les propriétaires et les industriels. Elles ont le nez dans le guidon et font peu de marge. Du coup la formation n'est pas une priorité, pourtant il y a des besoins ». « Nous avons plein de petites formations pour eux, de 1 à 4 jours

en fonction de la demande, avec des financements possibles », ajoute Pierre Caseau. Le CFPPA de Bazas est partie prenante sur une formation dédiée au transfert de données avec l'informatique embarquée des abatteuses. « C'est un travail en accord avec les entreprises de travaux forestiers, les industriels et les fabricants, réunis au sein du programme aquitain exploTIC », précise Pierre Caseau. Elle doit permettre de maîtriser au mieux les outils informatisés, trop peu exploités, afin d'optimiser les échanges d'informations entre donneurs d'ordre et entreprises. L'intérêt fait qu'elle pourrait être incluse à des formations initiales.

Frédéric Ripoché ■

Secteur agricole/forestier : comment suivre une formation et la financer

Vous êtes salarié, employeur, étudiant ou demandeur d'emploi, âgé de plus ou moins 18 ans, un certain nombre de possibilités s'offre à vous, quel que soit le domaine de formation. Congé Individuel de Formation (Cif), Droit Individuel à la Formation (Dif), plan de formation (prise en charge entreprise), Programme Régional de Formation (financement région), contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (sur tous les diplômes), les établissements vous informent des différentes possibilités et modes de financement (Fafsea, Vivea...) et vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet. « Le contrat de professionnalisation permet de former un jeune en alternance à partir de 16 ans révolus dans une entreprise, avec des aides de prise en charge, ce n'est que du bénéfice pour l'employeur et le salarié », soulignent Laurence Dauch à la MFR d'Escalats et Christophe Adnet, directeur de celle de Vigneulles. Ces deux établissements recherchent actuellement des candidats pour la formation TGC où ce mode de recrute-



ment est possible. Également, certaines formations peuvent être suivies sur plusieurs années par le système des unités capitalisables. « Il est possible de construire son diplôme sur plusieurs années », confirme Bernard Gibet à l'IUT de Rennes, pour la Licence Pro. La validation des acquis par l'expérience ou professionnel (VAE, VAP) est à étudier, de même que la formation à distance.

Furieusement puissant.



Credits photos : Thinkstock, CLAAS.

NOUVEL AXION 900

400 chevaux, cabine 4 montants, visibilité parfaite à l'avant comme à l'arrière, SCR intégré sous le capot, joystick et CMOTION : autant d'atouts pour un confort de conduite digne des automoteurs qui ont fait le succès de la marque CLAAS.

Son empattement important de 3,15 mètres, allié à des pneumatiques arrière de 2,15 mètres, vous assure une capacité de traction hors du commun et une réduction de consommation.

Une nouvelle génération de tracteurs est née.
Nouvel AXION 900, demandez-lui l'impossible.

www.claas.fr

Nous construisons vos plus beaux records.

CLAAS



Télématique : le high tech au service de l'entreprise

Recevoir au bureau des alertes, connaître les performances et réglages de ses machines, leur position en temps réel, leurs besoins d'entretien ou encore fournir au conducteur un itinéraire routier. Un potentiel d'optimisation quasi-infini s'ouvre actuellement aux entrepreneurs grâce aux technologies de communication regroupées sous l'appellation « télématique ».

Les bénéfices apportés aux entreprises de travaux par la télématique sont nombreux. Si nombreux que les constructeurs proposent aujourd'hui plusieurs solutions en cohérence avec les besoins et attentes de chacun. Ils sont rejoints par divers spécialistes de l'électronique agricole ou des fournisseurs de logiciels de gestion qui ont bien compris le potentiel des échanges d'informations. D'autant que les gains escomptés pourraient rejoindre rapidement le coût du partage de ces informations.

Exploiter les données, enfin

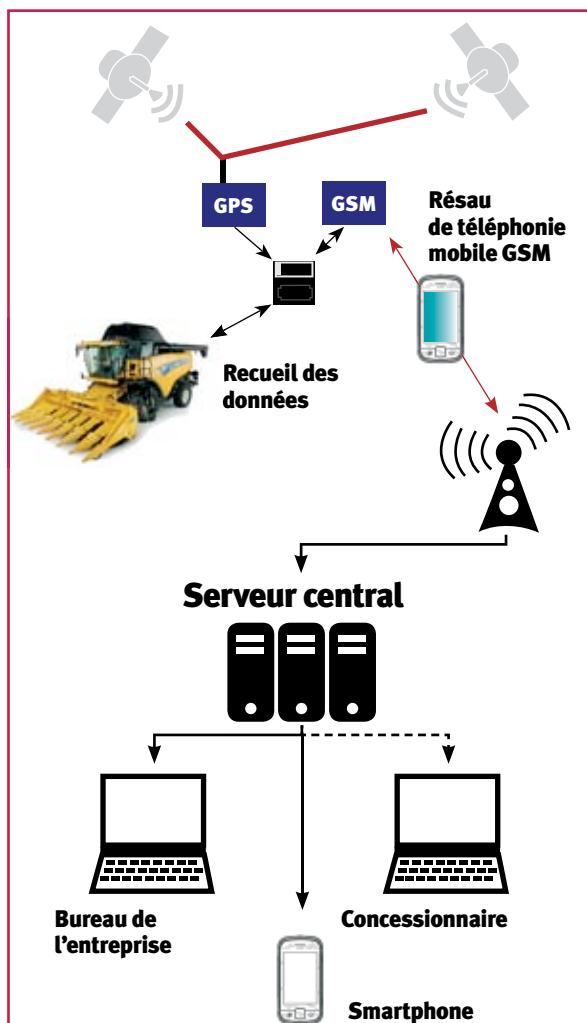
Intégrées depuis de nombreuses années dans les ordinateurs de bord, les données telles que consommation de carburant par hectare, surfaces travaillées ou distances effectuées, n'avaient jusqu'à présent qu'un rôle informatif. Leur paramétrage constituait un premier frein, alors que l'impossibilité de les exporter facilement - hormis par une retranscription minutieuse sur papier - a rendu désuète leur utilisation à des fins de gestion.

Plus récemment, l'apparition des systèmes de guidage et le développement de l'électronique agricole, notamment d'un langage commun (via l'Isobus) pour le dialogue entre machines ont été un premier pas vers le partage des informations et leur exploitation. Car les informations contenues dans le terminal peuvent aujourd'hui être transférées au moyen de cartes SD, d'une connexion Bluetooth ou WiFi lors du retour à l'entreprise. Mais c'est finalement par un recours aux réseaux de téléphonie (GSM ou GPRS) qu'un réel progrès a été effectué : la machine pourra désormais délivrer en temps réel l'ensemble des informations qu'elle collecte.

Actuellement, certains à l'image de Trimble et son application Connected Farm, proposent deux types de transfert : via les réseaux de téléphonie ou les technologies de transmission sans fil. John Deere retient quant à lui les réseaux de téléphonie mais également les communications par satellite. L'ensemble des informations envoyées via les réseaux sont consultables en ligne depuis n'importe quel ordinateur de bureau ou smartphone connecté à internet.

Des valorisations infinies

Si la première application de la télématique concerne le suivi du positionnement des machines (on parle de « Management de flotte ») les technologies de transfert des données ouvrent un champ très large, allant de la documentation parcellaire à l'optimisation de la conduite. La télématique va en effet permettre de collecter un grand nombre d'informations, et créer des rapports réguliers. Elle permettra parfois d'automatiser les prises de décision. À condition toutefois de pouvoir utiliser les données, car les



La télématique utilise les réseaux de téléphonie pour donner en temps réel l'accès aux données.

Les applications de la télématique

Le guidage vers la parcelle ou l'exploitation du client

Présent sur le marché français depuis 2007, Müller Electronics a développé l'application logicielle Field Nav qui intègre les données GPS pour permettre aux conducteurs d'engins de trouver aisément les parcelles sur lesquelles ils doivent intervenir. Un service qu'offrent déjà les GPS routiers utilisés dans nos voitures. Mais Field Nav est une application agricole (utilisée par Claas ou Grimme) et à ce titre, elle prend en compte les dimensions des engins et permet aussi de délimiter les parcelles concernées. Dans le domaine des déplacements routiers, il est également possible d'entrevoir une solution aux croisements difficiles, lorsque l'ensemble des machines intervenant sur un chantier sont connectées entre elles. À l'intérieur de la parcelle, un tel partage permettra enfin de retrouver rapidement l'ensileuse malgré le relief et un maïs trop haut pour obtenir une vue dégagée.

Le traitement des chantiers

La télématique offre aux chefs d'entreprise et responsables de chantiers un aperçu en temps réel des opérations effectuées. Le client peut ainsi être prévenu en début et fin chantier ; une procédure qui peut se matérialiser par l'envoi automatique d'un sms ou d'un e-mail. Les travaux déjà traités seront signalés dès la sortie de la parcelle, et pourront rejoindre le poste facturation.

La documentation

Si le temps nécessaire à la saisie de données peut être pris aisément lors d'un travail du sol, les opérations nécessitant une vigilance permanente de la part du conducteur (conduite sur route, manutention) se prêtent moins à une telle opération. La documentation pourra concerner l'ensemble des données récupérées : consommations de carburant, débits de chantier, temps de travaux, rendements, tonnages et surfaces traitées... Rentrer les données nécessite du temps, l'intervention manuelle soulevant par ailleurs le risque d'erreur. Des problématiques auxquelles la télématique apporte une réponse.

L'optimisation de la conduite

Au siège de l'entreprise sur l'ordinateur de bureau, comme en déplacement depuis un smart-

phone, le chef d'entreprise peut évaluer la performance des conducteurs en identifiant des phases de ralenti prolongé ou les paramètres d'utilisation. Lorsque deux moissonneuses interviennent dans une même parcelle, il peut ainsi identifier celle qui présente la meilleure efficacité et préconiser à la seconde les réglages associés. L'établissement des rapports réguliers permettra de présenter aux conducteurs des preuves irréfutables, à même de faire évoluer leur comportement.

Les alertes d'entretien :

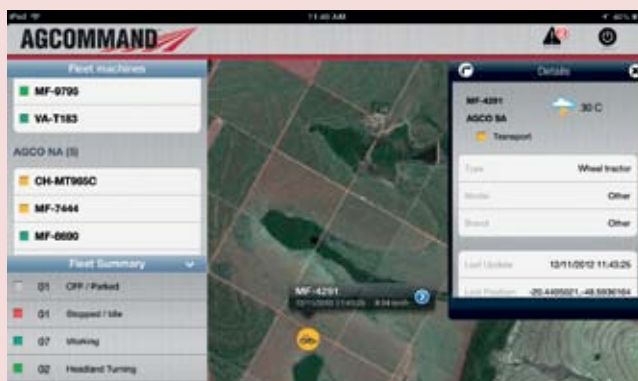
Parce que les intervalles d'entretien ne peuvent pas toujours être respectés scrupuleusement, les alertes signifiées au bureau permettent de prévoir les interventions. Malgré la variabilité des

conducteurs (hormis dans le cas de machines attitrées), un carnet d'entretien du véhicule peut être créé en ligne, pour mettre à disposition les besoins de remplacement de l'huile ou de filtres, signifier des pannes au concessionnaire lorsque l'accès lui est accordé ou encore envoyer un message au fournisseur de carburant lorsque le niveau atteint, en cours de chantier, un seuil minimal prédéfini.

L'alerte contre le vol

Lorsque le déplacement d'un matériel est signalé hors d'une période de travail, un sms peut être envoyé au chef d'entreprise. De même, une alerte peut signifier la sortie hors d'une zone géographique prédéfinie. Chez certains, une alerte peut signaler le changement brutal de niveau dans le réservoir à carburant, conséquence d'un vol qui intervient souvent alors que le matériel est resté immobilisé loin du siège de l'entreprise en fin de chantier. La crainte d'un tel vol pousse souvent les chefs d'entreprise à exiger un retour systématique vers le siège chaque soir ; procédure coûteuse que pourraient limiter les fonctions de surveillance intégrées aux logiciels de télématique.

Infos sur www.igreen-projekt.de (cliquez sur la version anglaise).



La télématique permettra la visualisation de la flotte depuis le bureau, mais aussi le positionnement d'éléments au sein d'une parcelle.



Si la transmission des informations s'effectue de manière automatique, leur multiplication implique de nouvelles relations entre les membres de l'entreprise.

fournisseurs se réservent parfois leur traitement (on parle de « système fermé ») et n'autorisent pas leur reprise par un logiciel libre. Pourtant, la valorisation des données récupérées s'avère quasiment infinie, si bien que les constructeurs n'offrent aujourd'hui qu'une partie des applications potentielles. « *JD Link est la fondation des solutions que nous allons proposer demain. Actuellement, on construit encore ces fondations* » explique Pierre-Henri Hamon, spécialiste de l'agriculture de précision chez John Deere.

Avec Remote Display Access, le constructeur offre aux chefs d'entreprise ou responsables de chantier un accès en temps réel aux informations contenues dans le terminal des matériels. « L'accès à la console est très demandé par les entrepreneurs » note Pierre-Henri Hamon. La solution se décline même en plusieurs propositions, qui peuvent dans

le cas de « Service Advisor » aller jusqu'à la mise à disposition de ces informations au concessionnaire.

Un accès pour le concessionnaire

Systématiquement sauvegardées à l'extérieur de l'entreprise, car stockées sur un serveur distant, les informations sont aussi disponibles pour le concessionnaire. Le mécanicien pourrait à l'avenir se déplacer en pleine connaissance de cause : oubliées les pertes de temps dues à l'absence d'une pièce dans le fourgon atelier. Si cette application permet une plus grande réactivité du distributeur en cas de dysfonctionnement, les constructeurs ont longtemps redouté que les professionnels soient réfractaires à ce qui constitue - pour certains - une intrusion dans le fonctionnement de l'entreprise.

Mise en place depuis quelques années sur le conti-



Le chef d'entreprise pourra délivrer une assistance plus pointue à ses employés.

	« JDLink Select »	« JDLink Ultimate »	« JDLink Harvest Module »
Localisation des machines	✓	✓	✓
Délimitation géographique	✓	✓	✓
Heures de fonctionnement	✓	✓	✓
Planification de la maintenance	✓	✓	✓
Consommation de carburant	-	✓	✓
Utilisation des machines	-	✓	✓
Diagnostics	-	✓	✓
Réglages des machines	-	-	✓
Données de productivité des machines	-	-	✓
« Service ADVISOR Remote »	possible	possible	possible

L'offre segmentée des fournisseurs, ici John Deere, répond aux souhaits de récupérer différents types de données.

nent nord-américain où les distances à parcourir (parfois des centaines de kilomètres) n'autorisent pas le moindre oubli de la part du technicien appelé en réparation, elle est déjà retenue par 40 % des professionnels. En Europe, les constructeurs ont exprimé davantage de retenues, mais la solution ne semble pas pour autant effrayer : « J'aurais pensé qu'ils freineraient davantage, mais on se rend compte qu'ils laissent l'accès au concessionnaire dans la majorité des cas » note Pierre-Henri Hamon de chez John Deere. « Par contre, lorsque des données agronomiques seront contenues dans les informations mises à disposition, ce sera plus délicat » nuance-t-il.

L'abonnement, une obligation

Selon les fournisseurs, l'investissement implique l'acquisition de licences, dans la majorité des cas complétées par des abonnements. Ceux-ci couvrent les frais de transmission. Le montant de l'abonnement est donc généralement proportionnel aux flux de données, en termes de nature et d'importance. L'occupation des réseaux GSM et GPRS est en effet largement facturée aux constructeurs par leurs détenteurs. Selon les fournisseurs, l'abonnement est réglé mensuellement, et uniquement en cas d'échange effectif de données. L'utilisateur peut donc choisir de modifier la solution retenue avec une relative liberté. Le coût de l'abonnement varie de 30 euros par machine, dans le cadre du seul suivi de positionnement et gardiennage (appelé « geofencing »), jusqu'à près de 90 euros mensuels pour une solution globale, intégrant positionnement, traitement des missions, management de flotte, diagnostics et documentation. L'acquisition initiale de licences atteint quant à elle 1 000 euros, mais de nombreuses offres commerciales sont actuellement en cours.

Une réponse très actuelle

À l'image de l'application des produits phytosanitaires qui exige désormais un important travail de traçabilité, la documentation sera à l'avenir une étape incontournable. Elle constituera un élargissement du service apporté par les entreprises. Mais face à la masse d'informations dont pourront disposer les intervenants, qu'ils soient exploitants ou intervenants ponctuels, il faudra aligner les compétences pour prendre les bonnes décisions. D'autant que leur obtention présente un coût non négligeable. Sur ce point, certaines sociétés d'informatique indépendantes pourraient tirer leur épingle du jeu avec une assistance et une évolutivité accrues.

Grâce à la télématique, toute prise de décision pourrait être effectuée aisément à distance par le chef d'entreprise, voire par la machine. L'entreprise de travaux pourrait mobiliser un expert (agronome, mécanicien) au siège de l'entreprise, et des employés formés à la seule conduite des machines sur le terrain. La télématique, une possible réponse au besoin de compétences auquel font face les entreprises de travaux ?

Guillaume Le Gonidec ■



ALLIANCE
www.allgtire.com

Une Gamme Complète à la Hauteur de vos Exigences !

PNEUS PORTEURS

RADIAL DOUBLE CEINTURE ACIER



A380
A380HD



A381



A388



A390
A390HD



A885



Group
SOCAH

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP

ALLIANCE

STAND 5B C 133

SOCAH
DIVISION PNEUMATIQUES

STAND 4 K 066

toute la gamme Alliance sur www.socah.fr
SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

France NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 - nord.pneus@socah.fr
France SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 - sud.pneus@socah.fr

Documentation complète sur simple demande.

Pneumatiques, les derniers développements

Les fabricants de pneumatiques agricoles sont largement mis à contribution pour valoriser la performance des matériels qu'ils équipent. Tous travaillent sur les mêmes technologies, un fait encore vérifié sur les derniers salons de la rentrée. À l'Eima de Bologne comme sur le Sommet de l'Élevage, tous présentent un pneumatique à forte capacité de flexion « IF » et travaillent à l'extension de la gamme vers des diamètres supérieurs.

Avec leurs indices de charge accrus et la capacité de rouler à vitesse soutenue malgré une pression relativement faible, les « IF » font actuellement l'objet de tous les développements chez les fabricants. L'acronyme IF, qui signifie « Improved Flexion » chez les uns ou « Increased Flexion » chez les autres, ces technologies sont le principal moteur de la recherche, aux côtés des gommes conçues avec des additifs écologiques. Les tracteurs de forte puissance à architecture conventionnelle mobilisent eux aussi les fabricants, qui développent actuellement des pneumatiques de 2,30 m de diamètre pour permettre de transmettre la puissance au sol. Et parce que la valorisation de la puissance passe par l'utilisation optimale du pneumatique, les fabricants et distributeurs de pneumatiques poursuivent leurs opérations de démonstration et lancent, l'un après l'autre, une application pour smartphone qui rend disponible à tout moment le tableau de pressions.

Alliance

Alliance exposait au Space le nouveau 1050/50R32 en profil A376 spécialement dédié aux automoteurs et épandeurs de forte capacité ; un pneumatique qui bénéficie de crampons de taille modérée et d'un épaulement légèrement arrondi pour préserver les

cultures en place. Le fabricant mettait aussi en avant quelques-unes des dimensions qui sont venues rejoindre ses gammes de pneumatiques porteurs, destinées aux remorques, épandeurs et autres presses. Ce sont ainsi plus de 40 nouvelles dimensions qui ont rejoint ces quatre gammes de pneumatiques radiaux, caractérisées par des profils plus ou moins agressifs et adaptés à l'évolution sur des terrains humides ou sur les

voies routières ; les premiers favorisant le débouage quand d'autres brillent par leur faible niveau sonore ou une durée de vie prolongée sur l'asphalte.

Le fabricant a également lancé un 480/80R50 dans la gamme IF 354, pneumatique de 2,05 m qui se destine aux pulvérisateurs de grande capacité. Ce nouveau pneumatique supporte une charge de 5 300 kg contre 4 375 kg pour son prédécesseur, à une pression de 2,4 bars. Il s'en distingue également par un profil présentant des barrettes affinées mais plus rapprochées. Enfin, la récente dimension 380/105R50 destinée aux tracteurs et pulvérisateurs affiche, avec un diamètre de 2,05 m et une largeur de 405 mm, une capacité de 5 600 kg à 40 km/h.

Firestone

Firestone s'est déplacé à l'Eima de Bologne avec de nouveaux pneumatiques dans les gammes Performer 65, 70 et 80, lesquels offrent désormais des capacités de charge et de vitesse accrues. Les stars du stand restaient cependant les nouveaux Maxi Traction destinés aux tracteurs de forte puissance, qui adoptent désormais la technologie IF. Enfin, le fabricant exposait son pneumatique DT23 de très grande dimension : cet IF 850/75R42 présente en effet un diamètre de 2,32 m. Enfin, Firestone mettait en avant ses solutions de service aux professionnels agricoles, service Agri Point ou encore application pour smartphone Tyre Pressure.

Des pneumatiques Firestone à l'huile de soja

Bridgestone America a récemment lancé un concept de pneumatique retenant plus de 10 % d'huile de soja. Pour fabriquer le Firestone 800/70R38 concerné, 220 kg de soja sont utilisés afin de remplacer les huiles de pétrole. La firme prévoit de distribuer les premiers pneumatiques intégrant ce concept « soy tires » au cours de l'année 2013.



Goodyear

Goodyear a récemment présenté sur le salon Innov-Agri deux nouvelles dimensions : dans la gamme Optitrac H+, le 680/85R32 se destine aux automoteurs de récolte par sa capacité de charge élevée (indice 179, soit 7 750 kg). Le 710/60R30 de la gamme Optitrac R+ équipera quant à lui les tracteurs de forte puissance. Le concept Optitrac R+ repose sur une nouvelle construction du talon et une carcasse renforcée qui autorise une flexion supérieure des flancs : le pneumatique peut alors accepter des charges cycliques plus élevées sans nécessiter d'augmenter la pression d'utilisation. Le constructeur annonce par ailleurs la sortie des dimensions 800/65R32 et 800/70R38 pour le Sima 2013.

Mais la marque du groupe Titan est aussi attendue pour la présentation de pneumatiques de grand diamètre, après avoir dévoilé cet été les IF 800/55R46 et 900/50R46 de la gamme DT830 outre-Atlantique. Cette même présentation avait également dévoilé les « IF Ultra Sprayer » en sept dimensions du 320/90R46 au 380/105R50, spécifiquement destinés aux pulvérisateurs automoteurs.

Kleber

Chez Kleber, l'actualité est marquée par l'apparition sur le site internet www.kleber.fr de la gamme de pneumatiques agricoles. L'ensemble de la gamme (Super3, Super Vigne, Fitker, Topker...) y est présentée pour permettre aux visiteurs de définir le pneumatique qui leur convient. Au-delà de la présentation de la gamme, des actualités et nouveautés, le site de Kleber s'enrichit surtout d'un tableau de pressions à destination des utilisateurs.

Michelin

Michelin complète sa gamme AxioBib avec un IF 900/60R42 destiné aux tracteurs de forte puissance, ainsi que la gamme récolte CerexBib avec les 900/60R38 et 800/70R38 IF CFO pour engins de ré-



Démonstrations de dépannage, contrôle de géométrie ou lestage à l'eau chez Michelin, qui met en avant son service d'expertise à destination des professionnels baptisé Exelagri.

La géométrie laser sur les salons de la rentrée

Un réglage optimal, vecteur d'économies durant toute la vie des pneumatiques, peut être obtenu au moyen de la « géométrie laser ». La technique mise en avant par Euromaster sur les salons de la rentrée, notamment Innov-Agri, induit un parallélisme parfait qui optimise le confort, limite la consommation de carburant et l'usure des pneumatiques. Selon le spécialiste, un mauvais réglage de la géométrie peut entraîner la diminution de 50 % de la durée de vie du pneumatique.

colte. Destinée aux tracteurs de forte puissance, la première dimension d'un diamètre de 2,15 m a été présentée en juillet 2012. Ce fleuron de la gamme AxioBib vise particulièrement les opérations de labour. Il retient la technologie Ultraflex qui autorise une forte flexion de la carcasse, facilite le passage du couple par une augmentation de la surface d'empreinte et implique un confort accru. Capable de circuler à 65 km/h dans les pays l'autorisant, il bénéficie donc d'une surface d'empreinte augmentée de 16 % grâce à la possibilité de retenir une pression inférieure à son prédécesseur de technologie classique (1,6 contre 2,4 bars).

Continental

Continental a récemment lancé le pneumatique HC 70 pour tracteurs de 90 à 180 ch. Disponible en douze dimensions du 380/70R24 (128 A8) au 580/70R38 (155 D), il se veut plus performant que le AC70T grâce à une résistance accrue, et une capacité de charge en hausse de 14 % à pression égale. Le profil est plus respectueux des sols, notamment des prairies, grâce à des épaules larges qui présentent un profil arrondi. Le nombre de barrettes a également été augmenté, concourant à augmenter la durée de vie du pneumatique grâce à une surface de contact importante.

Dans le courant de l'année, la firme avait également lancé la commercialisation du SVT CHO (Super Volume Tire), un pneumatique destiné aux engins de récolte subissant de fortes variations de charge à l'essieu. Le 800/70R32 (172 B) actuellement au catalogue peut en effet porter jusqu'à 12,5 tonnes contre 10 700 kg pour un pneumatique standard, et ce à pression égale (2,4 bars). Malgré la technologie retenue, ce SVT CHO n'exige pas le montage sur une jante spécifique.





Taurus

Marque du groupe Michelin, Taurus bénéficiait d'un stand conjoint avec Siligom sur le salon Innov-Agri. Copadex présentait même sur ce salon le pneumatique Point 65 qui pourra équiper des tracteurs jusqu'à 190 ch. Homologué à 65 km/h, il est notamment disponible dans la dimension 650/65R42, laquelle peut supporter une charge de 3 875 kg (indice 155D). C'est aussi l'occasion pour le distributeur de présenter une initiative inédite : une garantie de 12 mois applicable pour tous les pneumatiques ayant subi un accident les rendant irréparables. Tout pneumatique gravement endommagé sera alors remplacé gratuitement !

Techking

Basée en Belgique, l'entreprise Molcon Interwheels propose depuis peu un rival au renommé Michelin XS, au travers des produits du chinois Techking Tires. Compte tenu d'une demande importante en Europe de l'Ouest, les deux structures ont en effet développé le Dragon King ETSA 24R20,5. Conçu spécifiquement pour ce marché européen, il fait partie d'une gamme comptant trois dimensions. Le Dragon King 24R20,5 présente un indice de charge comparable à son concurrent européen (indice 176 soit 7 100 kg admissibles) et peut supporter une vitesse de 80 km/h. D'une largeur de 600 mm et d'un diamètre de 1,37 m, il retient une carcasse et des tringles renforcées, présente des flancs flexibles et une sculpture auto-nettoyante.



Trelleborg

Le TH 400 est adapté aux sols durs et fournit le niveau de stabilité élevé que requièrent certains matériels, comme les chargeurs télescopiques lorsque le bras est totalement déployé. Le 460/70R24, première dimension de cette gamme « agro-industrielle » présentée sur le salon Eima, sera suivi de huit variantes supplémentaires au cours de l'année 2013. Le salon italien du machinisme agricole était l'occasion pour le manufacturier d'exposer sa nouvelle application Tire iBrochure ainsi que plusieurs nouveautés dans les gammes récolte et traction.



Trelleborg a également lancé à l'Eima une nouvelle dimension

dans sa gamme TM 1000 High Power. Ce 900/60R42 se destine aux tracteurs de forte puissance, et reprend la technologie Improved Flexion (symbolisée par le marquage IF) qui permet une forte variation de charge sans adaptation de la pression. Ce pneumatique est monté sur une jante THK 30x42 façonnée d'une seule pièce, dotée d'un moletage haut pour l'assise du talon et d'une peinture anti-glissement. Des éléments qui, ensemble, concourent à éviter le glissement pneu-jante.

Enfin, le manufacturier exposait la nouvelle gamme TM 3000 IF CFO (pour conditions de charge cycliques). Destiné aux applications de récolte, le TM 3000 présenté sur le salon italien a été conçu avec la technologie BlueTire™, ensemble de techniques permettant de limiter l'utilisation des ressources non renouvelables impliquées dans le process de production. La dimension IF 800/70R32 CFO sera complétée dans les prochains mois par les 800/65R32, 800/70R38 et 1050/50R32.

Vredestein

Chez Vredestein, le pneumatique porteur Flotation Trac se reconnaît à son profil carré assurant une répartition optimale de la charge au sol. Particulièrement adaptée pour les remorques, épandeurs et tonnes à lisier, cette gamme s'enrichit de deux nouvelles dimensions pour les jantes de 30,5 pouces : 600/60R30,5 et 650/65R30,5 (610 et 645 mm de largeur). D'un diamètre respectif de 1,50 et 1,62 m, ils affichent une capacité de charge de 7 900 et 9 650 kg à 4 bars. La bande de roulement du Flotation Trac est dotée d'une gorge centrale épaisse et d'un épaulement ouvert qui assurent le confort et la faible résistance au roulement, sans toutefois impacter la durée de vie.

Société mère de Vredestein, Apollo Vredestein souhaite augmenter sa capacité de production de 50 % en 2013 après avoir lancé d'importants investissements. Ils permettront notamment de produire des pneumatiques de dimension supérieure, la gamme actuelle comprenant des pneumatiques de 850 mm de largeur et 2,15 m de hauteur au maximum.

Lors du prochain Sima, Apollo Vredestein lancera le Greentrax, pneumatique à structure diagonale pour l'entretien des espaces verts, ainsi qu'une gamme destinée aux secteurs de l'industrie et de la construction. Ces derniers signeront l'introduction de la marque Apollo sur le marché industriel en Europe. Destinés aux tractopelles ou chargeuses sur pneus, les pneus AIT retiennent la sculpture R4 utilisée sur un grand nombre d'engins de construction, et ont été conçus avec l'exigence d'un compromis entre adhérence sur sols boueux, confort sur les voies goudronnées, et bonne protection sur les surfaces pierrees.

Guillaume Le Gonidec ■

Encore une fois COLAERT ESSIEUX innove, en proposant une **nouvelle suspension hydraulique brevetée** qui vous assure une parfaite tenue de route en toute situation et une flexibilité de travail accrue.

La nouvelle suspension STT est conçue pour une utilisation sur terrain difficile.

Cette nouvelle suspension hydraulique ultime est adaptable sur tout type de matériel roulant. Suivant la configuration et la capacité de charge du véhicule, l'ensemble suspension peut être composé d'un, de deux, de trois (ou plus encore) d'essieux fixes, suiveurs ou autodirecteurs. La conception de la suspension STT permet une **parfaite répartition de la charge et du freinage** sur l'ensemble des roues. Elle permet également la suppression des contraintes de torsion sur les liaisons avec le châssis lors des débrayements.

Pourquoi choisir la nouvelle suspension hydraulique STT ?

- Une aptitude exemplaire en tout-terrain
- Une maniabilité optimale
- Une stabilité maximale



COLAERT ESSIEUX

Route nationale 11/bis 59189 Steenbecque
Tel. +33 (0)328438550 - Fax +33 (0)328436863
commercial@colaertessieux.fr - www.colaertessieux.fr



© STT COLAERT ESSIEUX - ADR GROUP | JANVIER 2013

trelleborg.com/wheelsystems



La combinaison qui sécurise la valeur de votre travail.



Trelleborg Twin Radial.

Le pneu porteur radial qui vous garantit d'excellentes performances quelles que soient les conditions de travail et la nature du terrain. Confort optimal et faible niveau de bruit sur route, parfait auto-nettoyage et respect du sol pour sécuriser votre investissement.

SIMA 24-26 FEVRIER HALL 6 - STAND B111


TRELLEBORG

Challenger TerraGator 845, le nouveau fleuron

Présenté pour la première fois à l'Agritechnica, le TG 845 entre actuellement en commercialisation. Ce nouveau fleuron de la gamme TerraGator retient des composants du groupe Agco, transmission à variation continue et moteur notamment. Une forte progression dans l'ergonomie bénéficie également aux utilisateurs.

[Grubbenvorst, Pays-Bas]

Alors que les quatre modèles de présérie ont enregistré 4 000 heures d'utilisation, Challenger lance la commercialisation de son nouveau TerraGator 845. La conception de ce nouvel automoteur répond à plusieurs souhaits : satisfaire les exigences des dernières normes d'émissions d'une part, mais aussi permettre l'intégration d'une transmission à variation continue, et enfin rationaliser la production de ces automoteurs en diminuant le nombre de modèles au catalogue (de 5 à 3).

Un moteur Agco

Avec ce nouveau TG 845, Challenger signe la fin des accords qui le liaient au motoriste Caterpillar. En plus de privilégier une production interne avec la motorisation Agco Power e³ de seconde génération, ce changement devrait bénéficier aux utilisateurs en simplifiant un

service après-vente auparavant tributaire du distributeur Eneria. Le moteur Agco Power de 400 ch (norme Iso TR14396) est d'ores et déjà annoncé comme compatible avec l'utilisation de « biodiesel 5 ». Ce bloc 6 cylindres de 8,4 litres de cylindrée intègre un dispositif SCR de seconde génération, associé à un catalyseur d'oxydation diesel. Le réservoir d'Adblue d'une capacité de 85 litres rejoint un emplacement situé au plus près du marchepied gauche pour un remplissage aisé, à l'image du réservoir à carburant de 620 litres.

En effet, élément marquant de ce nouveau TG 845, l'accès à la cabine a fortement progressé. Les marches et la large plate-forme d'accès participent à améliorer la sécurité lors de l'accès à bord, qui s'effectue par une porte latérale s'ouvrant vers l'avant. La nouvelle cabine fournit, avec 5,5 m² de surfaces vitrées, une visibilité de



Le TG 845 retient un moteur Agco Power SCR développant 400 ch.

premier ordre. Bien entendu, la climatisation compense la hausse de la surface vitrée dans cette cabine pressurisée, qui bénéficie également d'une insonorisation accrue.

Variation continue et nouvelle chaîne cinématique

Le TG 845 retient la transmission à variation conti-

nue TechStar ML 260 produite chez Fendt. Elle induit une efficacité supérieure à la précédente transmission full-powershift, alors que l'absence d'à-coups pourrait bénéficier à la longévité des organes tels que les ponts. Sur route, la vitesse de 25 km/h peut être atteinte au régime de 1 600 tr/min. La CVT TechStar offre deux

La gamme redéfinie

Le nouveau 845 remplace les anciens TG 2244, 3244, ainsi que le modèle à cinq roues 9265 dont le nombre d'unités vendues n'était plus suffisant. À l'heure de la présentation aux champs du TerraGator 845, Challenger signale par ailleurs l'arrêt de la construction d'une solution spécifique aux marchés d'Europe du Nord : la législation danoise vient en effet d'évoluer, signant l'abandon de la variante NMS Trailer SuperLoad qui proposait une capacité de 27,5 m³.



L'accès au poste de conduite, à la batterie ou aux réservoirs a nettement progressé.

Grubbenvorst, un site spécialisé

Cédé en 1994 par l'entreprise de travaux agricoles Kursjtens qui fut à l'origine de l'introduction en Europe des TerraGator, le site néerlandais de Grubbenvorst emploie 200 personnes. Il accueille sur 6 000 m² couverts un bureau d'études ainsi que les lignes de montage pour les automoteurs de pulvérisation RoGator et l'ensemble des TerraGator. Il en sort annuellement 100 et 40 unités respectivement. Grubbenvorst assure aussi l'adaptation des rampes Pommier sur les SpraCoupe fabriqués outre-Atlantique, ou encore l'adaptation de l'éclairage et de la signalisation selon les exigences réglementaires pour l'ensemble des produits distribués en Europe.

L'usine de Grubbenvorst assure des opérations d'assemblage et de mise en conformité. Au fond, on distingue le dernier exemplaire de la solution NMS Trailer.



gammes de vitesses (0-30 et 0-40 km/h) et est contrôlée par une pédale d'avancement, par le levier intégré à l'accoudeur, ou encore via le levier Power Direction. Intégré à la colonne de direction, celui-ci contrôle donc l'inversion du sens de marche, le frein de parc actif, et par des impulsions la vitesse d'évolution.

Le constructeur retient une gestion moteur-transmission baptisée « Power Management », laquelle optimise le régime moteur selon la charge de manière à conserver la vitesse requise et limiter simultanément la consommation de carburant. On notera enfin que la transmission est montée parallèlement aux entraînements auxiliaires : en plus de favoriser sa longévité, cette conception garantit un rendement supérieur de l'ensemble de la chaîne cinématique.

Répartition des masses et maniabilité progressent

Plus puissant que le précédent haut de gamme 3244 mais plus court que le 2244, le TerraGator 845 bénéficie d'une maniabilité supérieure grâce à son nouveau châssis. Et avec la position

avancée du moteur, l'automoteur présente en charge (cuve pleine) une répartition des masses avantageuse : 50/50. Malgré l'empattement de 4,86 m et une largeur de 3,15 m (avec pneumatiques 1050/50R32) le rayon de braquage extérieur reste ainsi limité à moins de 9 m, voire 6,75 m lorsque l'automoteur est équipé du système de marche en crabe « Dog Walk ». On notera que l'arbre d'entraînement du pont arrière présente un angle faible lorsque l'automoteur évolue en crabe, avec pour conséquence de supprimer la limitation à 15 km/h connue sur les précédents modèles.

Des cycles de travail optimisés

Le TG 845 retient une pompe à lobes Börger débitant 6 000 l/min, alors que l'option SuperLoad fait progresser ce débit à 9 000 l/min. Une fois que la pompe centrifuge est chargée, le bras de pompage télescopique de 250 mm peut alors remplir la cuve en polyéthylène de 18 m³ avec un débit de 12 m³/min. Pour recevoir un enfouisseur, le TG 845 est équipé d'un relevage arrière de catégorie 3, doté d'un

amortisseur d'oscillations et de multiples réglages.

Sur la variante application solide DNMS Spreader, dotée d'une caisse Tebbe de 15 m³, un dispositif de pesée dynamique fournit les informations nécessaires au DPA. L'épandage sur une largeur de 24 mètres est assuré par les deux disques d'un diamètre de 1,20 m, à des doses de 2 à plus de 100 t/ha.

En cabine, la gestion du NMS (pour « Nutrient Management System ») est confiée au terminal tactile Falcon VT de 10 pouces. Compatible Isobus, celui-ci assure le contrôle des opérations avec l'équipement d'application liquide comme solide. Il autorise l'apport des effluents selon des cartes de préco-

nisation, régulant la vitesse d'avancement et le débit de produit pour respecter les préconisations. Le contrôleur de tâches permet notamment un transfert facilité des données et prescriptions, la création de cartes d'application et l'export des données via le port SD.

En option, le TG 845 intégrera d'usine un dispositif de guidage ainsi que la solution de télématique AgCommand. Une solution qui répondra aux exigences de traçabilité et d'efficacité environnementale ; les mêmes exigences d'efficacité qui ont motivé la conception de ce nouveau TerraGator.

Guillaume Le Gonidec ■



Le TerraGator 845 affiche une répartition des masses optimisée et une maniabilité supérieure à ses prédécesseurs.

Grimme : le constructeur s'affirme dans la betterave

Si l'on pouvait, il y a peu, qualifier la firme de « spécialiste de la pomme de terre », les récents investissements de Grimme confirment sa place sur les secteurs légumier et betteravier. Le meilleur exemple : la récente présentation d'une intégrale de grande capacité.

En 2012, l'entreprise qui affiche plus d'un siècle et demi d'existence a pu maintenir son chiffre d'affaires, malgré le bas niveau de prix dans le secteur de la pomme de terre. Un maintien qui s'explique en particulier par l'extension de la gamme vers de nouvelles cultures, notamment la betterave.

Solidement ancré dans la betterave

Depuis le 15 novembre, l'ancrage de Grimme dans le secteur betteravier a en effet pris un nouveau tournant avec la reprise des activités de son confrère Kleine, confronté cet été à des problèmes financiers. Fondée en 1874, Franz Kleine GmbH développe et produit des matériels de récolte, nettoyage et chargement des betteraves. « *Les machines Kleine complètent la technique de betterave Grimme de façon idéale, étant donné que nous détenons maintenant la plus large gamme dans ce segment* » s'est félicité Roland Kratz, directeur des ventes pour cette catégorie de produits. Ce sont effet les déterreurs et l'arracheuse intégrale Beetliner Compact (remplaçante de la SF10) qui ont motivé le rachat, les intégrales de grande capacité Beetliner Large et Maxi étant désormais abandonnées. Car Grimme n'a pas attendu cette acquisition pour plancher sur



En ajoutant à sa gamme les produits Kleine, Grimme devient un full-liner dans le domaine betteravier. Crédit photos : Vincent Maigret.

une arracheuse intégrale de grande capacité.

Lors de cette présentation française, les professionnels ont pu assister à la présentation d'un premier déterreur Cleanliner Classic badgé « Kleine, une marque du groupe Grimme ». Ils auront également pu observer l'arracheuse Maxtron 2 dotée du dernier train de chenille TerraTrac fabriqué par Claas. La grande vedette restant cependant l'intégrale Rexor 630 présentée à cette occasion.

Une intégrale de 45 m³

Le constructeur a ainsi dévoilé aux champs une troisième machine qui rejoint la gamme d'arracheuses à betteraves du type « intégrale ». La nouvelle Rexor 630 reprend les fondamentaux du modèle 620, mais se voit dotée d'un essieu supplémentaire pour supporter les 33 tonnes de charge

utile offertes par sa trémie de 45 m³. Elle garde donc le bâti d'arrachage à roues Oppel, le principe d'effeuilleuse Inline qui dépose les verts après les scalpeurs pour éviter les bourrages, mais propose toutefois trois combinaisons d'effeuillage : effeuilleuse FT et scalpeur Minima (une solution connue depuis dix ans), effeuilleuse FM à double rotors mixtes et dépourvue de scalpeurs, ou encore l'association d'une nouvelle effeuilleuse à rotor mixte Multi-Combi avec les scalpeurs

Minima. La Rexor 630 retient un bloc Mercedes Tier4i développant 625 ch (contre 490 ch pour le bloc de 12 l monté sur le modèle 620) ainsi que la régulation du régime moteur Automotive. Elle conserve un rayon de braquage intérieur de 7,50 m malgré la monte de pneumatiques 900/65R32 ou 1050/50R32. Enfin, un élévateur rallongé permet la constitution de silos de 10 m, largeur qui s'impose désormais avec les déterreurs à table.

Le constructeur assure déjà le service après-vente et la distribution des pièces pour les matériels Kleine. Si Grimme disposait auparavant de toutes les cartes pour consolider sa position de leader sur le marché de la pomme de terre, le constructeur s'est aujourd'hui doté de celles nécessaires pour acquérir cette place dans le domaine betteravier.

Guillaume Le Gonidec ■



Avec le nouveau modèle 630, Grimme propose une intégrale de 45 m³ de capacité, reposant sur trois essieux.

BOIS ENERGIE

Salon Nantes



l'énergie
du bois
MAÎTRISEZ
le feu
intérieur!

2013 en parallèle avec
Biogaz Europe

20-22 mars
Industrie et Collectivités

21-24 mars
Chauffage Domestique
et Exploitation Forestière

ORGANISATEUR
bees

PARTENAIRES
Poujoulat

ARRETS
ARRETS

ouest
france .fr
Presse Océan

Conférence internationale **20-21 mars**

www.boisenergie.com



L'événement
leader

Biogaz Europe

en parallèle au Salon
BOIS ENERGIE

le biogaz...
en pleine ébullition



20-22 mars 2013

Salon - Nantes

et Conférence
internationale

www.biogaz-europe.com

ORGANISATEUR
bees

PARTENAIRES
ouest
france .fr
Presse Océan





Optimat apporte un éclairage sur l'achat de matériel de désherbage mécanique, sachant qu'un machinisme adapté participe à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

« Optimat »

ou comment bien acheter son matériel de désherbage mécanique

Créé par les agriculteurs biologiques de Bretagne du réseau Gab-Frab, Optimat est un outil d'aide à la décision pour choisir le matériel le plus adapté à ses besoins et son contexte. Inscrit dans le cadre d'Ecophyto 2018, financé par l'Agence de l'eau, il se traduit par un accompagnement gratuit des techniciens des Gab bretons auprès des demandeurs : producteurs conventionnels ou en conversion, Cuma et entreprises de travaux agricoles. Optimat a été créé dans la lignée d'Opti'Mais, plan de désherbage mécanique et alterné en bassins versants, initié par le même réseau (voir EDT n° 62). « Entre bineuse, herse étrille ou houe rotative, les achats de ces matériels sont envisagés selon les surfaces, le type de cultures, les temps d'utilisation et d'entretien nécessaires, mais aussi l'intérêt que porte le demandeur à ces techniques, le tout pour éviter des achats inconsidérés », explique Régis Le Moine, technicien au Gab Armor, groupement des agriculteurs bio des Côtes d'Armor, initiateur du programme. L'un des volets d'Optimat spécifie les itinéraires techniques à mettre en œuvre.

Contact technique : Gab Armor (02 96 74 75 65)

JR Agri Distribution

Un nouveau système d'écimeuse breveté

La société JR Agri Distribution du constructeur Jacques Richardeau, en Charente-Maritime, a élaboré une écimeuse dotée d'un système de coupe rotative par câbles métalliques.



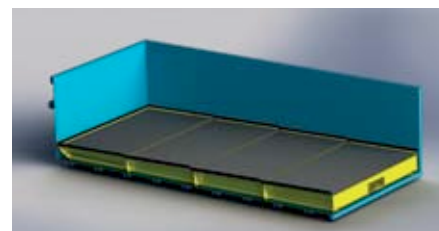
La première version portée et traînée pour une largeur de travail de 13,50 m doit être déclinée en version uniquement portée. L'écimeuse utilise un autoguidage par caméra et un système hydraulique. Un tracteur de 60 ch suffit (débit de chantier : de 2 à 5 ha/h).

Servant à limiter au maximum les adventices en grandes cultures sans produits phytosanitaires, l'écimeuse est le dernier recours avant récolte, pouvant s'inscrire dans une stratégie de désherbage mécanique ou alterné. « Le principe est le suivant : les adventices qui dépassent la culture sont aspirées, coupées, broyées et leurs graines détruites pour éviter la repousse », explique Jacques Richardeau. Associé au constructeur, c'est Pascal Gury, un producteur vendéen céréalier bio (blé tendre, lentilles, épeautre, soja, sarrasin), qui est à l'origine des recherches menées sur cet outil durant 4 ans. Se basant sur ses contraintes, en particulier la difficulté à contrer la folle avoine très sensible aux mouvements d'air, un système à base de câbles métalliques de 6 mm s'est avéré la solution. Fixés sur un rotor, ils tournent à 2000 tours/minutes, soit près de 1 500 km/h, et ce, inversement à l'avancement du tracteur créant un effet d'aspiration particulièrement efficace. La fabrication devrait démarrer d'ici l'été. Le constructeur n'avance pas encore de prix, mais un minimum de 150 ha serait nécessaire à son amortissement. « Les entrepreneurs devraient s'y intéresser, car hormis pour des clients bio, l'écimeuse peut s'adresser à des producteurs conventionnels dans le cadre d'une réduction d'intrants », souligne le producteur.

Ventilation à la benne

Conserver les céréales au champ

Un ingénieur breton, Erwann Touffet, a conçu un système de ventilation des céréales à la benne de récolte. « Il préserve la matière première des risques d'échauffement dans le cas où un tri/séchage ne peut être immédiat », explique-t-il. Grâce à des caillebotis en tôle au plafond perforé (trous de grille de 2 mm) posés dans le fond d'une benne et reliés à un ventilateur, les céréales sont aérées de manière homogène, l'air circulant sur toute la surface du caisson via une gaine centrale. « Un caisson de type standard de 15 à 18 m³, contient 5 éléments amovibles sur roulettes fixés entre eux par des accroches », précise le concepteur. Facilement installés, ils ne contraignent pas l'utilisation d'une benne sur la durée et sont fabriqués sur mesure pour être adaptés au caisson. Le séchage est possible sur le même principe. « Il est réalisé avec un brûleur gaz, sur un faible delta de température, entre 40 et 60 °, pour ne pas endommager le produit », ajoute Erwann Touffet, qui devrait proposer un kit ventilateur/brûleur. Ces recherches répondent à des attentes, telles que celles du collecteur Sa Pinault, pour de petits lots (sarrasin, tournesol, colza bio...). Le procédé peut cependant servir tout type de céréales, selon les besoins. Conserver par les agriculteurs eux-mêmes ou les prestataires qui ont la charge des récoltes, les produits gardent ainsi toute leur qualité en attendant un stockage définitif.



La première version portée et traînée pour une largeur de travail de 13,50 m doit être déclinée en version uniquement portée. L'écimeuse utilise un autoguidage par caméra et un système hydraulique. Un tracteur de 60 ch suffit (débit de chantier : de 2 à 5 ha/h).

Contact : erwann.touffet@wanadoo.fr

Frédéric Ripoché ■

En tant que salarié agricole,
AGRICA est pour moi bien plus
qu'un assureur.

Retrouvez
votre conseiller
AGRICA

au Salon International de
l'Agriculture de Paris
Hall 4 - Allée A -
Stand n°085
du 23/02 au 03/03

Pour assurer ma protection

AGRICA est plus que
complémentaire

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE

■ Basée dans la Marne, l'entreprise **Charlier** construit des charrues depuis la fin du XIXe siècle. Elle vient de se doter d'un **nouveau site internet**, accessible à l'adresse suivante : www.charlier.biz

■ Le **calendrier Antonio Carraro 2013** a été baptisé « Genuine 4x4 tractors » et s'inspire du passé. Il est désormais disponible chez les concessionnaires et importateurs Antonio Carraro, ou en ligne sur <http://eshop.antonio carraro.it>

■ Après les automoteurs, les engins agricoles **remorqués** sont soumis à une **immatriculation depuis le 1^{er} janvier 2013**. Axema a réussi à négocier des adaptations techniques (emplacement des feux de signalisation, etc.) pour certains engins problématiques, telles les charrues semi-portées.

■ Peter Van de Vlugt a été élu **président de l'AEF**, association fondée par les constructeurs (Agricultural Industry Electronics Foundation) pour mutualiser leurs expériences à propos de l'électronique agricole embarquée. Product Development Manager au sein de Kverneland Mechatronics, il remplace à ce poste Rainer Hofman (Agco Fendt) et y sera secondé par Marcello Mongiardo (CNH).

■ Pour la cinquième année consécutive, **Horsch** se classe quatrième du **baromètre d'image de la DLG**, société des agriculteurs allemands ; elle suit les leaders Fendt, John Deere et Claas. En 2012, Horsch a obtenu le « Prix national des entreprises moyennes » parmi 3 600 entreprises concurrentes.

GNR

Les précautions pour son emploi

À l'initiative de la Ficime (Fédération des Entreprises Internationales de la Mécanique et de l'Électronique) du Simotherm et du Seimat, des recommandations relatives à l'emploi du GNR sont parues cet hiver, faisant écho aux problèmes rencontrés l'année dernière. Il convient d'abord de s'assurer que la cuve de stockage n'est pas polluée par la présence d'eau ou bactéries, puis de s'assurer que son trou d'évent n'est pas obstrué. Dans tous les cas, la cuve de stockage doit être préservée hors d'une température extrême (TLF fixée à -15 °C en hiver). La vidange des réservoirs des engins pour éliminer impuretés et eau de condensation, ainsi que la vérification de l'orifice d'évent, sont là encore recommandés. La même vérification doit s'opérer au niveau des filtres et décanteurs. Enfin, ne pas oublier de réaliser la purge avant démarrage de l'engin si le plein a été effectué la veille. Il convient enfin de changer les filtres gelés. Des réchauffeurs de filtres -avant démarrage- peuvent être mis en place par grand froid (-20 °C). La Ficime précise qu'il ne faut jamais ajouter d'essence, ni réchauffer le réservoir à l'aide d'un chalumeau.

Système d'Immatriculation des Véhicules

1^{er} janvier 2013 : les remorques rejoignent les automoteurs

Les véhicules ou appareils agricoles remorqués (dont épandeurs, pulvérisateurs traînés, charrues semi-portées...) mis en service pour la première fois depuis le 1^{er} janvier 2013, et dont le PTAC est supérieur à 1,5 tonne, sont désormais soumis à une immatriculation. En vertu de l'article 13 du décret du 9 février 2009, ils rejoignent ainsi les tracteurs et automoteurs agricoles ou forestiers. Dans le cas d'une assurance sur le même contrat que le véhicule tracteur, les sociétés d'assurance disposent désormais du n° d'immatriculation et doivent l'inscrire sur la carte verte du véhicule tracteur. Selon le BCMA, les véhicules remorqués d'occasion non-réceptionnés afficheront une décote non-négligeable.

Innovation Edge

Des récompenses pour le secteur Espaces verts

Edge (Expo Demo Green Europe) est issu d'un partenariat stratégique entre quatre des principaux organisateurs de salons, dont Salonvert en France. Le 20 novembre dernier, s'est tenue à Paris la remise des prix Innovation Edge 2012. Le prix « Construction et aménagement urbain »



a été décerné à la société Herder, pour son dispositif de gestion électronique des dénivellations par l'épareuse. Le bras de fauche de type Musketier est associé à une tête dotée de capteurs sur les patins latéraux et le rouleau. Un dispositif de gestion baptisé Nivotronic assure une pression constante, et commande si besoin l'action sur la tête pendulaire, le vérin coulissant ou le vérin de relevage. Dans la catégorie « Conception et entretien des espaces verts », le prix a été décerné à la société Weeding Technologies pour son système de désherbage écologique Foamstream associant l'eau chaude, la vapeur, ainsi qu'un produit moussant constitué d'huiles végétales et sucres. Enfin, le français Pellenc a reçu la mention spéciale « Environnement et développement durable » pour son concept Zéro Émission, composé d'une station de recharge solaire, d'une batterie lithium-ion, d'un convertisseur générant un courant alternatif monophasé de 220 Volts, et d'un mât d'éclairage. Déjà primé à deux reprises, Pellenc développe une gamme d'équipements électriques animés par des batteries à énergie solaire depuis 2008.

Valtra

Des tracteurs Biogaz en série limitée

Après de nombreuses années de recherche, le constructeur finlandais lance la production d'une série limitée de tracteurs fonctionnant au biogaz. Le modèle retenu est le N101 de 110 ch, qui grâce à la solution « Dual Fuel » fonctionne avec du gaz naturel, du biogaz et/ou du gasoil. En utilisation optimale, une faible quantité de gazole brûle sous la pression alors que 70 à 80 % de la puissance est produite par le biogaz. L'utilisation de gaz pourrait impliquer d'importantes économies de carburant, mais le constructeur souligne toutefois que l'homologation n'est pas envisageable tant que « les réglementations communes sur les émissions n'ont pas encore fait l'objet d'un accord ». Une législation régissant le « dual fuel » serait bienvenue.

Lindner

L'Autrichien monte en puissance

Avec le récent Géotrac 134 ep, Lindner affiche sa montée en puissance et préfigure le renouveau de son offre. Avec son filtre à particules, ce tracteur répond à la norme Tier 4i ; il est équipé d'un moteur Perkins turbocompressé de 4,4 litres développant 144 ch, et reçoit une transmission ZF à quatre rapports sous charge (32 rapports avant et arrière, ou 48/48 avec rampantes en option). Le système hydraulique Bosch à détection de charge, avec pompe à cylindrée variable, affiche un débit maximal de 121 l/min. Lindner conserve toutefois trois pompes distinctes pour la transmission, la direction et les fonctions hydrauliques. De même, le constructeur tyrolien dote ce nouveau Géotrac des quatre régimes de prise de force. Le Lindner 134 ep retient des projecteurs et feux à LED, un relevage arrière d'une capacité de 6,6 tonnes, et une cabine panoramique intégrant un rétroviseur intérieur original : nommé IBC, celui-ci affiche en effet les images provenant de la caméra de recul ou des données GPS. Le Géotrac 134 ep sera prochainement complété par un modèle 114 ep développant 133 ch.

Challenger

Les MT 700D motorisés par Agco

Produits à Jackson dans le Minnesota (USA) les tracteurs Challenger de la série MT 700 ont récemment évolué pour satisfaire aux dernières normes d'émissions. Quittant la motorisation Cat pour un bloc Agco Sisu Power de 8,4 litres de cylindrée, ils développent 306 à 350 ch au régime nominal de 2 100 tr/min. Fait marquant, les modèles 755D et 765D affichent la même valeur de couple maxi ; le second se différencie alors par une courbe moteur plus avantageuse, car fournissant un couple important sur une plus large plage de régime. Le changement de motoriste simplifie la gestion du service après-vente pour Challenger. Cette évolution s'accompagne également du renforcement des supports de roues,



Promodis

Pro, Proche, Promodis

NOUVEAU !

PRESSE ENRUBANNEUSE

McHale Fusion 3

Pressez et enrubannez
JUSQU'À 50 BALLES/HEURE !



POINTS FORTS

- ▶ Machine très compacte : longueur 5.80 m
- ▶ Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail (brevet MCHALE)



- ▶ Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale
- ▶ Graissage et lubrification automatiques
- ▶ Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible permettant de « débourrer » la machine sans descendre du tracteur
- ▶ Basculeur permettant de décharger la balle sur sa surface plane



SERVICES



MATÉRIELS



ÉQUIPEMENTS



PIÈCES

Tél : 02 38 69 71 60 - www.promodis.fr

45075 ORLÉANS CEDEX 2

Photos et illustrations non contractuelles.

d'un repère visuel destiné à contrôler le niveau d'huile sur les galets intermédiaires, lesquelles adoptent désormais en standard un revêtement polyuréthane.

Agrifac

Herriau commercialise le Condor

Propriété du groupe Exel Industries depuis juillet 2012, Agrifac est désormais commercialisé en France par les sociétés Moreau et Herriau basées à Noyelles-sur-Escaut (59). Deux inspecteurs commerciaux de la société Herriau assureront la commercialisation de l'automoteur de pulvérisation Condor, alors que les matériels betteraviers seront distribués



par Moreau. Automoteur haut de gamme, le Condor dispose de plusieurs dispositifs permettant la variation de la largeur de voie, de la garde au sol jusqu'à une hauteur importante, ou encore l'injection d'air.

Ero

Les récolteuses rouges en France

Après avoir été commercialisées par le réseau Deutz-Fahr dans l'hexagone, les machines à vendanger de l'allemand Ero seront désormais distribuées sous leurs couleurs originelles. Ce changement intervient suite au rapprochement intervenu entre SDF France et la société Pellenc qui revendique, pour cette catégorie de machines, 50 % de parts de marché dans le monde. Leader sur le marché allemand, Ero produit des machines à vendanger automotrices et tractées depuis 1982. La gamme comprend également des palisseuses, rogneuses, effeuilleuses ou enfonce-pieux.

Joskin

Le groupe belge rachète Leboulch

Placé en redressement judiciaire depuis mars 2012, le fabricant de bennes et épandeurs basé à la Vieille-Lyre (27) vient d'être repris par Joskin. Le 13 décembre dernier, le groupe belge a été choisi parmi les deux repreneurs potentiels par le tribunal de commerce d'Evreux. Fondé en 1921, Leboulch avait élargi sa gamme en 2010 grâce à l'acquisition d'Hauswirth (bétailière, plateaux et outils d'entretien des

de consommation de carburant
sur VL, PL, Engin TP ou Agricole...
Bateau, Chaudière

de -5% à -30%

Exemple :
+ 100 km à + 200 km avec votre plein

Economisez l'énergie

DEVIS GRATUIT

SIMA
HALL 2 N 067

DIESELESS

Tél : 02 35 09 30 50
www.dieseless.com

Attention !

Il est possible que votre champ soit trop petit pour ce filet

EDGE TamaNet

Tama - Agriculteurs, cultivateurs d'innovations

Tama FRANCE

Impasse du champ de la roche
72300 Parc sur Sarthe
Mail : ventes@tama-france.fr

prairies). Le groupe Joskin assurera la pérennité de l'outil industriel et conservera les emplois et l'identité propre de l'entreprise. Il annonce d'ores et déjà 3 millions d'euros d'investissements dans un hall de production de 6 000 m².

Sky Agriculture

Nouvelle marque de semis simplifié et direct

Nouvelle division du groupe Sulky-Burel, Sky Agriculture est une structure créée pour apporter une expertise approfondie dans le domaine du semis simplifié et semis direct. Dirigée par David Guy, agriculteur et ingénieur agronome, cette nouvelle entité va constituer un nouveau réseau de distribution et s'appuyer sur une exploitation pilote pour assurer la promotion de ses produits. Alors que les semoirs Maxidrill et Easydrill ont quitté le catalogue Sulky pour rejoindre celui de Sky Agriculture, le nouveau directeur annonce la possibilité d'élargir l'offre, grâce à la flexibilité apportée par cette nouvelle structure. « *Nous avons pas mal d'éléments dans notre boîte à outils* » annonce celui qui se félicite d'avoir pu mobiliser les compétences en semis direct et semis simplifié dans cette structure dédiée.



Agrisem

Entrée dans le giron du polonais Unia

Afin de consolider une position acquise depuis 20 ans dans le domaine du travail du sol et du semis, Agrisem In-



ternational a trouvé dans le polonais Unia un partenaire de choix. L'accord de coopération signé récemment entre les deux entreprises permettra d'améliorer les positions à l'export et faciliter le financement de projets destinés à porter la croissance de l'entreprise. Agrisem International se dit confiant et assure que ce partenariat ne remet pas en question la philosophie de la marque, les entités restant par ailleurs bien séparées. Issu du regroupement d'anciennes sociétés d'état, Unia affiche un catalogue très large d'équipements agricoles, notamment des matériels de travail du sol et semis déjà commercialisés dans l'hexagone. La société a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros.

Un Disc-o-mulch pour la forêt

Lancé à l'automne sur le salon Innov-Agri, le Disc-o-mulch Forest retient des disques crénelés de 760 mm ou des disques à fléaux de 810 mm de diamètre. Son dimensionnement et un important dégagement lui permettent d'assurer divers travaux : travail profond (25-30 cm) en pseudo-labour, entretien de voies d'accès et chemins forestiers, ou encore incorporation des produits de stabilisation de sols. Proposé en largeurs de 2,20 à 3,30 m, il retient alors 8 à 12 disques et requiert entre 110 et 300 ch selon les conditions d'utilisation.



ECONOMISEZ SUR TOUTE LA PIÈCE TECHNIQUE

✓ **Économisez de 20 à 50 % ***
condition spéciale ETA

POUR TOUT VOTRE MATÉRIEL JOHN DEERE

TRACTEUR / MOISONNEUSE-BATTEUSE / ENSILEUSE / PRESSE / TÉLESCOPIQUE / SEMOIR / ETC...

Technicien conseil

POUR MOIS-BATTEUSE TOUTE MARQUE

Contre-batteur / grilles / secoueurs / arbres / courroies / roulements / pignons / chaînes / boîtier coupe / pièces usure de coupe / éparpilleur menue-paille

DIRAGRI Tél. 02 37 25 38 59 - Fax 02 37 25 34 38
diragripieces@wanadoo.fr - www.diragri.com



Horsch

Nouvelles pointes pour le Terrano



Pour ses quatre versions de déchaumeurs Terrano qui adoptent la dent TerraGrip, Horsch a développé une douzaine de pointes. Assortie de deux ailerons et d'un déflecteur, la solution MulchMix montée d'origine assure grâce à ses angles spécifiques un mélange intensif sans nécessiter une puissance importante. La pointe Endurance dotée de trois pastilles carbure est quant à elle vouée à une utilisation intensive ; elle est fabriquée dans un acier traditionnellement retenu pour les dents de foreuses de tunnels. La pointe LD Endurance de 40 mm, dérivée de cette dernière, dispose d'un profil plus effilé qui induit une action de fissuration sans remontée de mottes. Enfin, les socs Clip-On (75 mm à 370 mm de largeur) sont recommandés pour le travail à faible profondeur. Ils sont caractérisés par un dispositif de montage rapide des pointes sur un support universel. Ces socs équipent également le Focus TD, unique solution de strip-till proposée actuellement par le constructeur.

Infaco

Une épampreuse électro-portative

Récompensée par une médaille d'or au salon Vinitech de Bordeaux, et par une médaille de bronze au salon Dionysud de Béziers, l'épampreuse électro-portative se substitue aux solutions manuelles ou aux équipements hydrauliques lourds. Elle répond ainsi à la substitution des traitements mé-



caniques aux traitements chimiques pour la destruction des pampres indésirables. D'un poids de 3,6 kg, l'outil est entraîné par une batterie NiMH (48V) semblable à celles utilisées sur les sécateurs de la marque. Il affiche alors une autonomie de 4 heures, selon la quantité de repousses et la densité de ceps. Proposé au tarif de 640 euros HT en version courte, l'appareil coûtera 1 090 euros HT avec un équipement complet (batterie, chargeur, boîtier de commande et gilet). Le rotor reçoit des masselottes plus ou moins agressives brevetées par Infaco. Il autorise dans tous les cas un seul passage par rang, avec une productivité supérieure de 30 à 50 % face aux solutions manuelles. Sa polyvalence pourra s'affirmer avec une tête de sciage pour bois morts ou une tête de type taille-haies pour l'entretien des abords de chai.

Mc Connel

Le TwinCut vise les haies

Importée dans l'hexagone par la société Payen Import, la gamme de matériels Mc Connel s'est élargie avec la tête de broyage à 2 rotors Twin Cut. Visant spécialement l'entretien des haies, elle affiche une largeur de travail de 1,20 mètre. Les deux rotors à entraînement simultanés tournent dans des sens opposés ; le premier est équipé de marteaux gros bois, le second de marteaux cuillères aspirants. Twin Cut assure donc le broyage du gros bois et la finition en un seul passage. On notera la présence de série du rotor Quad Drive, ou encore que le caisson est équipé d'un double blindage en acier domex de 5 mm.



Komatsu

Acquisition de Log Max AB et Log Max Inc.

Komatsu Ltd. a annoncé son intention d'acquérir fin novembre Log Max AB et Log Max Inc. Auparavant propriété de Log Max International Holding AB, le fabricant suédois de têtes d'abattage bénéficie d'une offre complète et d'un savoir-faire reconnu. L'acquéreur a loué la complémen-

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

Tambour usé Tambour rectifié

Une différence que vous saurez apprécier.

Soudure acier **Partie remplacée**

Pièces usées

Acier haute résistance de 6 à 8 mm

Contact : JOLIVET David
La Moncelière
49110 Chaudron en Mauges
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

Lycée Enseignement Agricole Privé BLAIN DERVAL

Formations aux métiers de l'Élevage, de l'Agroéquipement, de la Gestion et des Services de la 4^{ème} à BAC+3

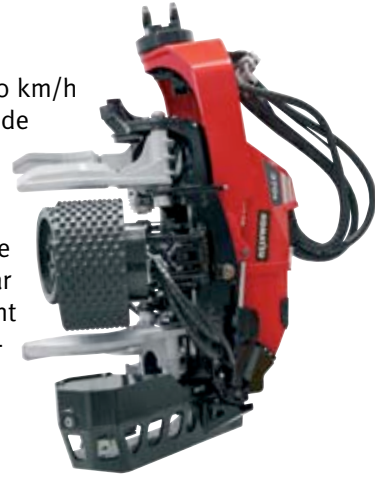
Portes Ouvertes 2013

→ Dimanche 3 Février (10h à 18h)	→ Samedi 16 Février (9h à 16h)
→ Mercredi 20 Mars (13h30 à 18h)	→ Samedi 13 Avril (9h à 12h)
→ Samedi 18 Mai (9h à 12h)	

<p>Site de DERVAL</p> <p>Élevage - Agro-Equipement - Gestion 29 rue de Rennes - B.P. 13 44590 DERVAL Tél. 02.40.07.72.72 Fax. 02.40.07.02.17 www.eaderval.fr - derval@cneap.fr</p>	<p>Site de BLAIN</p> <p>Services aux Personnes - Vente 28 bis rue Bizeul 44130 BLAIN Tél. 02.40.87.15.12 Fax. 02.40.79.85.61 www.lp-lesprateaux-blain.com blain@cneap.fr</p>
---	---



phase d'entame. Une vitesse de 130 km/h peut être atteinte durant le cycle de coupe. Les éléments hydrauliques de gestion de la coupe ont été démenagés au plus près du moteur pour obtenir une meilleure vitesse de réaction. Ce changement favorise par ailleurs la maintenance. Initialement développée pour équiper les abatteuses à chenilles, la 370E équipe également la Komatsu 941.1.



ARS

Les équipements de coupe japonais en France

Crée en 1876, l'entreprise japonaise ARS revoit son organisation afin d'améliorer la distribution de ses équipements de coupe haut de gamme. Une structure basée aux Pays-Bas travaillera désormais en association avec des distributeurs nationaux, avec la volonté de ne pas être présent en grandes surfaces de bricolage. Fidèle à sa devise « la bonne qualité de coupe tient essentiellement à une bonne qualité de l'acier », la société travaille en partenariat avec les fabricants d'aciers. La gamme comprend une centaine de produits, dont des sécateurs d'ébranchage, cisailles, sécateurs à long-manche ou scies sur perche. ARS Tools France participe à plusieurs salons de la rentrée pour mettre en avant ses produits.

rité des produits Komatsu Forest AB et Log Max en termes de type d'abattage et de diamètre des arbres. Il souhaite à l'avenir développer les synergies entre les deux entreprises.

Nouvelle tête 370E

Baptisée 370E, la nouvelle tête Komatsu bénéficie d'une unité de sciage entièrement nouvelle. La productivité est notamment améliorée par une vitesse de coupe régulière, le régime de rotation des rouleaux s'ajustant automatiquement et en continu. Cet élément limite les casses de chaîne durant la



DOMINONI
CONSTRUCTEUR DEPUIS 1959



GARANTIE 5 ANS



Au Sima - Hall 6 B 096 (face à NH) **Le coût de revient hectare le plus bas !**

ETS ZARDO - 74440 LA RIVIERE-ENVERSE
Tél. 04.50.34.32.31 - Fax au 04.50.34.81.04

Faxez ou envoyez-nous une demande avec votre adresse pour recevoir gratuitement une documentation et la K7 Vidéo.

GAGNER DU TEMPS, AMÉLIORER LA CONSERVATION



SILOTITE Pro
by formipac

www.silotitepro.com





Datoux
EQUIPAGRI



JOHN DEERE
Depuis 50 ans !

Une équipe de professionnels pour répondre à vos besoins

<p>Matériels Occasions Toutes Marques Parc important</p> <p>Contact : Jean-Luc WALLE Tel : 03 21 26 08 55 Fax : 03 21 26 88 19 Mail : jl.walle@patoux.fr www.patoux.fr</p>	<p>Pièces Neuves & Occasions Tracteurs Ford et NH Moissonneuses Batteuses NH</p> <p>Contact : Jean-Michel CATOIR Tel : 03 21 26 08 55 Fax : 03 21 65 70 31 Mail : pieces.occasion@patoux.fr Envois Quotidiens France & Étranger</p>
---	--

Qualité Innovation Service

100 ans




DPAE • Pesée • Suivi de contour
Report de charge automatique

www.dangreville.fr

80 290 CAULIERES
T. 03 22 38 01 77
contact@dangreville.fr

Bennes, Bétaillères, Plateaux, ...



Février 2013



24-28 : SIMA au Parc des expositions de Paris Nord Villepinte. Le salon mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage. Pour cette 75^{ème} édition, qui se déroule en même temps que le Salon International de l'Agriculture, le Sima met en valeur une

agriculture mondiale, performante et durable. Sont attendus 1 300 exposants (1 550 marques), près de 210 000 visiteurs professionnels (1 sur 4 en provenance de l'étranger). Les Sima Innovation Awards récompenseront les meilleures innovations. Des ateliers de découvertes sur 4 thèmes clés : méthanisation, métiers, environnement et les femmes en agriculture. Le Sima et ses partenaires vous proposeront un programme varié et soutenu de conférences pour cette édition 2013. À retenir : la conférence européenne FNEDT-Ceettar sur la fiscalité et les règles applicables au gazole à usage agricole, le lundi 25 février 2013 de 9 h à 10h30, Agricenter Mezzanine Hall 4.

www.simaonline.com



Mars 2013

8-9 : PORTES OUVERTES EDT dans des entreprises du Maine-et-Loire. Vendredi 8 mars, de 10 à 18h : Ets Baumard Christophe (49530 Drain), Sarl Maugeais Piton (49110 St-Pierre-Montlismart) et Sarl Sécher Éric (49600 Beaupréau). Samedi 9 mars, de 10 à 18h : ETA Guideau Jean-Paul (49610 Mozé-sur-Louet) et Sarl Batardière Pierre (49450 St-Macaire-en-Mauges).

Contact : EDT Pays de la Loire, 02 41 18 61 20, f.bodin@edt-paysdelaloire.fr, www.edt-paysdelaloire.fr

20-24 : SALONS BOIS ÉNERGIE & BIOGAZ EUROPE au Parc des expositions de Nantes (44). Pour la première fois les deux salons sont organisés simultanément, 375 exposants et sociétés représentées attendues pour le salon Bois Énergie et 75 pour Biogaz Europe, sur une surface totale de 25 000 m²



(13 000 m² en intérieur et 12 000 m² en extérieur) et accueillant de 15 000 à 20 000 visiteurs. Programme de conférences internationales avec traduction. Journées réservées aux professionnels du 20 au 22 mars, journées grand public du 21 au 24 mars. Connectez-vous sur le site web pour demander votre badge d'accès gratuitement.

www.boisenergie.com

Mai 2013

23-25 : CONGRÈS NATIONAL EDT

au Capitole à Châlons-en-Champagne (51). Lieu de rencontre, le Congrès national permet aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux de débattre sur les sujets d'actualité. Chaque année, le Congrès national est organisé dans une région différente par les syndicats départementaux de la région. L'organisation de cet événement offre ainsi aux entrepreneurs de la région, l'occasion mettre en avant les spécificités de leurs activités professionnelles et de leurs entreprises. Le Congrès national est également une occasion de mieux faire connaître le secteur après des partenaires économiques et institutionnels locaux. Le 81^{ème} Congrès national EDT est organisé par l'Union régionale EDT Champagne-Ardenne.

Contact organisateurs : M. Christian Lemery, EDT Champagne-Ardenne, tel. 03 26 60 26 56, mobile 06 07 99 73 77, lemery.christian@wanadoo.fr



29-30 : SALON DE L'HERBE à Villefranche d'Allier (03). Démonstrations dynamiques, parcelles d'essais, collections fourragères, le salon de l'Herbe est un salon réservé exclusivement aux professionnels de l'herbe : éleveurs, entrepreneurs, distributeurs et prescripteurs. Il a lieu en extérieur, sur un champ de 40 hectares.

Les visiteurs peuvent ainsi voir tous les matériels en action, en conditions réelles d'utilisation. Des informations concrètes, directement exploitables, cet événement rassemble les spécialistes nationaux à la fois des fournisseurs et des organismes officiels liés à cette culture. Les exposants et les espaces de démonstration et d'essais sont tous situés le long d'une allée unique circulaire. En l'empruntant, vous êtes certain de ne rien manquer du salon.

www.salonherbe.com



RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE
REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX
ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES,
FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT page 44

Avec Landa, j'ai tous les avantages

● J'ai un professionnel en direct au téléphone

● J'ai accès à un stock de pièces de qualité origine ou renforcée

● J'ai mes pièces préparées et livrées en express

Présent au

SIMA
SIMAGENA SIMAVIP

24 au 28 février 2013

Hall 5B • Allée B
Stand 100



Des milliers
de **PIÈCES**
disponibles
toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE
ET DE MAINTENANCE
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.



Landa
International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com



www.landa.fr



**PNEUMATIQUES AGRICOLES FIRESTONE
DÉVELOPPÉS POUR DE MEILLEURS RENDEMENTS.**

**L'ÉQUIPE DE BRIDGESTONE
EST HEUREUSE DE VOUS RECEVOIR
SUR SON STAND FIRESTONE,
HALL 5B - STAND N° B115
DU 24 AU 28 FÉVRIER 2013
DE 8H30 À 18H00**

Firestone

Les pneumatiques Firestone ont été développés pour vous assurer un très haut niveau de performance et d'efficacité, quelles que soient vos conditions de travail. Le design perfectionné des profils et les procédés de fabrication utilisés vous permettent de transporter plus de charge avec moins de pression. Ce qui préserve la qualité de vos sols.

La vie de vos pneumatiques est prolongée grâce à la technologie unique "Dual Angle" Firestone, optimisant le profil des barrettes ; la large bande de roulement et les flancs à la fois flexibles et hautement résistants. Ses atouts vous offrent également une excellente traction et un très grand confort de conduite en champs et sur route.

Les pneumatiques agricoles Firestone contribuent à la rentabilité de votre exploitation, jour après jour.

WWW.FIRESTONE.FR